

RAPPORT D'EXPLOITATION MINIÈRE RESPONSABLE



RELEVER
LA BARRE



B2GOLD

MALI

AVERTISSEMENT

(reportez-vous au Rapport d'exploitation minière responsable complet de B2Gold 2018 ; les références de numérotation des pages s'appliquent au rapport complet)

Ce Rapport n'a pas été soumis à une vérification externe.

Les résultats de production et les indications de B2Gold Corp. (la Société) présentés dans ce Rapport correspondent à la production totale des mines que la Société exploite à 100 %. Reportez-vous au Formulaire d'information annuel du vendredi 20 mars 2020 pour obtenir la description de notre participation financière dans les mines exploitées par B2Gold.

Le Rapport d'exploitation minière responsable 2019 a été finalisé le 1er mai 2019 et contient des « informations à caractère prospectif » et des « déclarations à caractère prospectif » (appelées collectivement « déclarations à caractère prospectif ») dans le sens applicable à la législation sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis, notamment des projections ; perspectives ; indications ; prévisions ; estimations ; et autres déclarations liées à des événements financiers ou opérationnels à venir ou estimés concernant les performances, la production et la vente d'or, les recettes et flux de trésorerie, les coûts d'investissement et d'exploitation, y compris les décaissements d'exploitation projetés et les coûts de maintien tout compris, et les budgets ; des déclarations liées aux retombées de la pandémie COVID-19 sur les opérations de B2Gold, notamment toute restriction ou suspension se rapportant à nos opérations ; les retombées de la maladie COVID-19 sur la main-d'œuvre de la Société, sur les fournisseurs et autres ressources essentielles et quel effet ces retombées, si elles ont lieu, auraient sur nos activités, sur les investissements opérationnels et prospectifs prévus ; la durée d'exploitation future ou estimée des mines, des hypothèses sur le prix des métaux, la teneur et la source des minerais, et le traitement du minerai ; des déclarations concernant les prospections anticipées, le forage, le développement, la construction, l'obtention de permis et d'autres activités et réalisations de B2Gold ; et y compris, sans limitations : pour l'année 2020, la production d'or projetée de la Société de 1 000 000 à 1 055 000 onces avec des décaissements d'exploitation entre 415 dollars et 455 dollars par once et des AISC entre 780 dollars et 820 dollars par once ; production d'or annuelle consolidée prévue

d'environ 950 000 onces entre 2020 et 2024 avec des AISC se montant à 825 dollars par once en moyenne ; des flux de trésorerie d'exploitation projetés d'environ 700 millions de dollars en 2020 ; la Société conservant sa structure peu coûteuse, en se concentrant sur la croissance de la production, des recettes et des flux de trésorerie, et s'efforçant de conserver sa robuste position financière tout en réduisant les niveaux d'endettement ; des déclarations liées aux transferts de population en cours ; le coût, le calendrier, les retombées et les résultats anticipés résultant de la construction de la centrale solaire de la mine de Fékola et la réduction de la consommation de carburant et de la production de GES résultant de la mise en service de la centrale solaire ; à Otjikoto, les émissions estimées des groupes électrogènes à fioul lourd, l'opération projetée, les retombées et la réduction de la consommation de fioul et de GES résultant de la mise en service de la centrale solaire, des déclarations concernant la chaîne d'approvisionnement et l'approvisionnement local, y compris l'inclusion du Code de conduite des fournisseurs dans toute la documentation d'achat et contractuelle avec les principaux fournisseurs ; l'attente que les conventions collectives resteront en vigueur jusqu'à 2021 ; déclarations concernant nos plans, programmes et réalisations futures anticipées concernant les audits, le développement durable (y compris les Objectifs de développement durable des Nations Unies), le changement climatique, l'environnement (y compris des raffinements potentiels apportés au système de classification de la Société concernant les incidents environnementaux), l'écosystème, les stratégies et mesures liées à la conservation et à la biodiversité, la remise en état, la planification de la réhabilitation et de la fermeture des mines, l'eau et la gestion de l'eau, la gestion des déchets et des résidus (y compris la mise en place d'un examen par des tiers), les droits de l'homme, la pluralité des genres, la santé et la sécurité des personnes et du personnel (y compris des mécanismes de gestion des plaintes, l'élaboration de plans d'implication des employés et de mesures visant à réduire les incidents dans les zones à hauts risques de blessures et de maladies), des systèmes de gestion de l'embauche, de la formation et des performances, le développement social et des communautés, les politiques prévues, les mesures prévues pour limiter les risques liés à la sécurité à chacune des mines de la société, dans les mines artisanales et petites exploitations minières, les pratiques et systèmes d'établissement de rapports et systèmes et pratiques internes. Toutes les déclarations de cette présentation concernant des événements ou des développements attendus à l'avenir sont des déclarations à caractère prospectif. Les déclarations à caractère prospectif sont des déclarations qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement,

mais pas toujours, identifiées par des mots comme « attendre », « prévoir », « anticiper », « projeter », « cibler », « potentiel », « planifier », « budgéter », « estimer », « tenter » ou « croire » et des expressions similaires ou leurs connotations négatives, ou par des événements ou conditions qui se « produiront », se « produiraient », « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » se produire.

Les déclarations à caractère prospectif comportent nécessairement des hypothèses, des risques et des incertitudes, dont certains sont indépendants de la volonté de B2Gold, y compris les risques associés ou liés à : la durée et l'étendue de la pandémie du COVID-19, l'efficacité des mesures préventives et des plans de mesures d'urgence mis en place par la Société afin de répondre à la pandémie du COVID-19, notamment, mais sans s'y limiter, la distanciation sociale, l'interdiction des déplacements non essentiels, les plans de continuité des activités et les efforts visant à limiter les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ; la volatilité du prix des métaux et des actions ordinaires de B2Gold ; les modifications apportées au droit fiscal ; les dangers inhérents à la prospection, au développement et aux activités minières ; l'incertitude liée aux estimations de réserves et de ressources ; la non réalisation des estimations de production, de coût et autres ; une production, des plans de développement et des coûts réels qui diffèrent considérablement des estimations sur lesquelles s'appuient les études de faisabilité de B2Gold ; la capacité d'obtenir et de conserver les permis, consentements et autorisations nécessaires aux activités minières ; les réglementations ou dangers environnementaux et la conformité aux réglementations complexes associées aux activités minières ; le changement climatique et les réglementations liées au changement climatique ; la capacité de remplacement des réserves minérales et d'identification des possibilités d'acquisition ; le passif inconnu des sociétés acquises par B2Gold ; la capacité d'intégrer avec succès les nouvelles acquisitions ; la fluctuation des taux de change ; la disponibilité du financement ; les activités liées au financement et à la dette, y compris les restrictions potentielles imposées aux opérations de B2Gold en conséquence de ces activités et la capacité de générer suffisamment de trésorerie ; les opérations se déroulant dans des pays étrangers et en développement et la conformité avec les lois étrangères, y compris celles qui sont associées à des opérations au Mali, en Namibie, aux Philippines, au Nicaragua et au Burkina Faso et y compris les risques liés aux changements de lois étrangères et les politiques changeantes liées aux exigences concernant les exploitations minières et la participation nationale ou la nationalisation des ressources de

manière générale ; les opérations distantes et la disponibilité d'une infrastructure adéquate ; la fluctuation des prix et la disponibilité de sources d'énergie et d'autres intrants nécessaires aux opérations minières ; le manque ou l'augmentation du prix des équipements, des fournitures et de la main-d'œuvre nécessaires ; les risques liés à la réglementation, à la situation politique et au pays, y compris l'instabilité locale ou des actes de terrorisme et leurs effets ; la dépendance vis-à-vis des partenaires tiers, de sous-traitance et de coentreprises ; l'absence d'une autorité décisionnaire unique concernant Filminera Resources Corporation, qui est propriétaire du projet de Masbate ; les difficultés liées à l'obtention de titres fonciers et de droits de superficie ; la dépendance vis-à-vis de personnel clé et la capacité d'attirer et de conserver du personnel qualifié ; le risque lié à une perte ne pouvant pas être couverte par une assurance ou non assurée ; un climat ou des conditions météorologiques adverses ; les risques liés au contentieux ; la concurrence avec d'autres sociétés minières ; le soutien de la communauté à l'égard des opérations de B2Gold, y compris les risques liés aux grèves et à l'arrêt occasionnel de ces opérations ; les conflits avec les exploitants de petites mines ; les pannes de systèmes informatiques ou les menaces liées à la sécurité informatique ; le résultat final de l'audit réalisé par le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Philippines concernant le projet de Masbate ; la capacité de maintenir des contrôles internes sur les informations financières comme l'exige la loi, y compris la Section 404 de la loi Sarbanes-Oxley Act ; la conformité avec la loi anticorruption, et les sanctions ou autres mesures similaires ; les réseaux sociaux et la réputation de B2Gold ; ainsi que d'autres facteurs identifiés et décrits plus en détail dans la section intitulée « Facteurs de risque » du Formulaire d'information annuel le plus récent de B2Gold, le rapport annuel du formulaire 40-F de la Société et les autres rapports déposés auprès de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la SEC (Securities and Exchange Commission) des États-Unis, accessibles à www.sedar.com et www.sec.gov, respectivement (les « Sites Web »). La liste des facteurs pouvant affecter les déclarations à caractère prospectif de la Société n'est pas exhaustive. Aucune assurance ne peut être donnée quand à la précision de ces déclarations, et les résultats, performances ou accomplissements réels pourraient être considérablement différents de ceux qui sont exprimés ou induits dans ces déclarations à caractère prospectif. En conséquence, aucune assurance ne peut être donnée que les événements anticipés dans les déclarations à caractère prospectif se produiront, ou, si l'un d'entre eux se produit, quels avantages ou désavantages il représentera pour B2Gold. Les déclarations à caractère prospectif de la Société

reflètent les attentes actuelles concernant des événements et des performances d'exploitation à venir et sont applicables à la date de publication de ce document, et la Société ne s'engage d'aucune manière à actualiser les déclarations à caractère prospectif si les circonstances ou les déterminations, attentes ou opinions de la direction changent, autrement que comme l'exige la législation applicable. Les déclarations à caractère prospectif de la Société s'appuient sur les hypothèses et facteurs applicables que la direction considère comme raisonnables à la date de publication du présent document, en fonction des informations qui lui sont disponibles à ce moment. Ces hypothèses et facteurs comprennent, sans s'y limiter, des hypothèses et facteurs liés à la capacité de la Société à poursuivre les opérations en cours et futures, y compris les activités de développement et d'exploitation ; le calendrier, l'étendue, la durée et la viabilité économique des opérations, y compris de toute ressource ou réserve minérale identifiée dans le présent document ; la précision et la fiabilité des estimations, projections, prévisions, études et évaluations ; la capacité de la Société à atteindre ou réaliser les estimations, projections et prévisions ; la disponibilité et le coût des intrants ; le prix et le marché des extrants, y compris de l'or ; la réception en temps et en heure des approbations et permis nécessaires ; la capacité de satisfaire aux obligations actuelles et futures ; la capacité d'obtenir un financement rapide à des conditions raisonnables en cas de besoin ; les conditions sociales, économiques et politiques actuelles et futures ; et les autres hypothèses et facteurs généralement associés à l'industrie minière. Pour les raisons citées ci-dessus, nous vous recommandons de ne pas vous appuyer de manière inconsidérée sur les déclarations à caractère prospectif.

MESURES NON IFRS

Ce Rapport comprend certains termes ou mesures de performances couramment utilisés dans l'industrie minière et qui ne sont pas définis dans les Normes internationales d'information financière (« IFRS », pour International Financial Reporting Standards), y compris « décaissements d'exploitation » (cash operating costs), « coûts de maintien tout compris » (ou « AISC », pour All-In Sustaining Costs), « décaissements d'exploitation ajustés » (adjusted cash operating costs) et « flux de trésorerie libres » (free cash flows). Les mesures non IFRS ne possèdent pas de définition normalisée dans le cadre de l'IFRS et il est donc possible qu'elles ne soient pas comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Les données sont présentées afin de fournir des informations supplémentaires et ne doivent pas être considérées de manière isolée ou en remplacement des mesures de performances préparées conformément aux IFRS, et doivent être lues conjointement avec les états financiers

CONTACT PRINCIPAL CONCERNANT LES QUESTIONS LIÉES À NOTRE RAPPORT D'EXPLOITATION MINIÈRE RESPONSABLE :

Ken Jones

Directeur de la durabilité
B2Gold Corp.

Courriel : kjones@b2gold.com

Tél. : +1 604 681 8371

Groupe De Travail De L'entreprise :

Bill Lytle

Commanditaire de l'entreprise

Liane Kelly

Rédactrice en chef

Anne Marie Johnson

Gouvernance

Ed Bartz

Économie

Ken Jones

Environnement

Darren Parry

Santé et sécurité au travail

Ninette Kröhnert

Pratiques de travail et ressources humaines

Jean-Phylippe Santo

Questions sociales et communautaires

Gretha du Plessis

Communications

consolidés de B2Gold. Les lecteurs doivent se reporter au rapport de gestion de B2Gold, disponible sous le profil d'entreprise de B2Gold à www.sedar.com et à www.sec.gov, ou sur notre site Web à www.b2gold.com, sous l'en-tête « Non-IFRS Measures » (Mesures non IFRS) pour savoir plus en détails comment B2Gold calcule certaines de ces mesures et obtenir une réconciliation de certaines mesures avec des termes des IFRS.



VISION

Être une société minière responsable démontrant ses qualités de leader en allant au delà des normes industrielles et en continuant de relever la barre de nos propres performances.

VALEURS D'UNE EXPLOITATION
MINIÈRE RESPONSABLE

Équité | Respect | Transparence | Responsabilité

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement
Vision et valeurs



i
iii



-  @B2GoldCorp
-  B2Gold Corp.
-  B2Gold Corp.
-  B2Gold Corp.

L'année 2019 a été une année de référence pour B2Gold. Elle a été notre 11^{ème} année consécutive de production record, avec presque un million d'onces d'or. Nos recettes annuelles consolidées ont atteint un niveau record. Chacune de nos exploitations (les mines de Fékola, Otjikoto et de Masbate) a dépassé sa cible de production supérieure.



Ces résultats nous ont permis de distribuer plus d'un milliard de dollars de valeur économique par le biais de salaires et d'avantages sociaux pour les employés, de contrats pour les fournisseurs, d'impôts et de paiements aux gouvernements, et d'investissements dans les communautés. Notre stratégie d'approvisionnement en éléments d'origine locale veille à ce que nous faisons appel à des employés et à des fournisseurs locaux et nationaux, ce qui renforce les économies locales et nationales dans lesquelles nous avons des activités.

Suite à des considérations soigneuses, B2Gold a vendu ses actifs du Nicaragua (y compris les mines de La Libertad et d'El Limon) à Calibre Mining le 15 octobre 2019 et possède maintenant une participation d'environ 34 % dans Calibre Mining. Nous poursuivront pendant cette transition la politique de prospection, de développement et de production d'or responsable que nous avons menée pendant 10 ans. Nous pensons que la transaction réalisée avec Calibre Mining constitue un arrangement élégant qui permet à la majorité de nos employés, dont nous nous préoccupons grandement, de continuer de travailler en tant que membres de Calibre Mining.

4 217 employés travaillent maintenant pour B2Gold dans le monde. Nous maintenons un taux d'emplois locaux élevé, atteignant 95 % qui, nous le savons, est un élément essentiel pour les parties prenantes des communautés et des gouvernements. B2Gold s'efforce toujours d'améliorer la proportion des femmes dans la Société. En 2019, nous avons poursuivi notre stratégie sur la pluralité des genres, qui comprenait la publication de notre Politique sur la diversité et l'inclusion. Notre article de la page 54 montre comment les femmes du Mali jouent des rôles non traditionnels à notre mine de Fékola et en conseillent d'autres.

En 2019, nos performances en matière de sécurité ont continué de démontrer que notre engagement dans la protection de notre personnel représente un aspect essentiel de notre réussite. Nous avons passé notre quatrième année consécutive sans accident mortel et avons passé une année entière sans accident avec arrêt de travail à nos mines d'Otjikoto et de Masbate, ainsi que dans nos projets de prospection et d'investissement. Notre objectif d'élimination complète des blessures nous impose d'investir continuellement dans des solutions et des programmes de sécurité

qui inculquent la culture de sécurité nécessaire à la réalisation de cet objectif.

Au moment où j'écris ce message, nous avons rejoint le reste du monde dans la lutte contre la pandémie du COVID-19 et la gestion de ses retombées sur la population, les nations et nos activités. Nous travaillons en étroite collaboration avec les gouvernements qui nous accueillent, les autorités sanitaires, les délégués syndicaux et du personnel, ainsi qu'avec nos propres employés afin de gérer les risques sanitaires liés au coronavirus. Nous nous préoccupons également des véritables risques économiques qui affectent les personnes, les entreprises locales et les chaînes d'approvisionnement mondiales, qui contribuent toutes à la réussite de nos opérations, ce qui apporte à son tour de nombreux bénéfices pour nos parties prenantes.

B2Gold reconnaît que les gouvernements, communautés et entreprises doivent tous s'impliquer contre le changement climatique et nous mettons en place un train de mesures au sein de notre Société qui représente un aspect essentiel de notre Plan stratégique sur l'environnement. À notre mine de Fékola du Mali, nous avons commencé la construction d'une des plus grandes centrales électriques hybrides à l'énergie solaire et au fioul lourd (FL) du monde, la deuxième de ce type pour B2Gold, après la centrale hybride solaire-FL d'Otjikoto, en Namibie. La centrale solaire de Fékola possède une période de recouvrement de quatre ans, offre une réduction des coûts de traitement estimée à plus de 7 % et élimine environ 39 000 tonnes d'émissions d'équivalent en dioxyde de carbone par an.

Nous avons réalisé que nos politiques et normes de performance environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), qui s'alignent bien aux structures internationales et industrielles, ne sont pas contraignantes. À de nombreux égards, elles nous motivent pour trouver de nouveaux moyens de dépasser le simple respect des réglementations. Nous avons identifié des occasions d'innovation en matière d'ESG et nous les saisissons. C'est cette approche créative qui nous stimule. L'approche que nous avons adoptée pour résoudre certains de nos plus gros

problèmes offre d'énormes avantages pour la protection de l'environnement, les communautés locales et les pays qui nous accueillent.

Par exemple, notre stratégie de co-existence avec les exploitations minières artisanales et à petite échelle (EMAPE) a permis d'apporter davantage de stabilité et de moyens de subsistance au Nicaragua. Au cours des 10 dernières années, nos efforts ont entraîné le développement d'activités EMAPE à proximité de nos opérations, la construction d'une usine de traitement de faible capacité par le gouvernement local, une réduction de l'impact sur l'environnement, l'amélioration de la santé et de la sécurité, et des moyens de subsistance stables pour les mineurs artisanaux et leurs familles. Au Mali, le partenariat que nous avons formé avec l'UNICEF visera à offrir de l'enseignement et des services sociaux aux filles et aux jeunes femmes qui vivent et travaillent sur des sites miniers artisanaux (voir l'article, page 82). Nous allons tenter de reproduire ces réussites dans les autres régions dans lesquelles nous avons des activités.

B2Gold est fière du travail qu'elle réalise pour rétablir et protéger la faune marine aux Philippines. À ce jour, nous avons planté plus d'un million de mangroves et répandu plus de 9 700 coraux dans l'Aire marine protégée que nous avons contribué à établir. Ce projet est réalisé dans une zone qui n'est pas affectée par la mine.

Début 2019, B2Gold a pris la décision inédite de donner 1 000 onces d'or pour habiliter les communautés rurales à sauver le rhinocéros noir de Namibie, une espèce en danger critique d'extinction. L'or a été utilisé dans la production d'une édition limitée de 1 000 lingots d'or qui ont été vendus début 2020. Le produit de la vente sera utilisé de deux manières vitales : au financement à long terme des efforts de protection du rhinocéros noir de Namibie menés par les communautés ; et au soutien des activités de terrain, directement aux traqueurs, gardes et communautés qui vivent avec la faune. Nous minons de l'or qui a été déposé il y a plus de cinq cent millions d'années et nous l'utilisons pour sauver un animal qui se promène sur notre planète

depuis 50 millions d'années. C'est une toute nouvelle manière d'approcher le financement de la conservation : une conservation créative pour l'avenir de notre planète.

LORSQUE J'EXAMINE LE RÔLE DE B2GOLD DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, JE SUIS HEUREUX QUE LE DISCOURS SOIT PASSÉ DE « RENDRE DURABLE L'EXPLOITATION MINIÈRE » AU « RÔLE DE L'EXPLOITATION MINIÈRE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ».

Les exemples décrits ci-dessus démontrent comment l'extraction d'une ressource terrestre peut être utilisée pour apporter des changements positifs et pour trouver des solutions créatives répondant à des problèmes pressants comme la diminution de la biodiversité, le changement climatique et les menaces qu'un monde en évolution rapide pose pour les moyens de subsistance des communautés.

Notre Rapport démontre comment nous abordons les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance avec nos nombreuses parties prenantes. Je pense que l'approche unique qu'adopte B2Gold apporte des retombées positives, en relevant la barre de nos performances en matière d'ESG.

En 2020, notre approche s'appuiera sur nos principes fondamentaux d'équité, de respect, de transparence et de responsabilité, alors que nous nous efforçons toujours de faire de l'année 2020 une autre année couronnée de réussite.



CLIVE JOHNSON
Président-directeur général

DÉCLARATION SUR LA RÉPONSE AU COVID-19

AU 27 MAI 2020

L'engagement d'une Société envers une exploitation minière responsable est soumis à un test probant lors d'une période de crise. La pandémie du COVID-19, qui a affecté tous les aspects de la vie aux quatre coins du monde, a donné à nos parties prenantes une perspective unique sur le cœur de B2Gold et offre l'occasion de mettre en lumière les valeurs de notre Société. La réponse de B2Gold a été excellente dans tous les aspects de ses opérations.

Notre réponse à la pandémie du COVID-19 est issue de consultations exhaustives avec les autorités gouvernementales des endroits où nous travaillons, de la participation des employés dans les prises de décisions, et d'une consultation et d'une éducation constantes des communautés dans lesquelles nous avons des activités. Au cours des six premiers mois de l'année 2020, les engagements envers l'excellence de la Société comprennent :

- » **SÉCURITÉ DU TRAVAIL** : s'assurer que tous les employés reçoivent leur salaire et leurs avantages sociaux lorsqu'ils respectent les consignes de confinement émises par le gouvernement de chaque juridiction ;
- » **HYGIÈNE ET SANTÉ** : mettre en place à toutes les exploitations des protocoles extensifs liés à la santé et à la sécurité afin d'optimiser les conditions d'hygiène et la distanciation sociale sur les sites ;
- » **RESTER EN SÉCURITÉ** : maintenir un programme de sécurité à la pointe de l'industrie sur les sites afin d'assurer que nos performances en matière de santé et de sécurité restent parmi les meilleures de l'industrie ;
- » **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT** : veiller à ce que toutes les exigences liées à l'environnement et aux permis soient respectées ; et
- » **RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS** : fournir un soutien financier supplémentaire afin de réduire les impacts sociaux dans les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons.

Au milieu de la pandémie mondiale, B2Gold a enregistré des résultats opérationnels et financiers record lors du premier trimestre 2020. Ces résultats ont été atteints sans compromettre nos valeurs et nos principes liés à une exploitation minière responsable. Nous pensons obtenir des résultats semblables le reste de l'année 2020, en notant que les dates à caractère prospectif mentionnées dans ce Rapport sont sujettes à modification en raison des retombées potentielles dues à la pandémie du COVID-19. Reportez-vous à www.b2gold.com/corporate/covid-19-response pour obtenir des informations à jour.

MESSAGE DU DIRECTEUR NATIONAL

REMARQUE :

Ceci est une version abrégée du Rapport d'exploitation minière responsable 2019 de B2Gold, axé spécifiquement sur nos activités au Mali. Consultez www.b2gold.com pour référence ou téléchargez le Rapport d'exploitation minière responsable 2019 complet de B2Gold et d'autres informations liées aux ESG.



En 2019, la mine B2Gold de Fékola au Mali a achevé sa deuxième année de production et, en décembre, elle a atteint son premier million d'onces depuis l'ouverture de la mine. Le projet d'extension actuel de la mine marque l'importance de cette mine pour B2Gold et le potentiel pour qu'elle devienne une des plus grandes mines du Mali. Nous reconnaissons que ces excellents résultats sont rendus possibles par le travail de nos employés et le soutien des parties prenantes des communautés locales et du gouvernement. La valeur que cette ressource naturelle peut apporter aux Maliens est mise en lumière tout au long du Rapport d'exploitation minière responsable.

À la mine de Fékola, nous visons à créer un lieu de travail sans blessures et nous soutenons activement les programmes et initiatives qui protègent nos employés, sous-traitants, visiteurs et les communautés locales. Depuis la création de la mine il y a quatre ans, nous n'avons connu aucun accident mortel et, lors de la transition entre la construction et l'exploitation en 2018, nous avons maintenu des taux d'accidents avec arrêt de travail et de fréquence totale de blessures qui comptent parmi les plus faibles d'Afrique dans des exploitations minières comparables (voir page 66). En 2019, nous avons investi dans une solution de surveillance de la fatigue afin de réduire les risques de sécurité critiques (voir l'article de la page 67) et nous avons lancé un programme de culture de sécurité positive (apprenez-en plus sur notre programme PASS à la page 64).

La protection de l'environnement est d'une importance critique pour nous, en tant que Société, et pour nos parties prenantes. B2Gold et les membres des communautés locales collaborent sur un programme de recherche sur les chimpanzés afin de protéger cette espèce prioritaire (voir l'article de la page 41). Nous nous efforçons également de limiter l'impact de nos opérations concernant le changement climatique. C'est avec une grande fierté que nous avons commencé la construction d'une centrale électrique hybride à l'énergie solaire et au fioul lourd (FL) à notre mine de Fékola, qui sera terminée en 2020¹. Pour mieux comprendre les effets positifs que nous avons, nous avons produit un rapport dressant l'inventaire de référence des émissions de gaz à effet de serre en 2019, afin d'identifier notre empreinte carbone actuelle et de mesurer la réduction des émissions de carbone à l'avenir.

Nous pensons que les emplois locaux offrent des avantages importants. Environ 2 210 personnes travaillent pour B2Gold au Mali, dont 93 % de Maliens. Nous adoptons également l'initiative sur la pluralité des genres et l'inclusion dans l'entreprise de B2Gold. Dans notre Rapport, nous décrivons comment trois femmes maliennes ont saisi les occasions offertes par la Société et travaillent maintenant à la mine de Fékola dans des rôles non traditionnels, et deviennent des modèles de comportement pour les autres (voir l'article à la page 54).

Depuis la conception de la mine de Fékola, les parties prenantes des communautés locales et du gouvernement ont indiqué clairement qu'en plus des possibilités d'emploi, elles voulaient également ouvrir des possibilités de développement pour les communautés. Nous avons établi de nombreuses relations s'appuyant sur la confiance avec les communautés voisines afin de collaborer sur des projets menés par les communautés. Grâce à cette approche participative, nous avons élaboré ensemble des projets et des initiatives liés à l'enseignement, à la santé, à la formation professionnelle et aux moyens de subsistance.

NOS INITIATIVES SUR LES MOYENS DE SUBSISTANCE ONT NOTAMMENT PERMIS À PLUSIEURS FEMMES LOCALES DE S'ÉLEVER AU-DESSUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ ENTRE 2017 ET 2019.

Nos programmes de bourses d'études et la création d'une école secondaire locale devraient avoir des effets positifs sur l'éducation des enfants et de la jeunesse locaux, en leur permettant d'accéder à un enseignement supérieur et en accroissant les taux de présence des garçons et des filles vivant dans des régions éloignées. Le projet de formation AFECK continue de fournir des compétences professionnelles et des formations destinées aux petites entreprises aux entrepreneurs locaux, développant les moyens de subsistance existants et de remplacement pour les habitants de la région (voir page 26).

Les enfants qui vivent ou travaillent à proximité ou sur des sites miniers artisanaux dans des endroits reculés comptent parmi les Maliens les plus vulnérables. Ils

ne vont généralement pas à l'école et possèdent un accès limité aux services de santé. B2Gold va collaborer avec l'UNICEF au cours des trois prochaines années en vue de résoudre ces difficultés et d'offrir à ces enfants, notamment aux filles, un avenir plus radieux dans le cercle de Kéniéba, où se trouve la mine de Fékola. Ce partenariat apportera à ces membres vulnérables de la communauté des services d'enseignement et sanitaires créatifs et mobiles (apprenez-en plus sur notre partenariat à la page 82). Vous trouverez d'autres exemples décrivant comment nous investissons dans les communautés dans la section « Notre communauté » de ce Rapport d'exploitation minière responsable.

Les bénéfices qu'apporte la mine de Fékola pour le Mali sont déjà apparents et nous prévoyons de faire beaucoup plus de choses ensemble. Nous prenons nos principes d'exploitation minière responsable très sérieusement et nous engageons à ce que le peuple malien en bénéficie pleinement.



MOHAMED DIARRA
Directeur national, B2Gold Mali

¹ La conception et la construction de la centrale solaire de Fékola a bien progressé au premier trimestre 2020, mais a été suspendue en raison de questions liées au COVID-19. La Société prévoit que la construction de la centrale solaire sera terminée dans les six mois suivant la reprise de la construction solaire.



À PROPOS DE CE RAPPORT



Ce « Sous-rapport sur le Mali » contient des extraits du quatrième Rapport d'exploitation minière responsable de B2Gold qui couvre la période de janvier à décembre 2019.

Notre Rapport complet a été préparé conformément aux normes de l'initiative GRI (Global Reporting Initiative) relatives à l'établissement de rapports (Sustainability Reporting Standards) (Option principale) et aux divulgations du secteur minier et des métaux (Mining and Metals Sector Disclosures) des directives G4, et s'aligne aux principes d'établissement de rapports intégrés. Le Rapport n'a pas été soumis à une vérification externe.

LES ENTITÉS INDIQUÉES CI-DESSOUS SONT INCLUSES DANS NOS ÉTATS FINANCIERS² :

	Intérêt
» Desarrollo Minero de Nicaragua SA (La Libertad)	100 % ³
» Triton Minera SA (El Limon)	100 % ³
» Philippine Gold Processing & Refining Corporation (Masbate)	100 %
» Filminera Resources Corporation (Masbate)	40 %
» B2Gold Namibia (Pty) Ltd. (Otjikoto)	90 %
» Fékola SA (Fékola)	80 %
» Gramalote Limited (Gramalote)	48,3 %

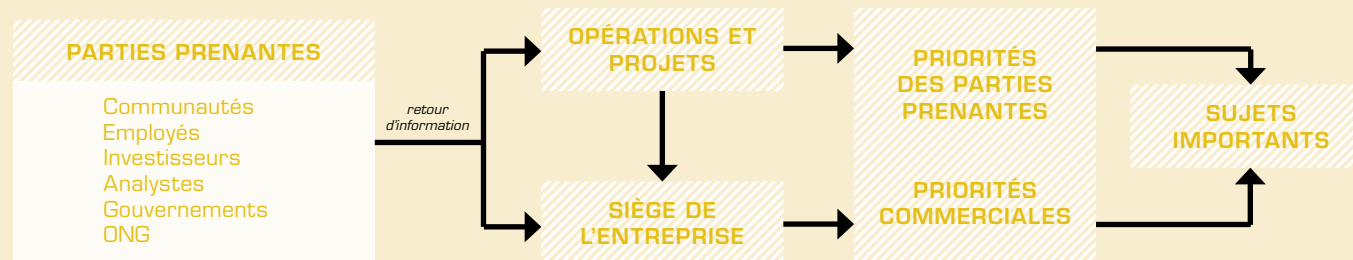
² Vous trouverez davantage d'informations sur www.sedar.com et sur www.b2gold.com.

³ Le 15 octobre 2019, B2Gold a vendu ses actifs du Nicaraguan (La Libertad et El Limon) à Calibre Mining Corp. (Calibre Mining) et détient maintenant un intérêt indirect sur ces actifs par le biais d'une participation d'environ 34 % à Calibre Mining.

⁴ Les sept équipes interfonctionnelles comprenaient des représentants des services de l'Environnement, de la SST, de la RSE/Questions sociales, de l'Exploitation et de l'Ingénierie, des Relations avec la communauté, des Relations avec le gouvernement, des Ressources humaines, des Finances et de la direction de l'entreprise de chaque région, ainsi que l'équipe de direction de l'entreprise.

L'établissement des rapports de durabilité de B2Gold représente un effort constant alors que nous étendons l'élaboration de nos rapports afin qu'ils puissent s'inscrire dans d'autres cadres et obligations d'information. Nous avons commencé à cartographier nos mesures en fonction des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, afin d'élargir la manière dont nous communiquons nos performances aux parties prenantes. Notre groupe de travail d'entreprise continue de mener le processus d'établissement de rapports avec des groupes de travail nationaux homologues du Mali, des Philippines, de Namibie et du Nicaragua. Le Rapport a été examiné et approuvé par la direction générale de B2Gold dans toutes les régions dans lesquelles nous avons des activités.

Le processus de détermination des questions importantes comprenait une évaluation des aspects de durabilité en termes de leur importance pour, ou de leur impact sur la Société, et de leur importance pour, ou de leur impact sur nos parties prenantes. L'évaluation a été réalisée par sept équipes interfonctionnelles⁴. Les résultats ont été rassemblés, analysés davantage et les indicateurs correspondants ont été choisis. Notre méthodologie comprend l'examen des préoccupations de parties prenantes externes collectées dans le cadre d'études d'impact socio-environnemental (EISE), de consultations avec différentes parties prenantes externes et internes, et l'analyse des rapports de plaintes des communautés. Aucune consultation dédiée avec des parties prenantes externes n'a été réalisée concernant les questions importantes.



LE PROCESSUS DE DÉTERMINATION DES QUESTIONS IMPORTANTES COMPRENAIT UNE ÉVALUATION DES ASPECTS DE DURABILITÉ EN TERMES DE LEUR IMPORTANCE POUR, OU DE LEUR IMPACT SUR LA SOCIÉTÉ, ET DE LEUR IMPORTANCE POUR, OU DE LEUR IMPACT SUR NOS PARTIES PRENANTES.

Nous reconnaissons que nombre de nos questions importantes sont interdépendantes. Par exemple, nos performances économiques affectent notre capacité d'investissement dans la gérance de l'environnement et les possibilités qui s'ouvrent aux communautés.

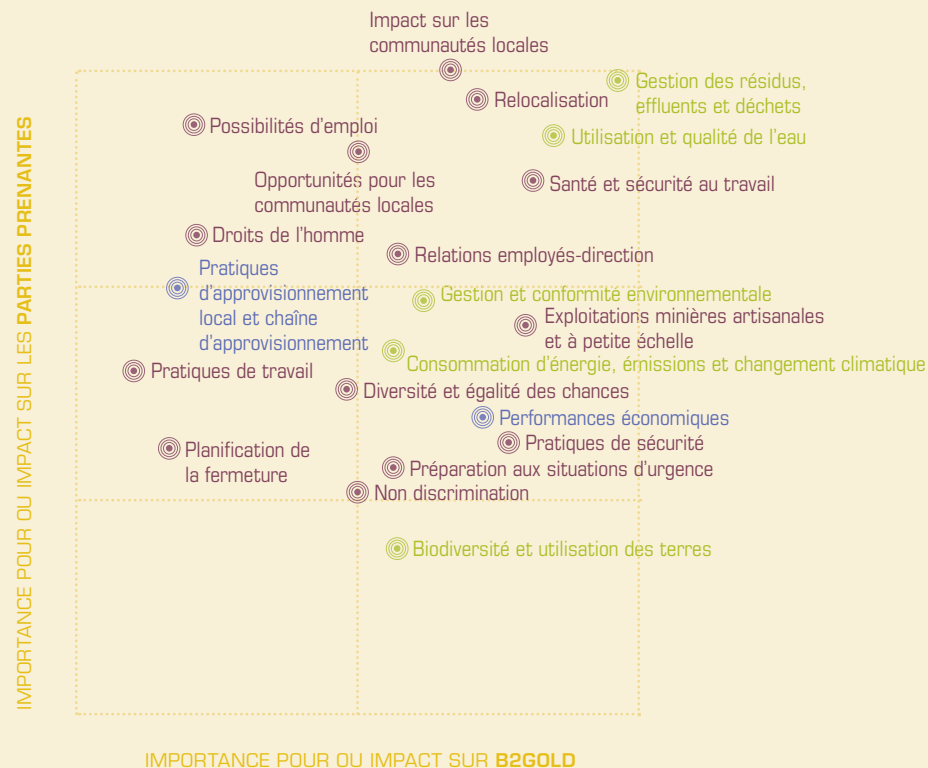
Ce sous-rapport se concentre sur la mine de Fékola au Mali. Les points saillants du Rapport 2019 complet sont indiqués à la page 9 de ce rapport.

Les projets de prospection régionaux et en zone de friche ne sont pas inclus, sauf s'ils sont liés aux statistiques du site. La seule exception aux paramètres d'établissement de rapports décrits ci-dessus concerne l'établissement de rapports sur les données relatives à l'emploi. Les employés de toutes les opérations de B2Gold du monde sont inclus.

REFORMULATION D'INFORMATIONS

Dans le Rapport 2018, l'article sur les investissements dans les communautés « Développement rural – Réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire » indiquait incorrectement la production de riz, la production des jardins maraîchers et la consommation de légumes. Les montants corrects sont les suivants : la production de riz annuelle était de 20,5 tonnes en 2016, de 71,9 tonnes en 2017, et de 50,4 tonnes en 2018 ; la production des jardins maraîchers était de 1,9 tonnes en 2017 et de 14,7 tonnes en 2018 ; et la consommation de légumes par les familles des femmes était de 3,7 tonnes.

DIAGRAMME 1 | Évaluation de l'importance



- Économie
- Environnement
- Questions sociales



POINTS SAILLANTS DE NOTRE RAPPORT 1

NOTRE CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE

POINTS SAILLANTS

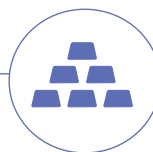
PRODUCTION D'OR ANNUELLE RECORD - 11ÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE



14,8M
dépensé en
INVESTISSEMENT
DANS LES
COMMUNAUTÉS



L'ÉLECTRICITÉ ISSUE
DE RESSOURCES
RENOUVELABLES
s'est accrue de 11 GWh
à 13 GWh



PROSPECTIVE

PRÉVISIONS de production 2020 :
1 000 000 à 1 055 000 onces

Fin des travaux de
construction de la
CENTRALE SOLAIRE
de **FÉKOLA**

NOTRE ENVIRONNEMENT

PLANS DE RÉHABILITATION et de
REMISE EN ÉTAT PROGRESSIVE SUR
TOUS LES SITES

STRUCTURES DE
COMPTABILISATION
DE L'EAU à Fékola et
Otjikoto

INVENTAIRE des
ÉMISSIONS DE
GES à Fékola,
Otjikoto et Masbate



Étude de terrain sur la
CONSERVATION DES
CHIMPANZÉS et des
ESPÈCES PRIORITAIRES
à Fékola



Progression des pratiques de
GESTION DES RISQUES LIÉS À
L'EAU (structure de comptabilisation
de l'eau et évaluation des risques
et des pénuries)

Élaboration avancée de la stratégie
de **GESTION DES RISQUES LIÉS**
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE de
l'entreprise

Examen et incorporation constants de
l'élaboration de meilleures pratiques
de **GESTION DES RÉSIDUS**

NOTRE PERSONNEL

4 217 EMPLOYÉS DANS LE MONDE

12 % de femmes
20 % de femmes dans des postes supérieurs

95 % D'EMPLOIS LOCAUX

Politique sur la **DIVERSITÉ ET L'INCLUSION** déployée

4 ANNÉES consécutives SANS ACCIDENTS MORTEL

ANNÉE SANS AAT sur les PROJETS D'OTJIKOTO, DE MAsBATE, DE PROSPECTION ET D'INVESTISSEMENT

PLANS DE PRÉVENTION ET DE PRÉPARATION AUX URGENCES sur tous les sites



PLURALITÉ DES GENRES ET INCLUSION répondant aux phases suivantes de la stratégie

Amélioration de l'approche liée aux EMPLOIS LOCAUX et à L'HABILITATION



RENFORCER la CULTURE DE SÉCURITÉ par le biais de programmes s'appuyant sur des valeurs et des comportements qui encouragent l'appropriation de la sécurité

NOS COMMUNAUTÉS

MÉCANISMES DE DÉPÔT DE PLAINTES sur tous les sites

FORMATION SUR LES PRINCIPES VOLONTAIRES SUR LA SÉCURITÉ ET LES DROITS DE L'HOMME réalisée à Fékola et à Masbate



ÉTUDES D'IMPACT SUR LES DROITS DE L'HOMME réalisées à Fékola, Otjikoto et Masbate



RÉINSTALLATION DES RÉSIDENTS dans de nouvelles maisons au nouveau village de fadougou près de fékola



CONFÉRENCE MONDIALE INTERNE SUR LA RSE



ÉVALUATION DES RISQUES ET FORMATION SUR LES PRINCIPES VOLONTAIRES SUR LA SÉCURITÉ planifiées à Otjikoto

PROJET de DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ au Mali



POINTS SAILLANTS

PROSPECTIVE

POINTS SAILLANTS DE NOTRE RAPPORT

À PROPOS DE NOUS

ODD couverts dans cette section

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



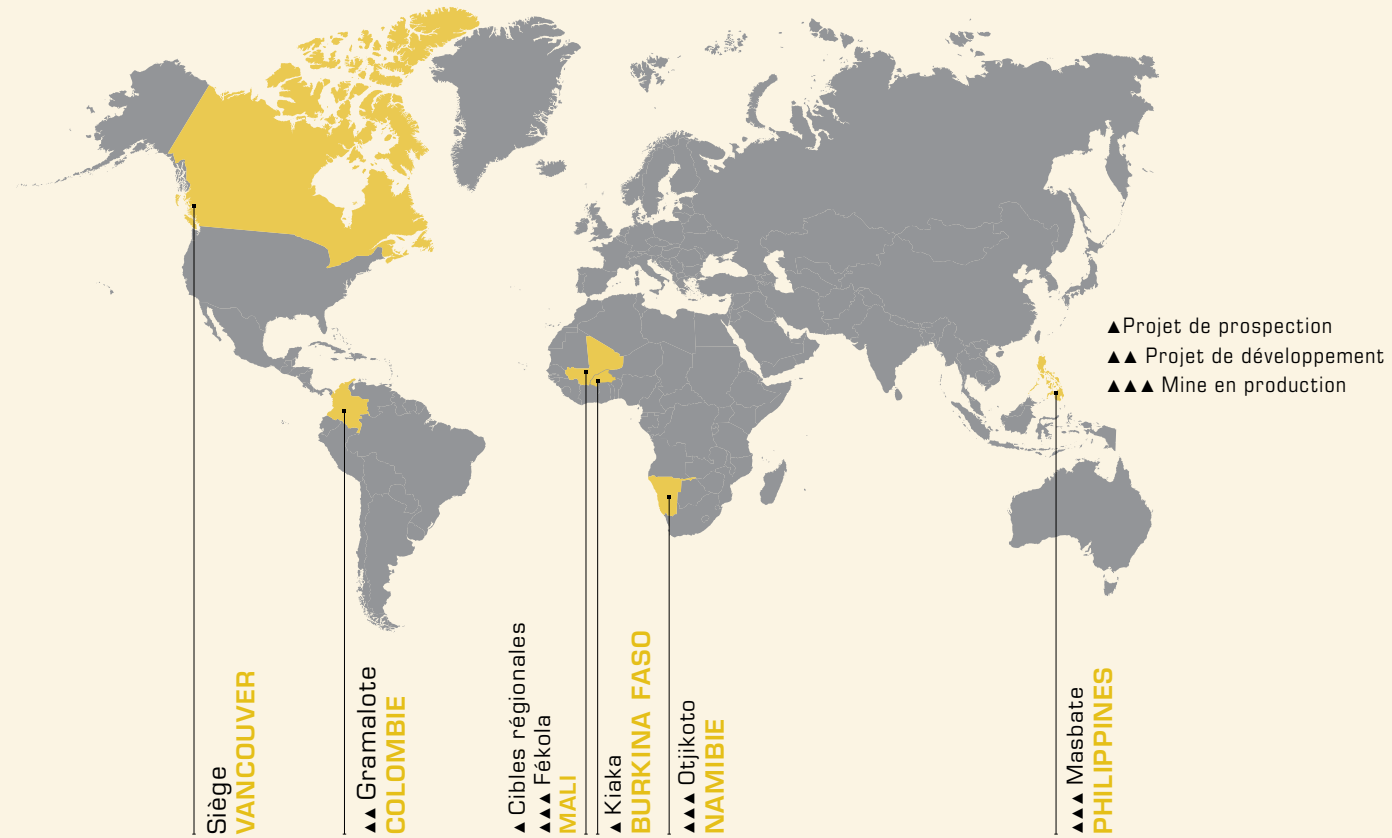
FIGURE 1 | Notre Calendrier



B2Gold est un producteur d'or à moindre coût de premier rang qui s'engage à utiliser des pratiques minières responsables et dont le siège se trouve à Vancouver, Canada. Fondée en 2007, B2Gold possède maintenant des mines d'or en exploitation au Mali, en Namibie et aux Philippines et de nombreux projets de prospection et de développement dans différents pays, notamment au Mali et en Colombie. En 2020, B2Gold prévoit une production d'or consolidée de 1 000 000 à 1 055 000 onces.

Notre axe stratégique reste centré sur une forte croissance de la production aurifère, des recettes et des flux de trésorerie, en nous concentrant sur une croissance organique, notamment en optimisant la production de nos mines d'or existantes, sur une prospection continue sur et autour de nos mines, et en recherchant des possibilités de prospection avec les populations locales. Parallèlement, nos mines de haute qualité continuent d'atteindre nos cibles financières, ce qui nous permet de rester dans une solide position financière, tout en réduisant nos dettes et en maintenant notre engagement d'exploitation minière responsable.

FIGURE 2 | Nos lieux d'activité



GOVERNANCE DE L'ENTREPRISE



B2Gold reconnaît qu'une gouvernance d'entreprise, gérance de l'environnement et responsabilité sociale robustes représentent des aspects essentiels de la gestion efficace de nos activités. Nous le faisons en intégrant les facteurs de gouvernance, environnementaux et sociaux dans tous nos processus décisionnels quotidiens. Nous maintenons notre engagement en vue de maintenir les normes élevées que nous avons établies en tant que société minière responsable.

SUPERVISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

Les neuf membres⁵ du conseil d'administration de B2Gold (Conseil) comprennent deux femmes et sept hommes. Le Conseil, dans son ensemble, possède une expérience diverse et étendue en matière de gouvernance d'entreprise, d'exploitation minière, de géologie, de finance, de comptabilité, de commerce international et de responsabilité sociale des entreprises. Le Conseil remplit son mandat directement et par le biais de comités lors de réunions régulières ou selon les besoins. Les comités du Conseil comprennent actuellement le Comité chargé des audits, le Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures, le Comité chargé de la rémunération, et le Comité chargé de la santé, de la sécurité, de l'environnement, des questions sociales et de la sécurité (SSESS).

Les membres du Conseil remplissent régulièrement des questionnaires sur l'indépendance et l'évaluation du conseil qui sont examinés par notre Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures. Notre

Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures, composé entièrement de directeurs indépendants, est responsable de l'établissement, de la maintenance et de la supervision des normes liées aux processus et pratiques de gouvernance d'entreprise de notre Société. Ces normes sont décrites dans notre Code de conduite des affaires et d'éthique et les politiques, procédures et directives afférentes.

En 2018, après avoir suivi les derniers développements de l'industrie et les tendances émergentes concernant le vote consultatif sur les rémunérations des dirigeants (souvent appelé Say on Pay), le Conseil a décidé d'accorder aux actionnaires un vote consultatif Say on Pay annuel non contraignant, à partir de l'assemblée générale annuelle (AGA) de 2019. L'objet du vote consultatif Say on Pay est de donner aux actionnaires une occasion officielle de donner leur avis sur les objectifs déclarés du régime de rémunération des cadres supérieurs et sur les régimes eux-mêmes. Le vote consultatif Say on Pay a reçu l'aval de plus de 82 % des actionnaires qui ont voté lors de l'AGA 2019.

En 2019, le Conseil a adopté un Plan de rémunération par unités d'action au rendement (PSU) destiné aux responsables et employés de la Société et aux autres sous-traitants admissibles dans le cadre du Plan PSU. Le Plan PSU a été élaboré afin d'aider la Société à recruter et à retenir les dirigeants et employés hautement qualifiés et les sous-traitants admissibles en fournissant un mécanisme de rémunération qui récompense les performances et qui motive les participants admissibles dans le cadre du Plan PSU afin d'atteindre des objectifs d'entreprise et individuels importants. Le Plan PSU reflète l'engagement de la Société pour une structure de rémunération à long terme stimulante qui aligne

les intérêts des participants aux intérêts à long terme des actionnaires. De plus, le Plan PSU devrait aider la Société à retenir les dirigeants et employés qualifiés et expérimentés et les sous-traitants admissibles en récompensant ceux qui s'impliquent à long terme dans la Société. Le Plan PSU a reçu l'aval de plus de 93 % des actionnaires qui ont voté lors de l'AGA 2019.

Le Comité SSESS du Conseil régit nos performances dans ces domaines respectifs. Le Comité SSESS se réunit trois fois par an avec la direction pour examiner les questions courantes et émergentes, évaluer les performances et la gestion des risques, et évaluer et actualiser les politiques et procédures. De plus, le Comité reçoit mensuellement un rapport actualisé sur la santé, la sécurité et l'environnement (SSE). Nos politiques et nos normes s'alignent substantiellement aux principes du Conseil international des mines et métaux (ICMM) et de la Société financière internationale (SFI). B2Gold est membre de l'Association minière du Canada (AMC), de la NCE (Namibian Chamber of Environment) et des chambres des Mines correspondantes des régions dans lesquelles nous avons des activités.

Le premier vice-président (PVP) chargé de l'exploitation de B2Gold supervise la gestion courante des services SSESS de la Société et fournit régulièrement des mises à jour à la direction de l'entreprise et au Comité SSESS. Le PVP chargé de l'exploitation est responsable des rapports de durabilité de la Société et de s'assurer que toutes les questions importantes sont couvertes dans ce Rapport.

⁵ En décembre 2019, Liane Kelly a été nommée au Conseil d'administration, à partir du 1^{er} janvier 2020.





REMARQUES

P Président de comité

X Membre de comité

¹¹ En décembre 2019, Liane Kelly a été nommée au Conseil d'administration, à partir du 1er janvier 2020.

TABLEAU 1 | Composition du Conseil

MEMBRE	CONSEIL		DATE DE NOMINATION AU CONSEIL	AUDITS	COMITÉ		
	INDÉPENDANT	SEXE			GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET CANDIDATURES	RÉMUNÉRATION	SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT, QUESTIONS SOCIALES ET SÉCURITÉ
Clive Johnson	Non	Homme	2006-12-17				
Robert Cross (Président)	Oui	Homme	2007-10-22		P	P	
Robert Gayton	Oui	Homme	2007-10-22	P	X	X	
Jerry Korpan	Oui	Homme	2007-11-20	X	X		X
Bongani Mtshisi	Oui	Homme	2011-12-22			X	X
Kevin Bullock	Oui	Homme	2013-12-20	X			
George Johnson	Oui	Homme	2016-03-15				P
Robin Weisman	Oui	Femme	2017-10-23		X		X
Liane Kelly ¹¹	Non	Femme	2020-01-01				X

ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET PRINCIPES DE GOUVERNANCE

Le Code de conduite des affaires et d'éthique de B2Gold (le Code) résume et décrit dans leurs grandes lignes les normes et les valeurs que les employés, directeurs et responsables (le Personnel) de B2Gold et de ses filiales doivent suivre dans toutes leurs transactions avec des parties prenantes. Alors que notre Conseil supervise et surveille la conformité au Code, chaque personne est responsable du respect du Code tel qu'il s'applique à tout notre Personnel (voir page 15). De plus, tous les responsables ou membres de B2Gold (basés à Vancouver ou dans nos bureaux régionaux) ayant de l'influence sur certains aspects décisionnels doivent remplir un questionnaire de conformité annuel, en vue de contrôler le respect du Code, de la politique anticorruption, des politiques sur la divulgation, la confidentialité et les délits d'initiés, et de la politique sur les lanceurs d'alertes. Le questionnaire de conformité est disponible en anglais, français et espagnol en vue d'assurer que tout le monde comprend pleinement les exigences de conformité et que tout le monde sait que la signalisation de violations du Code ou de toute politique connexe à un membre du Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures ou de la direction générale sera traitée de manière confidentielle.

Le Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures met à jour le Code comme il l'estime approprié afin de prendre en compte les modifications apportées à la structure juridique et réglementaire applicable, les pratiques commerciales de notre industrie, nos propres pratiques commerciales, et les normes d'éthique prédominantes des communautés dans lesquelles nous avons des activités. D'autres politiques ou chartes de gouvernance d'entreprise sont gérées par le Comité du Conseil approprié. Les politiques et chartes suivantes, dont la majorité (accompagnées d'un astérisque *) sont publiées sur le site Web de la Société à www.b2gold.com, ont été actualisées en mars 2018 et seront révisées à nouveau en 2020.

- » Politique sur les préavis
- » Politique anticorruption*
- » Charte du Comité chargé des audits*
- » Charte du Conseil*
- » Code de conduite des affaires et d'éthique*
- » Charte du Comité chargé de la rémunération*
- » Charte du Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures*
- » Charte du Comité chargé de la santé, de la sécurité, de l'environnement, des questions sociales et de la sécurité*
- » Politique de vote à la majorité
- » Politique sur les lanceurs d'alertes*

CODE DE CONDUITE DES AFFAIRES ET D'ÉTHIQUE

Tout le Personnel de B2Gold doit :

- » agir honnêtement et de bonne foi dans le meilleur intérêt de la Société ;
- » démontrer tout le soin, la diligence et l'habileté nécessaires à l'accomplissement des fonctions de sa position ;
- » éviter les conflits d'intérêts entre ses affaires professionnelles et ses affaires personnelles ;
- » exercer les attributions liées à son emploi, sa mission ou autre relation avec la Société et utiliser les ressources de la Société dans l'objet pour lequel elles ont été prévues ;
- » démontrer honnêteté, sincérité, respect et intégrité dans toutes les transactions et interactions professionnelles avec nos parties prenantes, clients, fournisseurs, concurrents et autres employés ; et
- » agir conformément à toutes les lois et réglementations applicables, observer les normes d'éthique énoncées dans le Code, et suivre les politiques et procédures de la Société. Si une loi applicable entre en conflit avec une politique du Code, le Personnel de B2Gold doit se conformer à la loi applicable. Si une coutume ou politique locale entre en conflit avec ce Code, le Personnel de B2Gold doit consulter le Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures et se conformer à ce Code.



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

INTÉGRER LA GESTION DE LA DURABILITÉ

La stratégie d'entreprise de B2Gold s'appuie sur son engagement envers une exploitation minière responsable, qui comprend des principes de développement durable. Notre approche de la gestion de la durabilité consiste à travailler dans le cadre des contextes sociaux, économiques et environnementaux de manière à obtenir des résultats positifs pour notre entreprise et nos parties prenantes, à court et à long terme. Cette approche est démontrée en grande partie dans ce Rapport. Nous reconnaissons que les risques et répercussions associés à nos activités sont interdépendants et que leur gestion nécessite une collaboration interfonctionnelle entre nos services et avec les différentes parties prenantes. Le processus de notre gestion des risques s'aligne au principe de précaution⁶ et comprend l'identification, l'évaluation et la résolution des possibilités et des risques économiques, sociaux et environnementaux concernant nos projets et nos opérations.

Pour soutenir ces efforts, la Société a décidé d'étendre les ressources consacrées à la supervision de la durabilité et de l'exploitation minière responsable de l'entreprise. En 2019, nous avons ajouté le rôle spécialisé de Responsable de la santé et de la sécurité au travail (SST) de l'entreprise, ouvrant la position de Responsable environnemental de l'entreprise. En 2020, nous allons créer un poste de Directeur de la durabilité, qui nous permet d'élargir nos capacités de fournir des directives à nos opérations mondiales.

FIGURE 3 | Objectifs de développement durable



CARTOGRAPHIER EN FONCTION DES ODD

Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies représentent un plan d'action mondial d'émancipation et d'inclusion sociale, de protection de l'environnement et de développement économique pour les générations actuelles et à venir. Les 17 ODD relèvent les défis les plus critiques du monde en faisant la promotion du développement durable.

B2Gold adhère au point de vue que l'industrie minière a l'occasion et le potentiel de contribuer de manière positive aux 17 ODD. Nous pensons que notre Société peut jouer un rôle essentiel dans la promotion de ces objectifs et nous nous engageons à comprendre comment nous pouvons aligner davantage nos activités professionnelles à cet effet.

L'industrie minière dans son ensemble a été cartographiée⁷ en fonction des ODD. En 2019, B2Gold a étendu son évaluation permettant de comprendre ses contributions actuelles au développement durable. Nous avons déterminé que nous contribuons déjà de manière importante à certains ODD (neuf ODD sont mis en évidence dans le Tableau 2).

À l'avenir, nous allons continuer d'élargir notre approche en vue d'intégrer les principes de développement durable à toutes nos activités et de hiérarchiser certains objectifs des ODD qui s'alignent le mieux à nos activités et à notre capacité d'offrir des contributions positives.

⁶ Déclaration de Wingspread sur le principe de précaution ; 20 janvier 1998.

⁷ *Cartographie de l'exploitation minière en fonction des objectifs de développement durable : un Atlas* ; juillet 2016 ; produit par Columbia Centre on Sustainable Development, le PNUD, le Réseau de solutions pour le développement durable (SDSN) et le Forum économique mondial.

TABLEAU 2 | Contribution de B2Gold aux ODD

1 PAS DE PAUVRETÉ



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

B2Gold contribue à accroître la prospérité des communautés et des régions dans lesquelles nous avons des activités grâce à des possibilités d'emploi local, au paiement de taxes et de redevances aux gouvernements, à des pratiques d'approvisionnement local et à des investissements dans des projets communautaires. Plusieurs exemples de programmes sont mentionnés dans ce Rapport. Nous déclarons les paiements aux gouvernements dans nos rapports annuels et dans nos dépôts de déclarations LMTSE (Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif).

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

B2Gold a mis en place des normes d'approvisionnement local et d'emploi local dans chaque région. Nous rendons compte tous les ans de ces aspects. En plus des contributions économiques directes que nous apportons par le biais d'emplois, d'avantages sociaux et d'un environnement de travail stable, nous nous impliquons dans les communautés locales et investissons dans des projets d'autosuffisance durable qui renforcent la capacité de subsistance et développent des économies locales diversifiées. Lorsqu'une réinstallation est nécessaire, nous considérons la restauration des moyens de subsistance comme un élément essentiel.

15 VIE TERRESTRE



Préserver, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres

Les activités minières ont le potentiel d'affecter la biodiversité et les écosystèmes, de manière conséquente et hautement visible. La protection des écosystèmes mondiaux est une valeur importante, tant pour nous que pour nos parties prenantes. B2Gold est résolue à préserver la biodiversité et à adopter des approches d'aménagement des terres intégrées. Notre approche de l'utilisation et de la réhabilitation des terres adopte les meilleures pratiques et comprend des activités de boisement et de reboisement, comme décrit dans ce Rapport. En Namibie, B2Gold va au-delà de la conformité environnementale avec la création de la Réserve naturelle d'Otjikoto (qui accueille un programme de conservation de la faune et qui développe des programmes éducatifs sur l'environnement et la conservation) et en menant l'établissement de la Chambre de l'environnement de Namibie (NCE). Dans d'autres régions, nous collaborons avec des parties prenantes locales pour promouvoir des plans d'aménagement des terres durables.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

La gestion de la santé et de la sécurité de tous les employés sous-traitants est essentielle pour B2Gold. Nous améliorons d'année en année notre approche de la sécurité au travail dans toutes nos opérations. Nous investissons également dans des programmes de santé et de bien-être dans toutes les communautés dans lesquelles nous travaillons. Les exemples comprennent le soutien aux centres de santé des communautés, des campagnes de sensibilisation au VIH et aux violences domestiques, des programmes de développement de la petite enfance (DPE) et de nombreux programmes de bourse d'études destinés aux enfants, aux jeunes et aux employés. Nombre d'entre eux sont mis en évidence dans ce Rapport.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables

Il est parfois nécessaire de relocaliser des communautés pour développer une mine. B2Gold gère les projets de réinstallation en s'appuyant sur des normes de performance internes alignées aux meilleures pratiques internationales. L'approche de B2Gold comporte des éléments fondamentaux, comme de veiller à fournir des logements dignes, plus modernes et sûrs et des infrastructures durables, et incorporant la participation des communautés, le respect et les considérations culturelles. Vous trouverez des exemples de projets détaillés dans ce rapport et les rapports précédents. Le projet de réinstallation au nouveau village de Fadougou, notamment, a été développé dans le cadre d'une approche inclusive et participative qui comprenait la création et le renforcement des capacités des comités communautaires en vue de planifier et de gérer le nouvel établissement. (Regardez le documentaire New Beginnings sur www.b2gold.com et lisez notre mise à jour sur le nouveau village de Fadougou à la page 84.



Documentaire New Beginnings : YouTube <https://youtu.be/Z7oOqy9qltk>

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable

Les principes d'équité, de respect, de transparence et de responsabilité de B2Gold dictent comment nous menons nos affaires. Nous attendons de tous nos employés et partenaires qu'ils traitent tout le monde de cette manière et qu'ils s'appuient sur notre Code d'éthique, les Normes en matière d'implication des parties prenantes, la politique anticorruption et de nombreuses autres politiques, normes et directives. Nous élaborons des plans de gestion de l'environnement et des questions sociales incluant des parties prenantes locales. Nous divulguons tous les ans nos performances et nos investissements concernant l'économie, la gouvernance, l'environnement et les questions sociales. Nous respectons toutes les lois, réglementations et règles qui régissent ces aspects. Nous avons réalisé de manière proactive des études d'impact sur les droits de l'homme dans toutes les régions dans lesquelles nous avons des activités, afin d'identifier et d'analyser où les droits de l'homme pourraient être affectés et, s'ils sont affectés, les impacts associés. Ces évaluations sont suivies de plans d'action de la direction et d'initiatives et de formations de sensibilisation aux droits de l'homme.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Parvenir à l'égalité des sexes et habiliter toutes les femmes et les filles

B2Gold déclare tous les ans la représentation féminine au sein de ses effectifs. À la suite d'une évaluation interne (2017) et d'un atelier de sensibilisation destiné aux cadres supérieurs (2018), nous avons mis en place une stratégie de pluralité des genres en 2019. Beaucoup de nos programmes d'investissement dans les communautés ciblent particulièrement les femmes et les filles. B2Gold collabore avec l'UNICEF pour soutenir et habiliter les filles et jeunes femmes des communautés minières artisanales du cercle de Kéniéba. (Reportez-vous à la page 82.)

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous

B2Gold, dont les opérations se trouvent dans des zones reculées où l'accès à l'eau est souvent difficile pour les communautés locales, collabore avec les communautés locales et les parties prenantes pour améliorer l'accès à l'eau et créer des capacités de gestion efficace de l'eau et de l'assainissement. Dans les régions dans lesquelles nous avons des activités, nous avons mis en place des projets liés à l'eau et à l'assainissement, par exemple, des points d'eau communautaires au Mali et des adductions d'eau communautaires aux Philippines et au Nicaragua.

14 VIE AQUATIQUE



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines

L'appréciation de nos océans et de nos ressources marines est une considération que partage B2Gold. Aux Philippines, nous avons identifié une possibilité de contribuer de manière importante à la conservation des océans et des ressources marines et de motiver les pêcheurs afin qu'ils changent leurs pratiques insoutenables. Le projet de B2Gold concernant la conservation des océans et des milieux marins est décrit dans le documentaire One Ocean (Un océan) (accessible à www.b2gold.com). En collaboration avec des parties prenantes locales, nous restaurons des récifs de corail, reboisons des mangroves, protégeons la faune et la flore marines, et facilitons l'adoption de pratiques de pêche durables. Nous avons formé des partenariats avec la Reef Ball Foundation, des organisations et gouvernements locaux, et établi une Aire marine protégée (AMP) en vue de protéger les milieux côtiers et marins.

Documentaire One Ocean :

YouTube <https://youtu.be/t6vQ4sKlYn0>



NOS PARTIES PRENANTES

En tant que société ayant des activités dans le monde entier, nos parties prenantes sont de nature très variée. Nos méthodes de communication avec les parties prenantes varient, ainsi que la fréquence des communications.

Au niveau de l'entreprise, nous communiquons par l'intermédiaire des AGA, de publications d'entreprise (y compris du Rapport annuel, du Rapport d'exploitation minière responsable, de rapports SEDAR et de rapports et de vidéos portant sur des sujets spécifiques), de notre site Web (www.b2gold.com) et de communiqués de presse destinés au marché et aux médias. La direction générale communique régulièrement avec les parties prenantes sur des questions de gouvernance et de SSESS par l'intermédiaire de conférences téléphoniques trimestrielles, de communiqués de presse, de visites de sites destinées aux investisseurs et analystes, de journées d'accueil des investisseurs, de conférences de l'industrie minière et d'autres forums, pendant toute l'année.

Au niveau régional, chaque exploitation doit planifier et mettre en œuvre des activités d'implication des parties prenantes. Les parties prenantes du gouvernement sont consultées régulièrement par la direction régionale, des dirigeants de l'entreprise (y

compris par notre vice-président chargé des Relations avec le gouvernement) dans toutes les phases de nos opérations. Plusieurs méthodes d'engagement du dialogue sont utilisées avec les parties prenantes des communautés, qui sont décrites dans la section Communauté commençant à la page 73, y compris des réunions locales, forums de consultation, mécanismes de dépôt de plaintes, documentaires vidéo et médias locaux.

Nos employés et sous-traitants sont des parties prenantes essentielles avec lesquelles nous communiquons en utilisant des mécanismes internes spécifiques, détaillés dans la section Notre personnel commençant à la page 49. Les comités d'employés sectoriels, bulletins d'information internes, mécanismes de dépôt de plaintes et enquêtes d'implication représentent une partie de nos méthodes de communication. Notre implication avec les fournisseurs et les sous-traitants a été étendue avec l'introduction de notre Code de conduite des fournisseurs (voir page 23 pour plus d'informations).

Les fournisseurs et partenaires commerciaux bénéficient de plus en plus de nos méthodes de communication internes et externes.

NOTRE CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE

3 ODD couverts
dans cette section

1 PAS
DE PAUVRETÉ



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE



L'année 2019 a été une autre année de solides performances opérationnelles pour B2Gold, avec la clôture de sa onzième année consécutive de production d'or annuelle consolidée record. La production d'or consolidée de B2Gold a atteint le record annuel de 969 495 onces (y compris 118 379 onces issues d'opérations abandonnées) en 2019.

Avec la production de Calibre Mining pouvant être attribuée⁸ (10 724 onces pendant la période tampon du 15 octobre 2019 au 31 décembre 2019), la production d'or totale s'est élevée à 980 219 onces, ce qui dépasse le seuil supérieur de la plage d'estimation de la Société. Les trois exploitations (la mine de Fékola au Mali, la mine d'Otjikoto en Namibie et la mine de Masbate aux Philippines) dépassent les seuils supérieurs de leurs plages d'estimation respectives.

Les flux de trésorerie consolidés des opérations se sont élevés au total à un record de 492 millions de dollars en 2019, un produit de la production d'or annuelle record de la Société, du contrôle des coûts rigoureux et constant sur tous les projets et du prix de l'or plus élevé réalisé en 2019. B2Gold utilise les flux de trésorerie de ses opérations pour réduire sa dette totale, notamment sur les prêts et baux d'équipement, de 220 millions de dollars, d'environ 480 millions de dollars début 2019 à 260 millions de dollars à la fin de l'année.

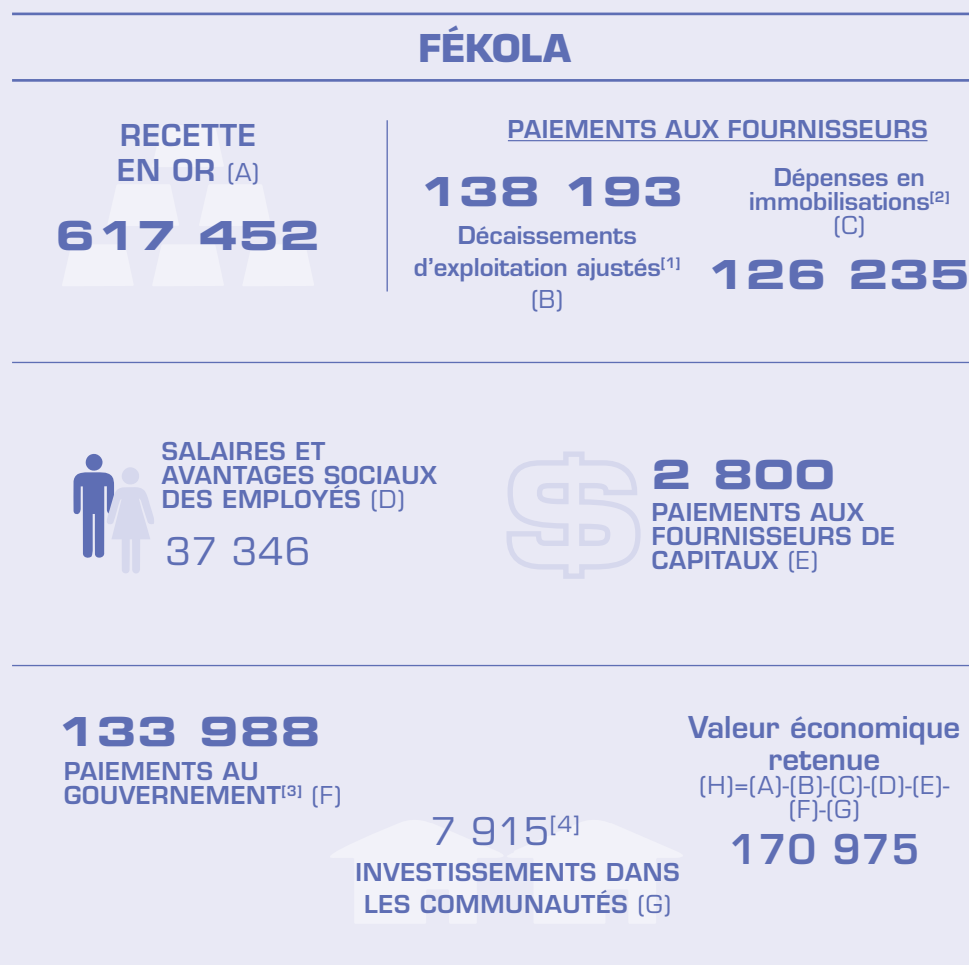
En 2019, les recettes consolidées de la vente d'or des opérations continues se sont élevées à 1 156 millions de dollars sur la vente de 827 800 onces au prix moyen de 1 396 dollars l'once, comparés aux 1 051 millions sur la vente de 833 696 onces au prix moyen de 1 261 dollars l'once en 2018. En comptant les mines d'El Limon et de La Libertad (opérations abandonnées), les recettes consolidées ajustées sur la vente d'or ont atteint le record annuel de 1 318 millions sur la vente de 943 465 onces au prix de vente moyen de 1 397 dollars l'once.

Les recettes sont définies comme des « recettes en or », car le produit des ventes d'argent est considéré comme un sous-produit et crédité aux coûts de production à des fins comptables. Le produit des intérêts créditeurs ou de la vente d'actifs n'est pas considéré comme important.

VALEUR ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE ET DISTRIBUÉE

Nos résultats opérationnels en 2019 sont fêtés par nos parties prenantes. B2Gold fête également sa réussite avec les nombreuses parties prenantes des pays, régions et communautés dans lesquels nous avons des activités. Notre contribution économique est également mesurée en fonction de la valeur économique que nous produisons pour les autres, y compris les paiements que nous versons aux gouvernements par le biais de taxes et de redevances, des emplois et approvisionnements locaux, et de nos investissements dans les communautés.

⁸ Le 15 octobre 2019, la Société a terminé la restructuration de ses intérêts dans ses actifs du Nicaragua par le biais d'une transaction avec Calibre Mining, dans laquelle Calibre Mining a acquis les mines d'El Limon et de La Libertad et d'autres propriétés du Nicaragua en contrepartie d'une somme totalisant 100 millions de dollars (plus des ajustements du fonds de roulement d'environ 18 millions de dollars), dont 40 millions de dollars ont été perçus sous forme d'actions ordinaires Calibre Mining. La Société conserve toujours actuellement environ 34 % d'intérêts indirects dans les actifs du Nicaragua par le biais de ses titres de participation dans Calibre Mining et continuera de profiter des prospections fructueuses ou des bénéfices réalisés dans ces opérations.

TABLEAU 3 | Valeur économique distribuée et retenue en 2019 (milliers de dollars)**REMARQUES**

⁽¹⁾ Les Décaissements d'exploitation ajustés correspondent aux « Décaissements d'exploitation » (voir « Mesures non IFRS ») moins les Salaires et avantages sociaux des employés de 106 millions de dollars liés directement aux opérations. Les décaissements d'exploitation ajustés sont présentés dans le tableau ci-dessus au lieu des Décaissements d'exploitation afin d'éviter de compter deux fois les Salaires et avantages sociaux des employés, qui sont présentés séparément dans la colonne D du tableau ci-dessus.

⁽²⁾ Les Dépenses en immobilisation sont constituées des dépenses en immobilisation de maintien ou non, y compris la prospection sur les projets de développement, et sont rapportées sur la base des paiements.

⁽³⁾ Les Paiements au gouvernement sont constitués des impôts sur le revenu et des retenues fiscales, des taxes sur la production, des impôts fonciers et des droits de licence, et des dividendes prioritaires de 10 % versés à l'État du Mali.

⁽⁴⁾ Comprend 7 millions de dollars pour les coûts de réinstallation du village de Fadougou.

La bonne compréhension de la manière dont cette valeur économique est distribuée parmi les employés, au sein des communautés dans lesquelles nous avons des activités et, spécifiquement, des investissements que nous faisons dans les communautés qui nous accueillent, influence nos décisions opérationnelles et sous-tend la responsabilité économique de B2Gold.

En 2019, les dépenses en immobilisations totales investies par la Société se sont élevées à 307 millions de dollars, un accroissement de 45 millions de dollars par rapport à 2018, dû principalement au projet d'extension de la mine de Fékola et au projet de centrale solaire de Fékola. Les Dépenses en immobilisation comprenaient également 46 millions de dollars pour les prospections en zones de friche et en zones vierges.

La conception et la construction de la centrale solaire de Fékola a bien progressé lors du deuxième semestre 2019 et reste dans le budget, et devrait se terminer vers la fin 2020⁹. La centrale solaire de Fékola sera une des plus grandes centrales hybrides à l'énergie solaire et au fioul lourd (FL) hors réseau du monde, avec 30 MW produits par des composants solaires et 64 MW de capacité de production au FL et au diesel. La centrale solaire possèdera également un composant de batterie de 15,4 MWh et jusqu'à 17,3 MW de puissance de décharge. Selon les hypothèses actuelles, le projet devrait avoir une période de recouvrement de quatre ans et devrait réduire les coûts de plus de 7 %. La consommation de FL devrait diminuer d'environ 13,1 millions de litres par an, éliminant environ 39 000 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone par an. Les dépenses en immobilisations de la centrale solaire de Fékola devraient s'élever à environ 38 millions de dollars, dont 14 millions ont été encourues en 2019 (voir la page 38 pour plus d'informations).

L'investissement dans les communautés s'est élevé à 15 millions de dollars en 2019, une réduction de 6 millions par rapport à 2018. La réduction est due principalement aux moindres coûts de réinstallation du village de Fadougou au Mali, qui se sont élevés à 7 millions de dollars en 2019, au lieu de 11 millions de dollars en 2018. La réinstallation du village de Fadougou s'est terminée au deuxième trimestre 2019 (le village de Fadougou était initialement situé à côté de la principale fosse de la mine à ciel ouvert de Fékola). La construction du nouveau village a commencé fin 2017 et s'est terminée en février 2019. Elle a compris la construction de plus de 700 nouvelles structures, dans lesquelles toutes les maisons possèdent un éclairage solaire et des latrines, ainsi qu'un meilleur accès à l'eau potable. La communauté de Fadougou a commencé à emménager dans les nouvelles maisons du nouveau village de Fadougou en avril 2019 et a terminé fin juin 2019. La mosquée, l'école et la clinique ont été transmises aux autorités respectives et sont pleinement opérationnelles. La formation sur la gestion et l'entretien de l'infrastructure, du système d'alimentation en eau et d'élimination des déchets est en cours.

⁹ Les dates s'appuient sur les hypothèses actuelles et sont sujettes à modification en raison des retombées de la pandémie du COVID-19.

PERSPECTIVE

À l'horizon 2020, B2Gold reste en bonne position pour obtenir de bonnes performances opérationnelles et financières avec une production d'or consolidée prévue entre 955 000 et 1 005 000 onces. En comptant les intérêts de la Société (34 %) sur la production d'or projetée des mines d'El Limon et de La Libertad de Calibre, la production d'or totale de la Société devrait atteindre 1 000 000 à 1 055 000 onces en 2020.

Avec des prévisions de production d'or plus élevées pour 2020, le contrôle continu des coûts et la vente des mines à coûts plus élevés que la Société possédait au Nicaragua, les décaissements d'exploitation consolidés par once et les coûts de maintien tout compris (AISC) par once de la Société devraient diminuer davantage en 2020. Les décaissements d'exploitation consolidés de la Société (y compris les intérêts attribuables de la Société dans les résultats de Calibre) devraient diminuer considérablement en 2020 (d'environ 15 % par rapport à 2019) pour atteindre entre 415 dollars et 455 dollars par once. Les AISC consolidés de la Société (y compris les intérêts attribuables de la Société dans les résultats de Calibre) devraient atteindre 780 dollars à 820 dollars par once, soit environ 7 % de moins qu'en 2019.

Avec des prévisions de production d'or et du prix de l'or plus élevées en 2020, et avec des coûts d'exploitation par unité qui devraient être inférieurs, la Société s'attend à ce que la trésorerie issue des activités d'exploitation s'accroisse considérablement en 2020. Selon les hypothèses actuelles, y compris un prix de l'or à 1 500 dollars l'once, la Société devrait générer des flux de trésorerie issus des activités d'exploitation d'environ 700 millions de dollars en 2020.

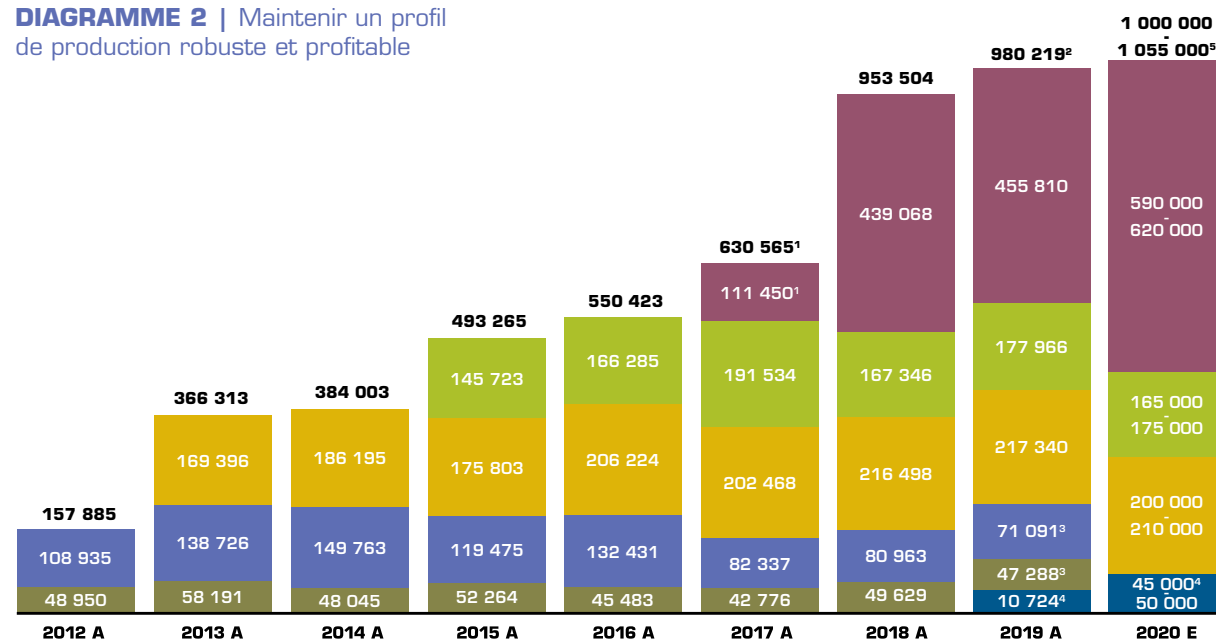
D'après les plans d'exploitation actuels, sur la période de cinq ans s'étendant de 2020 à 2024, la production d'or annuelle consolidée de la Société devrait s'élever en moyenne à 950 000 onces avec des AISC s'élevant en moyenne à 825 dollars par once.

La stratégie courante de la Société prévoit de continuer à maximiser la production profitable de ses mines, de réduire la dette et d'étendre la capacité et la production annuelle de la mine de Fékola, de faire progresser son pipeline de projets de développement et de prospection, d'évaluer les possibilités de prospection, et de continuer à verser des dividendes.

LÉGENDE:

■ Mine de Fékola Mali	■ Mine de La Libertad Nicaragua
■ Mine d'Otjikoto Namibie	■ Mine d'El Limon Nicaragua
■ Mine de Masbate Philippines	■ Production attribuable de Calibre Mining Corp. (Calibre)

DIAGRAMME 2 | Maintenir un profil de production robuste et profitable



REMARQUES

¹ Comprend 79 246 onces de production pré-commerciale de la mine de Fékola.

² Comprend la production/les coûts des opérations abandonnées et la participation à Calibre pour la période du 15 octobre 2019 au 31 décembre 2019.

³ Le 15 octobre 2019, B2Gold a procédé à la restructuration de ses intérêts dans la mine de La Libertad et dans la mine d'El Limon et, en conséquence, détient maintenant une participation de 34 % dans Calibre. En conséquence, du 1er janvier 2019 à la date de vente, dans le cadre de la préparation des rapports financiers, B2Gold a classé la production et les résultats issus de ces mines comme des opérations abandonnées.

⁴ Depuis le 15 octobre 2019, B2Gold utilise la méthode comptable de mise en équivalence concernant sa participation dans Calibre (environ 34 %) et rapporte sa part attribuable de la production et des coûts de Calibre dans le cadre de sa production et des ses coûts.

⁵ À la fin du premier trimestre (T1) 2020, Calibre a annoncé la suspension temporaire de ses opérations du Nicaragua en raison de la pandémie COVID-19. Cependant, étant donné que les trois mines en exploitation de B2Gold sont en avance de 16 156 onces sur le budget à la fin du T1, la Société a déterminé que ses estimations pour 2020 devraient être maintenues.

A – Atteinte

E – Estimée : En fonction des hypothèses actuelles.

La production et les estimations consolidées de B2Gold sont présentées sur une base de 100 %, sauf indication contraire.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET APPROVISIONNEMENTS LOCAUX

De la prospection à la fermeture, la Société utilise une gamme de marchandises et de services divers comprenant de l'équipement lourd, des produits chimiques de traitement, du carburant et des huiles, des explosifs, des pièces d'équipement et des services professionnels. Nos services d'Approvisionnement d'entreprise et de site travaillent avec les fournisseurs et sous-traitants en s'appuyant sur des principes de partenariat à long terme, de concurrence loyale et de conduite éthique. Nous appliquons des processus et procédures de pré-qualification et d'attribution de marchés, des modalités commerciales et une supervision constante afin de contrôler les pratiques commerciales des fournisseurs et sous-traitants.

Dans le cadre de notre engagement envers les droits de l'homme et de nos efforts d'amélioration constants de la gestion des fournisseurs, nous avons mis en place un Code de conduite des fournisseurs qui a été examiné par des directeurs généraux et des cadres, et approuvé par le Conseil de B2Gold. Il décrit nos attentes que les fournisseurs agissent conformément aux engagements de notre entreprise dans leur gestion de la santé et de la sécurité, des droits du travail et des droits de l'homme, de l'environnement, de la conduite des affaires et de l'éthique, et du développement socioéconomique. En 2019, le Code de conduite des fournisseurs a été communiqué à tous nos fournisseurs existants. À la fin de l'année 2019, 66 % de tous les fournisseurs actifs avaient signé le Code de conduite des fournisseurs. Un contenu spécifique relatif aux mécanismes de dépôt de plaintes par les employés des sous-traitants a également été ajouté à tous les contrats en 2019.

L'équipe d'Approvisionnement de l'entreprise continue de collaborer avec les équipes du service de Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) de la Société et des sites, du service Juridique, du service de l'Environnement, du service des Ressources humaines (RH), et du service de Santé et de Sécurité sur la mise en place du Code de conduite des fournisseurs, en se concentrant initialement sur les

sous-traitants. Une évaluation a été réalisée en 2019 afin de déterminer comment intégrer le Code de conduite des fournisseurs à la procédure existante concernant les sous-traitants. Des directives ont été élaborées afin d'aider les sites à évaluer les sous-traitants selon le Code de conduite des fournisseurs. Bien qu'il s'agisse d'un outil d'autoévaluation, les risques liés aux sous-traitants et aux fournisseurs sont identifiés et gérés, le contenu pertinent est inclus dans les contrats, et les performances sont suivies et évaluées. Le travail de mise à jour des systèmes et des processus continuera en 2020. Les mesures prises dans le cadre de la mise en place du Code de conduite des fournisseurs renforceront les systèmes et les pratiques actuels de gestion des risques liés aux sous-traitants, notamment les processus liés à la gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement, et les évaluations liées aux droits de l'homme.

En 2019, B2Gold a examiné les recommandations des évaluations réalisées sur les droits de l'homme au Mali, aux Philippines, en Namibie et au Nicaragua au cours des trois dernières années (voir la page 71), qui comprennent plusieurs risques liés aux sous-traitants travaillant sur site. Les risques importants ont été traités, notamment ceux qui sont liés à l'hébergement des employés des sous-traitants et le paiement dans les délais des salaires. Les risques

concernant le travail forcé ou le travail des enfants ont été pris en considération dans l'évaluation sur les droits de l'homme ; aucun risque important n'a été identifié.

APPROVISIONNEMENT LOCAL

B2Gold s'engage à maximiser les avantages économiques locaux et nationaux qu'apportent nos contrats et nos achats. Nous sommes conscients de la priorité élevée que les gouvernements et communautés hôtes accordent aux approvisionnements locaux. Dans l'approvisionnement en marchandises et en services nécessaires à nos opérations, nous donnons dans la mesure du possible la préférence aux entreprises locales, à condition qu'elles satisfassent aux exigences minimales concernant la sécurité, la qualité, l'éthique et les coûts. Notre Norme de performance sur la teneur en éléments d'origine locale définit les exigences minimum permettant d'améliorer les possibilités et avantages d'un approvisionnement local. Les services d'Approvisionnement et de Relations avec les communautés se coordonnent pour accroître la capacité des petites entreprises et fournisseurs locaux, directement ou par l'intermédiaire de prestataires de services, et suivent nos performances concernant l'approvisionnement local.

Au Mali, des efforts ont été faits pour acheter en priorité des matériaux et des services chez des sous-traitants du cercle local, ainsi que du Mali. La plus grande partie des matériaux de construction du nouveau village de Fadougou a été achetée dans le pays, et toutes les infrastructures des projets communautaires sont construites par des fournisseurs locaux. Du soutien est fourni aux fournisseurs locaux par le projet AFECK (voir l'article de la page 26), notre service d'Approvisionnement et d'autres services.



Les équipes d'Approvisionnement et des Relations avec les communautés collaborent directement avec les fournisseurs potentiels ou existants pour s'assurer qu'ils satisfont à nos exigences, et forment des partenariats avec des prestataires de services externes pour accroître leur capacité. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de réussite :



→ **FÉKOLA MINE**

- » La mine de Fékola a passé un contrat avec un fournisseur local afin qu'il fournisse des services de navettes à tous les employés de la mine. Le service a commencé avec deux bus en 2015 et a continué de croître au fil du temps avec le soutien des services d'Approvisionnement et de Santé et de Sécurité de B2Gold, afin de veiller à ce que les chauffeurs soient suffisamment qualifiés et formés pour conduire en toute sécurité. Des réunions avec les chauffeurs sont organisées régulièrement, ainsi que l'inspection des bus. Récemment, après avoir reçu des plaintes sur la mauvaise condition de plusieurs bus, B2Gold a signé un contrat à long terme et a fourni un soutien financier afin que le sous-traitant puisse progressivement moderniser son parc au cours du contrat.



- » La mine de Fékola achète autant de légumes et de produits alimentaires locaux que possible et a étendu ses fournisseurs locaux avec huit coopératives et 14 petites entreprises des villages avoisinants. B2Gold et le programme AFECK (voir l'article ci-dessous) ont aidé beaucoup de ces coopératives et entreprises à se développer et à se régulariser, et continuent de fournir des formations et de l'assistance.



- » À la suite d'une recommandation par un sous-traitant de Fékola et après l'exécution réussie d'une commande d'essai, un fournisseur local répare maintenant les sièges et fabrique de nouvelles housses de sièges pour différents véhicules du site.

TABLEAU 4 | Chaîne d'approvisionnement et approvisionnements locaux

FÉKOLA, MALI ⁽¹⁾

**DÉFINITION DE
« LOCAL – AU NIVEAU DES
COMMUNAUTÉS »**

Cercle de Kéniéba

**DÉFINITION DE
« LOCAL – AU NIVEAU
NATIONAL »**
Bons de commande du pays
(Mali) et payé dans la devise
nationale (franc CFA, XOF)

0,68 %
**LOCAL - AU NIVEAU
DES COMMUNAUTÉS**
(% DES ACHATS TOTAUX)

60 %
**LOCAL - AU NIVEAU
NATIONAL**
(% DES ACHATS TOTAUX)

REMARQUES

⁽¹⁾ Les données liées aux approvisionnements de Fékola ne comprennent pas les dépenses en immobilisation du projet d'extension.



ODD 1, 5, 8

LA FIERTÉ DE L'AFECK

LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE KÉNIÉBA

Le projet Adéquation formation à l'emploi dans le cercle de Kéniéba (AFECK) est une initiative de « compétences professionnelles » cofinancée par Affaires mondiales Canada et B2Gold (75 % et 25 % respectivement), et mise en œuvre par Cowater-Sogema (un organisme de développement international).

Les objectifs de l'AFECK sont d'améliorer les compétences professionnelles des résidents du cercle de Kéniéba afin de répondre aux besoins du marché du travail et d'accroître la capacité des petites entreprises, en se concentrant sur les entrepreneuses. Le projet soutient également le gouvernement local en vue d'améliorer la fourniture de programmes liés aux compétences professionnelles et à la formation. Le résultat attendu et obtenu est d'accroître les possibilités d'approvisionnement local.

Le projet, qui a commencé en 2017, a fourni des formations professionnelles à environ 2 200 habitants de Kéniéba jusqu'en décembre 2019. Des entrepreneurs locaux ont également été soutenus par le projet par le biais de formations techniques sur la gestion des petites entreprises, l'hygiène et la préparation alimentaire. L'AFECK a contribué à régulariser 27 petites entreprises, notamment 15 coopératives de femmes, et a veillé à ce qu'elles soient enregistrées en tant que vendeuses auprès des sociétés minières possédant des exploitations dans la région. Le suivi de ces 15 coopératives de femmes a révélé un accroissement de 65 % de leurs revenus.

Parmi les réalisations importantes du projet AFECK, on peut compter l'établissement du Centre de formation professionnelle de Kéniéba, qui a la capacité de former jusqu'à 360 étudiants par an en restauration, soudure, électricité et mécanique automobile, avec une formation complémentaire en alphabétisation et en entrepreneuriat. Aujourd'hui, le centre est la fierté de la région, avec 133 diplômés (y compris 68 femmes) à ce jour.

Le centre est confronté à certaines difficultés : il existe de nombreux candidats (souvent plus de 300 candidatures pour juste 30 places à la foi), le niveau d'éducation des étudiants à leur arrivée est souvent bas, et la région manque d'instructeurs qualifiés. Pour mieux répondre aux besoins de formation du cercle de Kéniéba, la construction de trois ateliers supplémentaires est en considération, pour les classes d'alphabétisation, de mécanique et de restauration.

À l'avenir, les demandes pourront être faites par l'intermédiaire de l'Agence nationale pour l'emploi locale, la mairie et le conseil de cercle de Kéniéba. Un comité consultatif composé de parties prenantes de la communauté recrutera les candidats qui répondent au profil souhaité.



NOTRE ENVIRONNEMENT

ODD couverts dans cette section

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



Les opérations de B2Gold s'étendent sur plusieurs continents, dans des écosystèmes allant des savanes et des brousses subtropicales et semi-arides d'Afrique occidentale et australe aux forêts tropicales des Philippines. Nos politiques en matière d'environnement et de biodiversité traitent des risques environnementaux clés auxquels sont confrontées nos activités et de notre engagement dans ces domaines. Cela comprend notre engagement de gérer et de réduire au minimum nos impacts potentiels sur la qualité de l'eau, du sol et de l'air et sur la biodiversité et de protéger l'environnement naturel dans les zones où nous avons des activités.

Notre stratégie consiste à identifier et à atténuer et gérer de manière proactive notre impact environnemental. Nous avons intégré notre stratégie de gestion de l'environnement à nos politiques sur l'environnement et la biodiversité, à notre système de gestion SSE et à nos normes de performance. Nos normes exigent que nous nous conformions à toutes les réglementations du pays et sont conformes aux normes concernées de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), et s'appuient sur les Normes de performance de la SFI et sur les meilleures pratiques internationales dans l'éventualité où les systèmes de réglementation nationaux ne sont pas suffisamment rigoureux.

Comme nous l'avons précédemment déclaré, nous avons largement actualisé nos politiques et nos normes en matière d'environnement et de biodiversité en 2018, afin d'incorporer les développements récents et les améliorations apportées aux normes de l'industrie, ainsi que la croissance de B2Gold. En 2019, B2Gold a élaboré un Plan stratégique sur l'environnement exhaustif s'étendant de 2020 à 2023. Le Plan stratégique identifie les aspects environnementaux clés et définit des objectifs et des cibles spécifiques pour nos opérations, fournissant une feuille de route d'amélioration de la gestion des risques et des performances en matière d'environnement qui s'aligne à la stratégie d'entreprise globale de B2Gold.

LE PLAN STRATÉGIQUE TRAITE DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SUIVANTS :

- » Gestion des risques et performances en matière d'environnement
- » Conformité à la réglementation sur l'environnement
- » Gestion et production de rapports sur l'eau
- » Restauration des mines
- » Surveillance géochimique des mines
- » Énergie et changement climatique

Le Plan stratégique s'étend actuellement jusqu'à fin 2023 mais sera étendu et actualisé à intervalles réguliers. Deux domaines critiques sont arrivés au premier plan ces dernières années, la gestion des résidus et les risques liés au changement climatique, et ces deux aspects font partie intégrante des stratégies de gestion environnementale de B2Gold. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les différents aspects du Plan stratégique dans les sections respectives de ce Rapport.

Nos stratégies globales en matière de gestion de l'eau, de l'énergie et du climat, et sur la fermeture et la restauration des mines, renforcent notre gouvernance, réduisent nos risques et responsabilités, et soutiennent notre objectif global d'amélioration continue de nos performances.

EAU



La disponibilité d'un approvisionnement fiable en eau propre est essentielle pour la population croissante et la santé de l'environnement. Des sources d'eau fiables et durables sont également essentielles pour nos opérations. Les activités de broyage et de traitement du minerai nécessitent de grandes quantités d'eau et les activités minières peuvent potentiellement affecter la qualité de l'eau. Nous pompons de l'eau souterraine pour nous permettre d'atteindre les gisements et utilisons de l'eau pour traiter le minerai, gérer les émissions de poussière, et fournir de l'eau potable et des services de traitement des eaux usées. Nos opérations consomment également de l'eau par évaporation et entraînement dans les bassins de stockage des résidus (BSR), les bassins de traitement et de rétention des eaux pluviales, et les haldes à stérile.

Les sociétés minières démontrent leur leadership en matière de gestion de l'eau en utilisant l'eau efficacement, en maintenant la qualité de l'eau, et en s'impliquant auprès des communautés et parties prenantes afin de gérer de manière collaborative une ressource d'eau commune pendant toute la durée d'exploitation de la mine. Notre engagement comprend de bien comprendre la disponibilité et l'utilisation de l'eau au sein des bassins hydrographiques dans lesquels nous avons des activités et le développement de méthodes de gestion qui réduisent ou atténuent notre impact sur la qualité et la quantité de l'eau. Il est fondamental de gérer les ressources en eau de manière responsable pour garder la confiance des communautés intéressées dans nos zones d'opération.

GESTION DES EAUX

Chacune de nos opérations possède ses propres risques et impacts : alors que certaines opérations se situent dans des environnements arides, d'autres doivent gérer des pluies intenses. En conséquence, le programme de gestion des ressources en eau se concentre sur les risques et les impacts spécifiques aux sites, comme la sécurité de l'approvisionnement en eau et la gestion de la qualité des eaux rendues à l'environnement.

Notre Norme de performance globale en matière de gestion de l'eau établit les exigences minimales de gestion des risques liés à l'eau qui s'alignent à notre stratégie et à nos engagements globaux. Nos efforts de gestion des ressources en eau cherchent à conserver la propreté



de l'eau et à minimiser la quantité d'eau affectée par les activités minières. Toutes nos opérations recyclent les eaux de traitement afin de minimiser l'utilisation d'eau douce dans toute la mesure du possible. Sur nos différents sites, de l'eau est tirée des eaux de surface et de sources souterraines, ainsi que des précipitations et des ruissellements sur et dans nos installations. Les eaux sont évacuées dans différents environnements récepteurs, y compris des environnements d'eau de surface et marins, réinjectées dans les eaux souterraines, et par perte par évaporation.

LES EAUX ÉVACUÉES SONT TRAITÉES, EN CAS DE BESOIN, AFIN DE SATISFAIRE AUX NORMES DE QUALITÉ DE L'EAU ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES AVANT D'ÊTRE ÉVACUÉES EN TOUTE SÉCURITÉ. TOUS LES SITES SONT SOUMIS RÉGULIÈREMENT À UN AUDIT VÉRIFIANT LEUR CONFORMITÉ À NOS NORMES ENVIRONNEMENTALES (Y COMPRIS NOTRE NORME DE PERFORMANCE EN MATIÈRE DE GESTION DE L'EAU), ET LES CONCLUSIONS SONT ÉVALUÉES SUR LE SITE ET AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE.

Nos opérations utilisent des bilans hydrauliques au niveau des sites comme composants centraux de leurs stratégies de gestion de l'eau. Comme nous l'avons déclaré précédemment, nous avons réalisé notre première structure de comptabilisation de l'eau (WAF), qui s'aligne aux directives de l'ICMM concernant les rapports liés à l'eau et les normes de présentation des informations¹⁰, à notre exploitation d'Otjikoto en 2018. En 2019, nous avons terminé une WAF à notre site de Fékola. Ces WAF nous permettent d'améliorer la standardisation des rapports sur notre utilisation de l'eau à toutes nos opérations et améliorent nos performances de gestion de l'eau. Nous déclarons également nos performances en matière de gestion de l'eau (par ex., les abstractions et évacuations d'eau et la qualité de l'eau), comme l'exigent les organismes de réglementation dans les juridictions dans lesquelles nous avons des activités.

En plus de la consommation et de l'utilisation de l'eau, nous surveillons également la qualité de l'eau évacuée de nos opérations, ainsi que plusieurs paramètres liés aux eaux de surface et aux eaux souterraines dans l'environnement récepteur entourant nos opérations. Cela nous permet de nous assurer que nous respectons les normes et réglementations applicables et que nos opérations n'affectent pas les ressources d'eau de manière défavorable. Plusieurs de nos opérations possèdent des équipes de contrôle / d'assurance de la qualité de l'eau comprenant des parties prenantes externes (à savoir, des représentants des communautés environnantes). Ces équipes composées de membres des communautés sont bénéfiques, car elles aident B2Gold à mieux comprendre les préoccupations des parties prenantes tout en éduquant les membres des communautés sur les pratiques et performances de gestion de l'eau de B2Gold.

PERFORMANCES 2019

Sur nos différents sites, de l'eau est tirée des eaux de surface et de sources souterraines, ainsi que des précipitations et des ruissellements sur et dans nos installations. Les eaux sont évacuées dans différents environnements récepteurs, y compris des environnements d'eau de surface et marins (à notre opération de Masbate), réinjectées dans les eaux souterraines (à notre opération d'Otjikoto), et par perte par évaporation. L'eau est également entraînée dans nos bassins de stockage de résidus. Nos opérations étant situées dans le monde entier, chaque site d'exploitation est confronté à ses propres difficultés pour mesurer l'abstraction ou l'évacuation des eaux selon l'offre et la demande du site.

Notre consommation totale d'eau pouvant varier en fonction de facteurs tels que : mines nouvelles, projets d'extension et changements apportés au traitement, en plus de mesurer l'utilisation brute de l'eau, nous déclarons également l'intensité de notre utilisation de l'eau. Nous calculons l'intensité de l'utilisation de l'eau comme la quantité d'eau utilisée par quantité de rocher extrait – m³ par tonne (t). En 2019, dans toutes les exploitations de B2Gold, la quantité d'eau abstraite consolidée (à l'exception des précipitations captées, sauf à nos mines d'Otjikoto et de Fékola, où des WAF ont été achevées en 2019, menant à des informations plus complètes sur l'utilisation de l'eau en vue de l'établissement de rapports externes) a été de 21,6 millions de m³, un accroissement de presque 1 million de m³ par rapport à 2018. Notre consommation d'eau à notre opération de Fékola a été estimée à 0,14 million de m³ d'eau consommée par tonne de rochers extraite.

¹⁰ <https://www.icmm.com/en-gb/environment/water/water-reporting>

TABLEAU 5 | Consommation d'eau consolidée (milliers de m³)

	2016	2017	2018	2019*
Quantité totale d'eau extraite	4 089	19 905	19 705	21 581
Eaux de surface	1 524	5 440	2 744	4 216
Eaux souterraines	2 562	14 429	16 356	14 644
Précipitations ⁽¹⁾	nr	nr	nr ⁽¹⁾	nr ⁽¹⁾
Eau municipale	3	35	36	30
Autres sources	0,3	1,4	1,6	1,5
Quantité totale d'eau consommée = Qté totale d'eau extraite - Qté totale d'eau évacuée	nr	nr	nr	nr
Quantité totale d'eau recyclée	nr	17 558	20 652	23 186
Quantité totale d'eau utilisée = Eau consommée + Eau recyclée	nr	nr	nr	nr
Pourcentage recyclé	nr	nr	nr	nr

REMARQUES

La mine d'El Limon n'a pas fourni de données complètes sur son utilisation de l'eau en 2016, ce qui contribue grandement au changement déclaré dans l'abstraction d'eaux souterraines entre 2016 et 2017 (à savoir, l'abstraction d'eaux souterraines à la mine d'El Limon en 2017 était d'environ 10,6 millions de m³).

Les opérations n'ont pas déclaré les volumes d'eau recyclée en 2016.

Les opérations n'ont pas déclaré les précipitations dans le cadre de l'abstraction d'eau, sauf celles d'Otjikoto et de Fékola en 2019 (voir les tableaux ci-dessous et les descriptions de ce Rapport). Nous ne sommes pas en mesure de déclarer une estimation consolidée fiable de la consommation d'eau, de l'utilisation d'eau, ou du pourcentage d'eau recyclée sans données sur les précipitations. Nous nous efforçons d'incorporer les données sur les précipitations dans nos données sur la consommation d'eau sur des sites supplémentaires à l'avenir, comme décrit dans ce Rapport.

⁽¹⁾ Les données sur les précipitations sont déclarées pour les mines d'Otjikoto et de Fékola pour 2019 (voir les tableaux 7 et 9), mais pas pour l'ensemble des opérations de B2Gold.

nr = non rapporté

* Les mines d'El Limon et de La Libertad ont fourni des données pour les T1 à T3 2019.

TABLEAU 6 | Évacuation d'eau consolidée (milliers de m³)

Destination	2016	2017	2018	2019*
Quantité totale d'eau traitée évacuée	2 985	6 247	6 288	6 620
Eau traitée évacuée par le système d'épuration des eaux d'égout	38	80	86	102
Eau traitée évacuée dans les eaux marines	2 820	4 810	4 652	5 477
Eau traitée évacuée dans les eaux de surface	126	1 358	1 550	1 040
Quantité totale d'eau non traitée évacuée	0,7	11 351	12 352	7 143
Eau non traitée évacuée dans les égouts	0,7	1,4	0,2	0,0
Eau non traitée évacuée dans les eaux de surface	0	11 349	12 349	7 143
Eau non traitée évacuée dans les eaux souterraines	0	0	3	0
Évacuation totale	2 985	17 598	18 640	13 763

REMARQUES

La mine d'El Limon n'a pas fourni de données complètes sur son utilisation de l'eau en 2016, ce qui contribue grandement au changement déclaré dans l'évacuation d'eau non traitée entre 2016 et 2017 (à savoir, l'évacuation d'eau non traitée à la mine d'El Limon en 2017 était d'environ 10,5 millions de m³, il s'agit d'eau qui a été tirée de la mine souterraine).

Certains sites évacuent des eaux usées d'origine domestique dans des réseaux d'assainissement municipaux ou par le biais d'un filtre anaérobie de fosse septique ou système de traitement similaire conforme aux exigences réglementaires applicables ; certaines de ces évacuations sont mesurées et déclarées ici, alors que d'autres ne sont pas mesurées.

* Le 15 octobre 2019, B2Gold a réalisé la vente de ses actifs du Nicaragua (La Libertad et El Limon) à Calibre Mining ; en conséquence, les mines de La Libertad et d'El Limon ont fourni des données pour les T1 à T3 2019.

TABLEAU 7 | Consommation d'eau à Fékola (milliers de m³)

Destination	2019
Quantité totale d'eau extraite	5 822
Eaux de surface	235
Eaux souterraines	3 250
Précipitations	2 336
Eau municipale	0
Autres sources	0
Quantité totale d'eau consommée = Qté totale d'eau extraite - Qté totale d'eau évacuée	5 761
Quantité totale d'eau recyclée	2 860
Quantité totale d'eau utilisée = Eau consommée + Eau recyclée	8 621
Pourcentage recyclé	33 %

TABLEAU 8 | Évacuation d'eau de Fékola par destination (milliers de m³)

Destination	2019
Quantité totale d'eau traitée évacuée	61
Eau traitée évacuée par le système d'épuration des eaux d'égout	46
Eau traitée évacuée dans les eaux marines	0
Eau traitée évacuée dans les eaux de surface	14
Quantité totale d'eau non traitée évacuée	0
Eau non traitée évacuée dans les égouts	0
Eau non traitée évacuée dans les eaux de surface	0
Eau non traitée évacuée dans les eaux souterraines	0
Évacuation totale	61



ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nos opérations demandent beaucoup d'énergie et utilisent de grandes quantités de fioul et d'électricité. Ces deux sources d'énergie, qui constituent nos plus grandes dépenses, émettent également des gaz à effet de serre (GES) qui peuvent emprisonner la chaleur dans l'atmosphère, entraînant un accroissement progressif des températures de la terre et le changement du climat mondial. B2Gold reconnaît que la société, y compris les entreprises, doit s'impliquer contre le changement climatique et nous mettons en place un train de mesures au sein de notre Société qui représente un aspect essentiel de notre Plan stratégique sur l'environnement.

Notre stratégie de contribution aux mesures mondiales contre le changement climatique couvre actuellement les trois domaines essentiels suivants :

Évaluer et réduire notre empreinte carbone : nous avons défini des cibles pour la réalisation de l'inventaire des émissions de GES sur tous nos sites, avec pour objectif de définir des cibles de réduction de notre impact à long terme. Nous accroissons la quantité d'énergie renouvelable que nous utilisons lors de l'exploitation de nos mines.

Incorporer les risques liés au changement climatique dans la planification et la conception de nos activités : nous allons incorporer davantage les risques liés au changement climatique dans les processus d'évaluation et de planification de l'entreprise et des sites, afin de mieux nous adapter aux impacts physiques du changement climatique et d'accroître la résilience de nos opérations et de notre entreprise.

Rapports externes et responsabilité : nous allons créer un Rapport complet sur l'énergie et le climat, conforme aux structures internationales (comme le Questionnaire portant sur les changements climatiques du CDP¹¹ ou les recommandations sur les informations financières liées au climat du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques [TFCD] du Conseil de stabilité financière [CSF/FSB]¹²), afin d'informer nos parties prenantes sur notre contribution aux mesures de lutte contre le changement climatique et sur la gestion des risques liés au changement climatique pour nos opérations.

Les principales sources d'émissions de GES de nos exploitations sont issues de la production de l'électricité nécessaire au fonctionnement de nos usines de traitement (du concassage au broyage, à la lixiviation, l'électroextraction et à la fusion) et du fioul nécessaire aux équipements mobiles. Notre exploitation de Fékola produit 100 % de son électricité sur site à l'aide d'une





centrale électrique à fioul lourd secondée par des groupes électrogènes diesel. Notre consommation d'énergie et nos émissions de GES totales variant en fonction de facteurs comme l'ouverture ou l'extension de mines ou la cession d'actifs, nos rapports indiquent l'intensité de notre consommation électrique et l'intensité de nos émissions de GES.

B2Gold est fière d'être un leader de l'industrie en matière de mise en œuvre de solutions d'énergie renouvelable dans ses opérations. En 2018 à Otjikoto, nous avons mis en service une centrale solaire de 7 MW et converti la centrale électrique existante en une des premières centrales électriques hybrides (FL et solaire) entièrement autonomes du monde. En 2019, le Conseil d'administration a approuvé l'installation d'une centrale solaire de 30 MW accompagnée d'un composant de stockage sur batterie de 15,4 MWh à notre site de Fékola. La construction est en cours et la centrale devrait être terminée vers la fin 2020¹³. La centrale électrique hybride entièrement autonome résultante sera la plus grande installation hors réseau de ce type dans le monde, réduira la consommation de FL de l'opération d'environ 13,1 millions de litres et évitera d'émettre environ 39 000 tonnes de CO₂e par an.

En 2019, nous avons terminé l'inventaire des émissions de GES à notre site de Fékola. Fékola n'achète pas d'électricité à des sources externes et ne produit donc pas d'émissions indirectes (Scope 2) de GES ; en conséquence, nous avons estimé les émissions directes (Scope 1) et les émissions indirectes limitées (Scope 3) (à savoir, les émissions de Scope 3 étaient limitées aux

¹¹ CDP, anciennement connu sous le nom de Carbon Disclosure Project, est une organisation basée au Royaume-Uni qui encourage les sociétés et les villes à divulguer l'impact environnemental des grandes entreprises.

¹² Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques du Conseil de stabilité financière vise à élaborer un format de divulgation volontaire et cohérente des risques financiers liés au changement climatique pouvant être utilisé par les sociétés lorsqu'elles fournissent des informations aux investisseurs, bailleurs de fonds, assureurs et autres parties prenantes.

¹³ Les dates s'appuient sur les hypothèses actuelles et sont sujettes à modification en raison des retombées de la pandémie du COVID-19.

¹⁴ <http://ghgprotocol.org/corporate-standard>

vols affrétés utilisés pour transporter les employés et sous-traitants sur les sites et à certains véhicules de sous-traitants qui sont utilisés hors site). Nous avons calculé les émissions de GES en suivant les directives du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour les déclarations sur les GES et le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise¹⁴ :

SCOPE 1 (ÉMISSIONS DIRECTES) : émissions directes issues de sources que vous possédez ou contrôlez. Notre principale source d'émissions de Scope 1 est la consommation de fioul utilisé dans la production d'électricité et par l'équipement et les parcs de véhicules des sites.

SCOPE 2 (ÉMISSIONS INDIRECTES) : émissions indirectes issues de la production de l'énergie achetée. Reportez-vous aux commentaires ci-dessus concernant les émissions de Scope 2 à Fékola.

SCOPE 3 (AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES) : émissions indirectes (non comprises dans le Scope 2) produites dans la chaîne de valeur de la société déclarante, y compris les émissions amonts et avalées. Les sources d'émissions de GES estimées de Scope 3 comprennent des vols affrétés et services de bus utilisés pour transporter des employés et des sous-traitants sur les sites.

Nous prévoyons d'étendre l'inventaire de nos émissions de Scope 3 pour inclure d'autres sources d'émissions à l'avenir (par ex., vols commerciaux). Alors que nous réalisons et étendons l'inventaire des émissions de GES dans toutes nos opérations, nous continuons d'évaluer nos programmes liés à l'énergie et au changement climatique, notamment les protocoles d'évaluation et de gestion des risques et les stratégies de réduction de l'intensité de la consommation d'énergie et des émissions, y compris en examinant des cibles potentielles de réduction des émissions.

PERFORMANCES 2019

Notre consommation totale d'énergie en 2019 s'est élevée à 8,6 millions gigajoules (GJ). Notre consommation totale d'électricité s'est accrue de 10 % en 2019, à 671 gigawattheures (GWh) contre 612 GWh en 2018. Elle était composée de 586 GWh d'électricité produite sur site et de 86 GWh d'électricité tirée du réseau. L'accroissement de la consommation d'électricité était due principalement à l'accroissement du tonnage traité aux mines de Fékola et de Masbate. Nous avons constaté une diminution de la quantité d'électricité tirée du réseau en raison de la cession des mines de La Libertad et d'El Limon à la fin du troisième trimestre 2019. Notre intensité énergétique s'est accrue pour atteindre 4,9 MWh/millier de tonnes de rochers extraites en 2019, contre 4,5 en 2018. La plus grande part de cet accroissement est due au fait que notre tonnage extrait total a seulement augmenté légèrement en 2019, alors que le tonnage de minerai traité s'est accru d'environ 9 %.

En 2019, notre consommation d'électricité issue de sources renouvelables s'est accrue de 11 GWh à 13 GWh, soit un accroissement de 1,7 % à 2,0 % de notre consommation totale d'électricité. Cet accroissement est dû à une année complète d'exploitation de la centrale solaire de notre mine d'Otjikoto. La quantité d'énergie renouvelable que nous produisons va s'accroître considérablement après la mise en service de la centrale solaire de Fékola.

Nous continuons d'accroître et d'améliorer l'évaluation de notre empreinte carbone. En 2019, nous avons réalisé les premières estimations des émissions de GES à nos

opérations de Masbate et de Fékola, en plus de celle d'Otjikoto (initialement testée en 2018). Nos émissions totales de GES (aux opérations de Masbate, de Fékola et d'Otjikoto) ont été estimées à 581 000 tonnes de CO₂e. Nos principales sources d'émissions de GES en 2019 étaient la production d'électricité (60 % des émissions) et les flottes minières (équipements et véhicules, 35 % des émissions). L'intensité consolidée des émissions de GES, estimée pour la première fois aux opérations de Masbate, de Fékola et d'Otjikoto, était de 5,0 tonnes de CO₂e/millier de tonnes de rochers extraites.

En 2019, nous avons consommé 120,3 millions de litres de fioul lourd, 97,5 millions de litres de diesel, 19 250 millions de litres d'essence, et 1,9 million de litres de graisse et de lubrifiant.

TABLEAU 9 | Consommation totale d'énergie : directe et indirecte (millions de gigajoules [GJ])

Consommation d'énergie	2019*
Énergie directe	8,3
Énergie indirecte	0,3

REMARQUES

* Le 15 octobre 2019, B2Gold a réalisé la vente de ses actifs du Nicaragua (La Libertad et El Limon) à Calibre Mining ; en conséquence, les mines de La Libertad et d'El Limon ont fourni des données pour les T1 à T3 2019.

TABLEAU 10 | Consommation d'énergie : énergie directe et indirecte par source (millions de gigajoules [GJ])

Consommation d'énergie	2019*
Consommation d'énergie directe	
Directe non renouvelable	8,2
Diesel	0,013
Essence	0,0
Fioul lourd	0,017
Carburant d'aviation	nr
Consommation d'énergie directe renouvelable	0,047
Consommation totale d'énergie directe	8,3
Consommation d'énergie indirecte par source	
Électricité du réseau issue de sources renouvelables	0,0
Électricité du réseau issue de sources non renouvelables	0,31
Électricité totale tirée du réseau (production d'énergie indirecte)	0,31
Consommation totale combinée d'énergie directe et indirecte	8,6

REMARQUES

* Le 15 octobre 2019, B2Gold a réalisé la vente de ses actifs du Nicaragua (La Libertad et El Limon) à Calibre Mining ; en conséquence, les mines de La Libertad et d'El Limon ont fourni des données pour les T1 à T3 2019.

nr = non rapporté

TABLEAU 11 | Consommation totale d'électricité

Type de consommation	UNITÉS	2017	2018	2019*
Consommation totale d'électricité = Directe + Indirecte	GWh	427	612	671
Consommation d'électricité direct (à savoir, produite sur site)	GWh	319	505	586
Directe non renouvelable	GWh	319	494	573
Produite par du fioul lourd		319**	494**	543
Produite par du diesel		nr	nr	30
Directe renouvelable	GWh	0	11	13
Produite par l'énergie solaire		0	11	13
Consommation d'électricité indirect (à savoir, issue du réseau)	GWh	108	107	86
Indirecte non renouvelable***	GWh	108	107	86
Indirecte renouvelable	GWh	0	0	0
Consommation totale d'électricité issue de sources renouvelables**	%	0 %	1,7 %	2,0 %
Intensité totale d'électricité	(MWh/millier de tonnes de rochers extraites)	4,4	4,5	4,9

REMARQUES

* Le 15 octobre 2019, B2Gold a réalisé la vente de ses actifs du Nicaragua (La Libertad et El Limon) à Calibre Mining ; en conséquence, les mines de La Libertad et d'El Limon ont fourni des données pour les T1 à T3 2019.

** Les données de production d'électricité issue de FL indiquées pour 2017 et 2018 comprennent également la production d'électricité issue de groupes électrogènes diesel secondaires.

*** L'électricité issue du réseau est consommée par les mines B2Gold d'El Limon et de La Libertad au Nicaragua. Le réseau électrique national du Nicaragua produit une quantité croissante d'électricité à partir de sources renouvelables, avec plus de 50 % d'énergie renouvelable (de sources hydroélectriques, éoliennes, solaires et géothermiques combinées) produite en 2017 ; cependant aucune analyse détaillée des sources d'électricité produite par le réseau et consommée aux mines d'El Limon et de La Libertad n'a été réalisée et, en conséquence, toutes les quantités d'électricité déclarées ici sont indiquées comme issues de sources non renouvelables.

nr = non rapporté

TABLEAU 12 | Émissions consolidées de GES

Émissions	Unités	2019
Émissions totales de GES	milliers de tonnes de CO ₂ e	561
Émissions de Scope 1	milliers de tonnes de CO ₂ e	558
Émissions de Scope 2	milliers de tonnes de CO ₂ e	0,0
Émissions de Scope 3*	milliers de tonnes de CO ₂ e	3,4
Intensité des émissions totales de GES	tonnes de CO ₂ e / millier de tonnes de rochers extraites	5,0

REMARQUES

L'inventaire consolidé des émissions comprend les opérations de Masbate, d'Otjikoto et de Fékola. Les opérations d'El Limon et de La Libertad ne sont pas incluses.

* L'estimation des émissions de Scope 3 n'est pas exhaustive et comprend uniquement les vols affrétés et véhicules de sous-traitants suivant un calendrier régulier et qui sont exploités hors du site et hors du contrôle de B2Gold.

TABLEAU 13 | Émissions de GES de la mine de Fékola

Émissions	Unités	2019
Total GHG Emissions	milliers de tonnes de CO ₂ e	252
Émissions de Scope 1	milliers de tonnes de CO ₂ e	250
Émissions de Scope 2	milliers de tonnes de CO ₂ e	0,0
Émissions de Scope 3*	milliers de tonnes de CO ₂ e	2,1
Intensité des émissions totales de GES	tonnes de CO ₂ e/millier de tonnes de rochers extraites	5,9

REMARQUES

* L'estimation des émissions de Scope 3 n'est pas exhaustive et comprend uniquement les vols affrétés et véhicules de sous-traitants suivant un calendrier régulier et qui sont exploités hors du site et hors du contrôle de B2Gold.

GÉRER LES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'ENGAGEMENT DE B2GOLD EN MATIÈRE DE GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT

ODD couverts dans cette section

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



LA CENTRALE ÉLECTRIQUE HYBRIDE SOLAIRE DE FÉKOLA DEVRAIT ÊTRE TERMINÉE VERS LA FIN 2020. LA CENTRALE RÉDUIRA LES ÉMISSIONS TOTALES DE GES DE L'OPÉRATION D'ENVIRON 15 %, CE QUI ÉLIMINERA L'ÉMISSION DE 39 000 TONNES DE CO₂E DANS L'ATMOSPHÈRE CHAQUE ANNÉE.

Le changement climatique présente un défi mondial de plus en plus important pour les entreprises et les communautés. L'exploitation minière nécessite beaucoup d'énergie, de grandes quantités de diesel et d'électricité, afin de répondre aux besoins d'économies en pleine croissance dans le monde entier. À ce titre, chez B2Gold, nous pensons que notre société et l'ensemble de l'industrie minière avons un rôle important à jouer pour relever ce défi.

B2Gold a élaboré une Stratégie de gestion des risques liés au changement climatique, s'appuyant sur des objectifs, des buts et des cadres de préparation de rapports internationaux¹⁵, afin de contribuer aux mesures mondiales de lutte contre le changement climatique, par le biais de :

- » l'évaluation et de la réduction de notre empreinte carbone – B2Gold déclare ses émissions de GES à toutes ses opérations et s'est défini pour objectif d'introduire des cibles de réduction des émissions d'ici à l'année 2022 ;
- » l'incorporation de l'évaluation des risques liés au changement climatique dans les pratiques de l'entreprise – B2Gold accroit sa résilience en incorporant l'évaluation des risques liés au changement climatique dans les pratiques de l'entreprise et en adaptant ses opérations aux impacts physiques du changement climatique ; et
- » l'accroissement des déclarations et de la responsabilité auprès des parties prenantes externes – B2Gold déclare ses émissions de GES et met en place des plans visant à décrire davantage à ses parties prenantes sa contribution aux mesures de lutte contre le changement climatique et la gestion des risques liés au changement climatique de la Société.

Tout en établissant ses stratégies, B2Gold a pris des mesures de pointe pour l'industrie visant à réduire autant que possible sa contribution aux émissions de GES mondiales et à promouvoir l'utilisation de technologies d'énergies renouvelables dans l'exploitation minière. En 2018, nous avons construit une des premières centrales électriques hybrides (FL et solaire) entièrement autonomes du monde à notre mine d'Otjikoto en Namibie. En 2019, B2Gold a commencé la construction de sa deuxième centrale solaire, une centrale de 30 MW à la mine de Fékola au Mali. La centrale électrique au FL existante sera convertie en centrale hybride entièrement autonome, accompagnée d'un composant de batterie de 15,4 MWh. La centrale hybride sera la plus grande installation hors réseau de ce type dans le monde.

La centrale électrique hybride solaire de Fékola devrait être terminée vers la fin 2020¹⁶. La centrale réduira les émissions totales de GES de l'opération d'environ 15 %¹⁷, ce qui éliminera l'émission de 39 000 tonnes de CO₂e dans l'atmosphère chaque année. Avec la mise en service de sa deuxième centrale solaire, B2Gold va accroître considérablement le pourcentage de sa consommation électrique issue de sources d'énergie renouvelable.

En octobre 2019, le World Gold Council a publié un rapport de recherche, « Gold and climate change – Current and future impacts » (L'or et le changement climatique – Conséquences actuelles et à venir). La recherche explore le potentiel de la décarbonisation de l'industrie de l'or et de la chaîne d'approvisionnement. B2Gold est une des entreprises mises

en lumière dans le document en tant que leaders de l'industrie tirant déjà parti des possibilités de réduction des émissions grâce aux solutions d'énergie renouvelable.

B2Gold est fière d'être un leader de l'industrie en matière de mise en œuvre de solutions d'énergie renouvelable dans ses opérations. Notre transition vers des sources d'énergie renouvelables se trouve au cœur de notre stratégie énergétique et est un élément clé de notre engagement à long terme envers le développement durable de nos opérations minières. Nous pensons que ces engagements et ces investissements positionnent le mieux notre Société et ses parties prenantes pour continuer à prospérer alors que la société passe à une économie à faibles émissions de carbone.

¹⁵ Les principaux objectifs, buts et cadres de préparation de rapports internationaux liés au changement climatique comprennent l'Accord de Paris, les Objectifs de développement durable de l'ONU, le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) du Conseil de stabilité financière (CSF/FSB), le CDP, anciennement connu sous le nom de Carbon Disclosure Project, l'initiative GRI (anciennement appelée Global Reporting Initiative), les directives de l'ICMM concernant les déclarations liées au changement climatique, et l'initiative Science Based Targets (SBTi), entre autres.

¹⁶ Les dates s'appuient sur les hypothèses actuelles et sont sujettes à modification en raison des retombées de la pandémie du COVID-19.

¹⁷ Estimation basée sur les émissions de GES estimées de la mine de Fékola en 2019 de 252 000 tonnes de CO₂e.

BIODIVERSITÉ

La biodiversité, la variété d'organismes biologiques dans un habitat ou écosystème donné, soutient et stabilise les écosystèmes.

Les écosystèmes fournissent de nombreux services aux hommes et autres espèces, notamment la pollinisation ou la dissémination des graines, la purification de l'eau, le recyclage des éléments nutritifs, la lutte contre les organismes nuisibles pour l'agriculture et la régulation du climat. Les écosystèmes peuvent également avoir une valeur culturelle, par exemple, pour des raisons spirituelles ou religieuses. Les activités humaines ont considérablement modifié les écosystèmes et entraîné une perte de biodiversité sur toute la planète. Les entreprises, gouvernements et la société civile reconnaissent tous le défi que représente la perte de biodiversité et collaborent davantage en vue de trouver de nouvelles solutions novatrices pour protéger la biodiversité.

Les activités minières peuvent potentiellement affecter la biodiversité et les écosystèmes, de manière directe et indirecte. Nous nous impliquons dans la conservation de la biodiversité dans nos domaines d'influence. Notre Politique sur la biodiversité et notre Norme de performances en matière de diversité régissent notre stratégie de gestion de la biodiversité. Des considérations sur la biodiversité et l'écosystème sont incluses dans les études d'impact sur l'environnement (EIE) menées sur tous nos sites avant leur construction. Lorsque la gestion et la protection de la biodiversité sont identifiées comme des risques environnementaux potentiels ou réels, les exploitations doivent élaborer, mettre en place, communiquer, respecter et maintenir un Plan de gestion de la biodiversité.

De bonnes pratiques de conservation et une utilisation judicieuse du sol nous permettent non seulement d'éviter ou d'atténuer les impacts négatifs sur la biodiversité, mais nous pouvons également élaborer des stratégies de gestion à long terme offrant des résultats durables pour la conservation.

ZONES PROTÉGÉES ET DE HAUTE VALEUR POUR LA BIODIVERSITÉ

Les zones protégées comprennent les zones protégées dans le cadre d'une loi régionale ou nationale, ou désignées par des organisations internationales, comme les sites du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et les zones protégées de catégories Ia, Ib, II, III ou IV de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les zones de haute valeur pour la biodiversité possèdent des caractéristiques fournissant des services essentiels pour l'écosystème et sur lesquels s'appuient les êtres humains et les animaux, une abondance d'espèces rares, vulnérables ou endémiques, et/ou de grandes zones d'habitats naturels relativement intacts.

Aucune de nos mines (y compris Fékola) n'est adjacente à des zones protégées identifiées telles que définies par les organisations internationales ou législations nationales.

Des espèces en péril vivent à chacune de nos opérations ou dans des zones adjacentes, y compris des espèces classées comme les plus menacées, par exemple, le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest, classé par l'IUCN comme en danger critique (CR), qui vit à proximité de notre mine de Fékola. La présence de ces espèces menacées à proximité de nos mines, situées dans différents types d'écosystèmes (des forêts subtropicales aux savanes ou aux brousses subtropicales et semi-arides et aux environnements marins et estuariens), indique que ces zones possèdent une grande valeur pour la biodiversité, ce qui régit la gestion de la biodiversité dans chaque opération.

B2Gold a poursuivi son programme de conservation de la biodiversité à la mine de Fékola en 2019. Une partie clé de ce travail a été une étude exhaustive d'une année de la présence et de l'activité des chimpanzés, qui devrait se terminer au premier trimestre 2020. Cette étude vise à combler les écarts de nos connaissances concernant le nombre d'espèces et de communautés, leurs aires de distribution et leurs schémas saisonniers, et constituera une considération clé dans le raffinement et la mise en œuvre d'un Plan de gestion de la biodiversité exhaustif en 2020 et au-delà. De plus, cette étude exhaustive nous a aidés à sensibiliser les communautés locales aux questions et à la gestion de la biodiversité, grâce au recrutement et à la participation de membres des communautés dans la réalisation de cette étude (voir l'article ci-dessous).



AGROPECUARIA
Sociedade por Accion Limitada
Calle 100 No. 100-100
Cajalmar, Tumbuc, Tumbuc, Tumbuc



CONSERVATION DES CHIMPANZÉS

ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ GRÂCE À UNE RECHERCHE COLLABORATIVE

Lorsque B2Gold a acquis le projet de Fékola en 2015, l'équipe chargée de l'environnement a rapidement constaté que des études supplémentaires devaient être réalisées afin d'identifier la présence potentielle d'espèces animales importantes dans la région. En 2015 et en 2016, des études ciblées ont été réalisées dans des habitats clés et quatre espèces menacées et prioritaires ont été identifiées, devenant le centre d'intérêt des mesures de conservation de la biodiversité autour de la mine de Fékola. Les quatre espèces identifiées étaient le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest, le vautour charognard, le lion et l'hippopotame.

Le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest, en plus d'être en danger critique, est une espèce phare des efforts de conservation mondiaux. Nous reconnaissons l'importance de la conservation de ces espèces et considérons la présence de ces espèces menacées et prioritaires sur ou à proximité de nos propriétés comme une occasion d'avoir un impact positif sur la biodiversité dans la région.

La Stratégie de conservation de la biodiversité de la mine de Fékola s'articule autour de trois axes clés :

Recherche :

- » Comprendre la distribution complexe des chimpanzés, leur territoire, leur comportement et leur écologie ;

Sensibilisation, éducation et accroissement de la capacité :

- » Sensibilisation et éducation des communautés, et soutien aux communautés dans leur rôle de gestion des composants de la biodiversité locale ;
- » Accroissement des capacités institutionnelles, comme la formation professionnelle et aux ressources humaines, ou des efforts visant à gérer les ressources naturelles ou à l'application/le respect des réglementations ;

Durabilité :

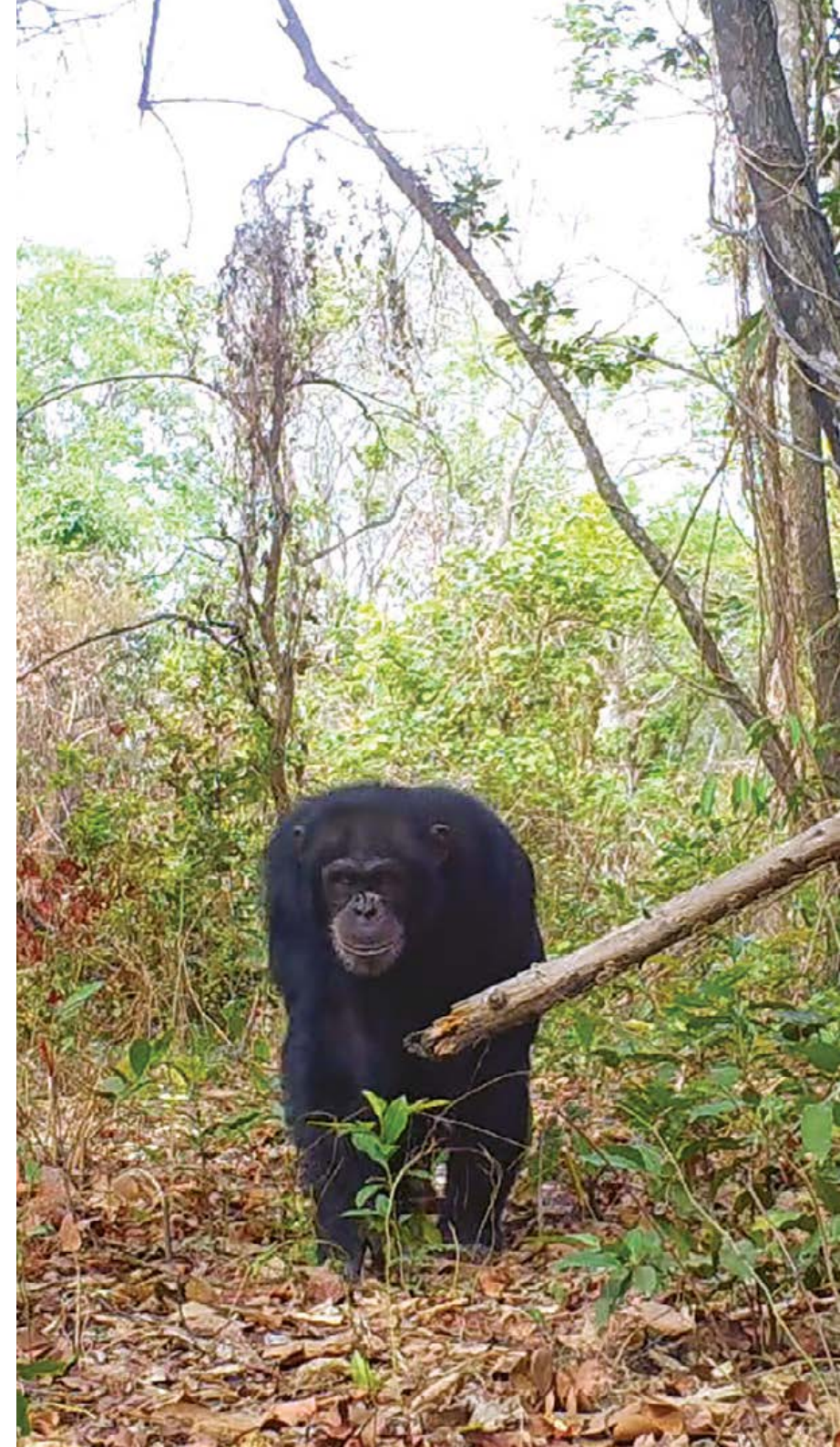
- » Utilisation durable des ressources naturelles par les parties prenantes locales et régionales.

Fin 2018, la mine de Fékola avait toujours besoin d'informations supplémentaires pour soutenir la planification et la mise en œuvre

efficaces de mesures de conservation avancées concernant les chimpanzés. Cela présentait l'occasion de combiner deux axes clés de sa stratégie : la recherche et la sensibilisation et l'augmentation des capacités des communautés. En mars 2019, trois habitants des villages voisins de Menankoto et de Tintakabani ont été recrutés dans l'équipe de recherche sur les chimpanzés de la mine de Fékola. L'équipe a lancé une étude exhaustive de 12 mois sur la population et le nombre de communautés de chimpanzés, et leurs territoires et leurs déplacements saisonniers dans la région. L'étude a utilisé trois méthodes : 1) des marches de reconnaissance visant à identifier la présence de chimpanzés, 2) des prises de photos permettant d'identifier les individus, et 3) des études génétiques non invasives (à savoir, collecte d'excréments) visant à comprendre les communautés de chimpanzés et leur taille.

Les quatre membres des communautés de l'équipe de recherche, ainsi que les employés de B2Gold membres de l'équipe chargée de l'environnement, ont été formés par un expert international en chimpanzés sur les techniques d'étude de terrain, la collection de données, l'analyse et la création de rapports. À la fin 2019, l'équipe de recherche avait couvert plus de 1 300 km en marches de reconnaissance, et collecté des données d'étude issues d'une zone de plus de 90 km². Près de mille signes individuels de présence de chimpanzés ont été enregistrés et plus de 90 échantillons ont été collectés pour réaliser des tests génétiques.

L'étude de 12 mois de l'équipe se terminera en mars 2020 et les résultats seront intégrés au Plan de mesures de conservation des chimpanzés actualisé et du Plan de gestion de la biodiversité de la mine de Fékola. Un des résultats les plus importants de l'étude a été la participation de quatre membres des communautés dans l'équipe de recherche. Ils ont gagné des capacités d'analyse grâce à la formation et réalisé un travail de terrain complexe qu'ils peuvent continuer d'appliquer, chez B2Gold ou dans d'autres emplois à venir. Ils ont gagné des connaissances exhaustives sur le comportement et l'écologie des chimpanzés, et sur les mesures d'atténuation employées pour protéger ces espèces, qui seront utiles à leurs communautés dès maintenant et à l'avenir. La sensibilisation et les capacités de conservation sont entre leurs mains.



GESTION DES RÉSIDUS ET DES DÉCHETS

Les activités minières (l'extraction, le traitement et le raffinage) produisent des sous-produits rejetés sous la forme de résidus et de roche stérile, ainsi que des matériaux dangereux et non dangereux. Ces déchets, ainsi que leurs procédures de stockage et de transport, peuvent présenter des risques environnementaux et sanitaires.

Le stockage, la manipulation et la mise au rebut responsables des résidus solides et dangereux sont des composants essentiels d'une gestion judicieuse de l'environnement. Notre engagement envers des opérations responsables comprend la réduction des résidus miniers en optimisant les processus de récupération et de recyclage pendant tout le cycle de vie de la mine. Un ensemble de normes globales¹⁸ décrit nos engagements et éclaire nos pratiques de gestion des risques que posent les résidus minéraux et non minéraux et les matières dangereuses d'une manière qui protège l'environnement et la santé publique, et qui réduit les responsabilités liées à la remise en état et à la fermeture des mines.

¹⁸ Y compris la gestion des résidus, la gestion des roches stériles, la gestion des déchets qui ne peuvent plus être traités, la gestion du cyanure, la gestion des matières et marchandises dangereuses, et les normes en matière de fermeture et de remise en état des mines de B2Gold.

RÉSIDUS

Il est essentiel de gérer les résidus de manière responsable pour protéger à la fois l'environnement et la santé du public. Plusieurs bassins de stockage des résidus ont connu des défaillances catastrophiques ces dernières années dans le monde, notamment la rupture tragique de la digue à stériles de la mine de fer de Córrego do Feijão du Brésil en janvier 2019. En réponse à ces sérieuses défaillances, l'industrie minière s'est efforcée d'étudier et de développer des outils pratiques et des solutions de gestion des résidus et des déchets afin de promouvoir de meilleures pratiques permettant de gérer les bassins de stockage des résidus miniers de manière sûre et sécurisée dans le monde. Les principales meilleures pratiques de l'industrie comprennent la déclaration de position de l'ICMM sur la prévention des défaillances catastrophiques des bassins de stockage de résidus, ainsi que d'autres cadres multidisciplinaires comme l'initiative Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada.

Dans le cadre de notre engagement envers une gestion sûre des résidus, nous avons actualisé notre Norme de gestion des résidus en 2018 afin qu'elle s'aligne aux pratiques actuellement acceptées de l'industrie. En 2019, nous avons apporté des améliorations supplémentaires à notre gouvernance, notamment la mise à jour de nos critères concernant l'inspection annuelle des digues et les examens réalisés par des tiers. Des organismes de réglementation et des associations de l'industrie, y compris des commissions d'examen spécialement affectées, élaborent d'autres normes et directives. B2Gold s'engage à continuer d'examiner et d'incorporer activement de nouvelles meilleures pratiques dans sa gestion des bassins de stockage de résidus.

B2Gold gère quatre bassins de stockage de résidus. Parmi eux, trois sont utilisés activement et un est inactif et ne reçoit plus de résidus. Nous faisons appel à plusieurs tiers pour la surveillance, l'inspection et l'examen de vérification de tous nos bassins de stockage des résidus. Nos bassins sont inspectés et examinés par des experts externes qui vérifient leur conformité avec notre politique interne et notre documentation de référence. Ces différents examens sont conçus pour évaluer notre conformité avec nos politiques et

normes internes (alignées aux meilleures pratiques de l'industrie) et avec les exigences réglementaires applicables. Nous n'avons connu aucun incident lié à nos bassins de stockage de résidus (BSR) en 2019, et tous les bassins ont fonctionné comme prévu, les inspections, vérifications et examens ayant été réalisés selon le calendrier. Les inspections et vérifications annuelles n'ont révélé aucune anomalie importante.

B2Gold a produit 20,5 millions de tonnes de résidus en 2019, un accroissement de 9 % comparé à l'accroissement global de la production d'or annuelle consolidée de 2,8 %. La plus grande partie de l'accroissement annuel de la production de résidus correspond à l'accroissement du tonnage traité à nos opérations de Fékola et de Masbate, compensée par la réduction due à la cession des actifs du Nicaragua le 15 octobre 2019.

DÉCHETS DE ROCHE

La gestion des roches stériles représente un aspect clé de nos opérations. Chaque opération doit gérer les haldes à stériles et les piles de stockage du minerai d'une manière qui promeut une utilisation bénéfique du terrain après l'exploitation et qui réduit les responsabilités liées à la fermeture et à la remise en état. Nos pratiques s'appuient sur notre Norme de performance en matière de gestion des roches stériles, exigeant des sites qu'ils résolvent les questions liées à l'impact potentiel sur la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines et qu'ils conçoivent, construisent, exploitent et ferment les bassins de stockage de roches stériles de manière à protéger à long terme la santé et la sécurité des parties prenantes et de l'environnement environnant.

NOUS NOUS EFFORÇONS TOUJOURS DE RÉDUIRE NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS ET, POUR LES DÉCHETS QUE NOUS PRODUISONS, DE CIBLER DES MATÉRIAUX QUE NOUS POUVONS RÉUTILISER OU RECYCLER AFIN DE RÉDUIRE LES IMPACTS POTENTIELS SUR L'ENVIRONNEMENT.

B2Gold a produit 112 millions de tonnes de roches stériles en 2019, en légère augmentation par rapport aux 110 millions de tonnes produites en 2018.

MATIÈRES DANGEREUSES ET NON DANGEREUSES

La gestion de nos déchets non traités vise à minimiser la production de déchets et de résidus, en réutilisant et recyclant les déchets ou sous-produits et, lorsque les matériaux ne peuvent pas être recyclés, à les mettre au rebut de manière acceptable. Les déchets sont triés, collectés, transportés, stockés et mis au rebut ou recyclés conformément aux Plans de gestion des déchets. Tous les matériaux sont recyclés ou mis au rebut conformément aux obligations légales, licences et autres exigences propres au pays.

Les déchets non dangereux de nos sites sont généralement constitués de déchets métalliques, de déchets de bois, de verre, de pneus, de carton et de papier. Les principaux déchets dangereux produits dans nos exploitations comprennent de l'huile usagée, des solvants, de l'antigel, de la peinture, des batteries et des tubes fluorescents.

Pendant l'année, nous avons produit environ 9 100 tonnes de déchets non minéraux dangereux et non dangereux, composés d'environ 3 800 tonnes de déchets dangereux et de 5 300 tonnes de déchets non dangereux. En 2019, nous avons détourné plus de 3 400 tonnes de matières non dangereuses (en plus grande partie des débris métalliques, suivis par des produits de papier et de bois) des décharges et recyclé plus de 1 500 tonnes d'huile usagée. Nous nous efforçons toujours de réduire notre production de déchets et, pour les déchets que nous produisons, de cibler des matériaux que nous pouvons réutiliser ou recycler afin de réduire les impacts potentiels sur l'environnement.

TABLEAU 14 | État des principales digues à stériles

Emplacement	Nom de l'installation	État actif	Inspection annuelle de la digue ^[1] À jour	Examen de la digue par des tiers ^[2] À jour
Fékola (Mali)	BSR de Fékola	Oui	✓	[3]

REMARQUES

^[1] L'ingénieur responsable réalise une inspection détaillée du bassin de stockage des résidus et des pratiques de gestion des résidus.

^[2] Un examen du bassin réalisé par un ingénieur tiers qui est indépendant de la conception, de la construction, des opérations et de la fermeture et qui n'est pas non plus affilié à l'ingénieur responsable ; réalisé au moins tous les cinq ans.

^[3] Construction du BSR de Fékola commencée en 2017 ; un examen réalisé par des tiers est prévu à la fin des travaux avant 2022, conformément aux directives de l'ANCOLD et aux politiques internes de B2Gold.

^[4] La mine de Masbate a planifié l'examen de ce bassin par des tiers au premier trimestre 2020. Les dates s'appuient sur les hypothèses actuelles et sont sujettes à modification en raison des retombées de la pandémie du COVID-19.

^[5] Des rapports d'inspection et techniques antérieurs du bassin existent ; cependant, ils ne répondent pas aux critères actuellement acceptés au niveau international. La mine de Masbate a planifié l'examen de ce bassin par des tiers au premier trimestre 2020. Les dates s'appuient sur les hypothèses actuelles et sont sujettes à modification en raison des retombées de la pandémie du COVID-19.

TABLEAU 15 | Déchets produits

Type de déchets	Unités	2016	2017	2018	2019
Roche stérile totale*	milliers de tonnes	50 888	75 047	110 178	111 773
Résidus totaux	milliers de tonnes	13 135	14 271	18 705	20 467
Déchets non minéraux totaux* *	t	2 709	6 570	8 934	9 087
Déchets dangereux totaux	t	1 415	2 554	3 262	3 753
Huile usagée	t	934	1 334	1 433	1 535
Matières imprégnées d'hydrocarbures	t	451	657	553	574
Déchets non dangereux totaux* *	t	1 294	4 016	5 672	5 334
Déchets non dangereux recyclés totaux* *	t	851	2 932	3 834	3 430

REMARQUES

* Les données de 2016 excluent le tonnage de déchets en fosse ouverte de la mine d'El Limon.

* * Les données de 2016 excluent le tonnage des débris métalliques recyclés de la mine de Masbate.



GESTION DU CYANURE ET CONSOMMATION DE RÉACTIF

Le cyanure de sodium est un produit chimique essentiel au traitement du minerai d'or car, actuellement, la cyanuration est le processus le plus efficace, économique et sûr de récupérer l'or. Cependant, à fortes doses et lorsqu'il n'est pas contenu de manière sûre, le cyanure peut poser des risques sérieux pour la santé et l'environnement.

Nous nous appuyons sur notre Norme de performance en matière de gestion du cyanure et sur notre Norme de gestion des matières et marchandises dangereuses pour guider notre approche du transport, du stockage, de l'utilisation et de la mise au rebut du cyanure. Notre Norme de gestion du cyanure s'aligne aux neuf principes du Code international de gestion du cyanure, un programme à participation volontaire de l'industrie qui promeut les meilleures pratiques de protection des travailleurs, des communautés et de l'environnement.

Nous utilisons un processus de destruction du cyanure à notre exploitation de Fékola avant de déposer des boues de résidus dans les BSR. Les boues de résidus sont déposées (au sein du BSR) avec des concentrations cibles de cyanure dissociable par des acides faibles (DAF) inférieures à 10 parties par million (ppm). Cette faible concentration de cyanure DAF (à savoir, moins de 10 et 50 ppm), combinée aux processus naturels de dégradation du cyanure comme la volatilisation, dégradation par la lumière ultraviolette et la dilution par précipitation directe, nous permet de nous assurer que l'opération de Fékola peut maintenir des concentrations de cyanure DAF au sein des bassins de traitement (y compris les BSR) très inférieures aux 50 ppm de la directive du Code de gestion du cyanure pour protéger la faune.

En 2019, nos opérations ont utilisé 9 947 tonnes de cyanure de sodium. Nous avons nominalelement consommé plus de cyanure (environ 3 % de plus) en 2019 qu'en 2018. Notre opération de Fékola a accru sa consommation de 2,6 %. Les quantités varient chaque année en raison des variations minérales de nos gisements et des variables de traitement. L'optimisation de l'utilisation du cyanure, notamment l'utilisation minimale de cyanure dans nos processus de valorisation, fait partie de nos efforts constants d'amélioration des performances en matière de gestion du cyanure.

Grâce à nos systèmes de gestion des opérations, nous suivons les événements liés au cyanure et évaluons les conséquences réelles et potentielles sur une échelle de gravité des conséquences s'étendant de un à cinq. Les événements des niveaux 1 et 2 ont des conséquences insignifiantes ou mineures, et les événements des niveaux 3 à 5 peuvent entraîner les conséquences les plus graves et sont divulguées au public dans ce Rapport. Tous les événements sont suivis, y compris la mise en place des mesures correctives pertinentes. Vous trouverez des détails sur les incidents qui se sont produits à Fékola en 2019 à la page 43.

TABLEAU 16 | Utilisation des matières

Matière	Unités	2017	2018	2019*
Cyanure	t	7 171	9 674	9 947
Graisses/lubrifiants	kL	1 234	1 526	1 888
Diesel	kL	66 540	85 273	97 523
Essence	kL	22	11	19
Fioul lourd	kL	66 803	104 111	120 306
Chaux (sous toutes ses formes)	t	nr	nr	39 213
Métabisulfite de sodium	t	nr	nr	6 035
Nitrate de plomb	t	nr	nr	2 837
Consommation de boulets de broyage	t	nr	nr	18 526

REMARQUES

nr = non rapporté

* Le 15 octobre 2019, B2Gold a réalisé la vente de ses actifs du Nicaragua (La Libertad et El Limon) à Calibre Mining ; en conséquence, les mines de La Libertad et d'El Limon ont fourni des données pour les T1 à T3 2019.



CONFORMITÉ ET INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX



Il est essentiel que nous respections toutes les lois et réglementations qui régissent nos activités autour du monde afin que nous conservions notre permis d'exploitation. Nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations environnementales ainsi que les exigences de permis des juridictions dans lesquelles nous avons des activités. Notre système de gestion de la SSE consolide les programmes et processus essentiels dans un cadre unique nous assurant que nous pouvons gérer avec succès notre conformité aux réglementations et réduire nos risques opérationnels.

Nous suivons notre conformité à l'aide de registres juridiques et de permis, d'inspections et d'audits, et de surveillance environnementale. De plus, nous enquêtons et suivons les incidents environnementaux pour comprendre les causes profondes des événements, pour aider à élaborer des stratégies d'atténuation et pour éviter que des événements se reproduisent. Nous avons mis en place un calendrier de vérification et tous nos sites en exploitation sont vérifiés chaque année par des experts externes indépendants. Ces vérifications se concentrent sur les Normes sur le système de gestion de la SSE et les Normes de performance en matière de SSE de B2Gold, qui s'appuient sur des normes acceptées au niveau international (ISO 14001:2015 et ISO 45001:2018 et d'autres normes). Dans le cadre de notre Plan stratégique sur l'environnement (comme décrit à la page 28), nous avons introduit une exigence stipulant que d'ici à la fin 2021, chaque opération doit avoir réalisé une vérification de la conformité juridique externe portant sur les trois années précédentes. En 2019, nous avons réalisé une vérification de la conformité aux Normes sur le système de gestion de la SSE à Fékola.

GESTION DES INCIDENTS

Un incident est un événement non intentionnel qui, dans la vaste majorité des cas, est immédiatement géré et qui a des implications environnementales minimales. Toutes nos opérations ont mis en place des mesures de contrôle visant à minimiser la probabilité d'incidents environnementaux et à atténuer les effets potentiels sur l'environnement des incidents qui se produisent. Les mesures de contrôle comprennent des considérations sur la conception des installations, des mesures de confinement des déversements, des compteurs, des alarmes, des procédures opérationnelles normalisées, des formations, des inspections et des vérifications régulières et l'identification de problèmes potentiels à l'aide d'évaluations de risques internes. Les incidents environnementaux importants sont examinés afin d'en identifier les causes profondes, et nous mettons en place des mesures de remédiation et des mesures correctives afin d'éviter d'autres incidents. Un système de communication est également en place afin de transmettre les leçons apprises à une des opérations de B2Gold ou dans l'industrie minière à toutes nos opérations mondiales.

B2Gold évalue les incidents environnementaux sur une échelle de gravité des conséquences s'étendant de un à cinq. Les événements des niveaux 1 et 2 ont des conséquences insignifiantes ou mineures, et les événements des niveaux 3 à 5 peuvent entraîner les conséquences les plus graves. Ce classement est indépendant des menaces potentielles que présente l'événement pour l'environnement (par ex., les retombées sur un plan d'eau récepteur ou sur une espèce menacée), qu'un incident environnemental ait ou non des répercussions hors du site (par ex., un déversement sortant des limites de l'exploitation), qu'il doive ou non être signalé aux organismes de réglementation, ou qu'il y ait ou non des considérations légales.

Lorsque nous ne sommes pas conformes ou qu'un événement important a lieu, nous nous engageons à le divulguer de manière transparente et à minimiser autant que possible les dommages.

PERFORMANCES 2019

Pendant l'année, nous n'avons reçu aucun avis de violation (ADV) ni sanction à Fékola. De plus, aucun incident ayant des conséquences environnementales de niveau 5 ne s'est produit à la mine de Fékola. Nous avons eu un incident de niveau 4 et un incident de niveau 3. Tous les incidents environnementaux ont fait l'objet d'une enquête complète et des mesures correctives ont été mises en place, ou sont en cours de mise en place, en 2020, sans que des conséquences négatives à long terme soient anticipées pour l'environnement récepteur.

TABLEAU 17 | Incidents avec impacts environnementaux de niveaux 3 et plus en 2019

	Site	Description de l'incident	Mesures correctives prises
Incidents de niveau 5	Aucun		
Incidents de niveau 4	Fékola	Une quantité estimée à 46 000 m ³ d'eaux usées traitées a été déversée hors du site, dépassant les normes maliennes de déversement d'eaux usées concernant les organismes coliformes fécaux et totaux.	L'opération a fait appel à des experts afin d'obtenir des conseils sur l'amélioration des procédures opérationnelles de la station de traitement. L'opération prévoit également d'installer en 2020 un champ d'épandage de traitement supplémentaire afin d'éliminer les contaminants et de s'assurer que les normes de déversement sont respectées avant les rejets d'effluents.
Incidents de niveau 3	Fékola	Pour les événements de surveillance des mois de février, mai et août, l'opération a observé des dépassements potentiels PM10 et PM2.5 (particules fines de moins de 10 microns et 2,5 microns de diamètre, respectivement) des directives sur la qualité de l'air ambiant sur 24 heures de l'IFC/Organisation mondiale de la santé. De janvier à juin, l'opération a également observé un dépassement potentiel des directives sur le taux moyen de déposition de poussière sur 30 jours des Normes nationales sud-africaines.	L'opération s'efforce d'optimiser la disponibilité des camions d'eau afin de réduire les émissions de poussière fugitive.

NOTRE PERSONNEL

ODD couverts
dans cette section

1 PAS
DE PAUVRETÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



APPROCHE DE LA GESTION DU PERSONNEL

Les gens peuvent bénéficier grandement de l'impact économique et social d'un projet minier lorsque cet impact est mesuré en termes d'emploi, de renforcement des capacités et de génération de revenus. Mondialement, le secteur minier officiel emploie et fournit un transfert de compétences à une population s'étendant de deux à quatre millions. Lorsqu'on considère les impacts indirects, les avantages sociaux et économiques sont multipliés par un facteur de deux à cinq¹⁹.

Nous reconnaissons que les accomplissements de notre société ne sont possibles que grâce aux accomplissements de nos employés. En tant qu'employeurs de bonne réputation, nous ouvrons des possibilités permettant aux employés de développer leur carrière, nous formons les employés afin qu'ils acquièrent de nouvelles compétences, et nous ouvrons nos portes aux femmes, aux minorités et aux personnes précédemment désavantagées. L'investissement dans notre personnel attire des personnes talentueuses et leur octroie la dignité de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille.

Pour atteindre ces objectifs, B2Gold s'appuie sur la Politique d'approche de la gestion du personnel de notre entreprise, qui définit les principes de notre Société à l'égard de nos employés et de notre lieu de travail. Cette politique décrit l'engagement de la Société envers les droits et libertés élémentaires, et définit comment nous passons des contrats, soutenons, développons et impliquons les employés afin de créer un environnement de travail respectueux et durable. Chaque opération élabore ensuite les conditions de travail, politiques, programmes et plans localisés qui conviennent le mieux à son cadre national. Afin de mieux atteindre nos objectifs, nous actualisons notre

approche concernant les personnes et le lieu de travail en suivant les meilleures pratiques de l'industrie minière, les attentes des parties prenantes, et en nous impliquant avec les employés par le biais de différents comités et moyens de communication.

La Politique d'approche de la gestion du personnel de B2Gold s'appuie sur les meilleures pratiques internationales, les conventions pertinentes de l'Organisation internationale du travail (OIT) et le cadre des droits de la personne. Notre approche s'aligne et complète nos codes de conduite et les politiques et normes de performance concernant la santé, la sécurité et la responsabilité sociale. Nous nous appuyons également sur notre Code de conduite des affaires et d'éthique, Politique anticorruption, Politique sur les lanceurs d'alertes, Politique sur la divulgation, la confidentialité et les délits d'initiés, et notre Politique sur la confidentialité des employés.

En plus de l'établissement d'une fondation assurant un lieu de travail décent et sûr, nos principes interdisent le travail forcé et le travail des enfants. B2Gold n'emploie aucune personne de moins de 18 ans. Notre respect pour la liberté de mouvement assure que les employés ont le droit de conserver leurs documents et biens personnels, de quitter le lieu de travail après le travail et de démissionner librement.

Fin 2019, nos effectifs totaux s'élevaient à 4 217²⁰ employés, soit 3 139 employés directs et 1 078 employés en travail supervisé. Au Mali, deux facteurs ont affecté le nombre de la main-d'œuvre : le projet d'extension, qui a augmenté le nombre d'employés nationaux et expatriés, et la transition en cours entre des employés en travail supervisé issus de sociétés de travail sous contrat et des employés directs de Fékola, qui sont intégrés et réduisent la quantité totale de main-d'œuvre supervisée.

¹⁹ *Economic Impact of World Mining*, World Bank Group Mining Department, Washington, D.C., États-Unis.

²⁰ Le nombre total d'employés inclut la main-d'œuvre supervisée sous contrat, mais ne comprend pas les employés sous-traitants non supervisés. Les chiffres indiqués incluent les employés permanents à plein temps et à temps partiel ainsi que les employés temporaires.

EMPLOIS LOCAUX

Notre engagement à l'égard des emplois locaux est hiérarchisé dans notre Politique d'approche de la gestion du personnel et s'appuie sur notre Norme sur la teneur en éléments d'origine locale, qui promeut des stratégies favorisant les emplois locaux. Nos objectifs concernant les emplois locaux prennent en compte la démographie et les initiatives d'habilitation des cadres nationaux respectifs, tout en incorporant notre culture inclusive pour attirer des talents du monde entier. Nous sommes fiers de la richesse et de la diversité de nos effectifs ; nos employés aiment travailler dans un cadre multiculturel et l'expérience professionnelle qu'il leur offre.

Nous continuons de maintenir un taux d'emplois locaux élevé en ciblant notre recrutement au niveau local et national. Les emplois en personnel non qualifié sont offerts de préférence aux communautés avoisinantes. Dans toutes nos opérations, les employés locaux représentent 95 % de la main-d'œuvre totale (légèrement moins que le taux de 97 % atteint en 2018).

Dans nos opérations internationales, 61 % des cadres supérieurs ont été embauchés localement (71 % en 2018). Actuellement, l'équipe de direction de Fékola est constituée principalement d'expatriés alors que nous continuons de développer les services opérationnels de la mine. Une fois qu'ils seront entièrement établis, les postes de direction seront occupés par du personnel local qui se prépare actuellement à ces responsabilités. À la suite de la deuxième année de production fructueuse à la mine de Fékola, nous commençons à nationaliser les postes clés par le biais d'un programme de mentor qui est en cours d'implémentation. Le terme « cadre supérieur » se rapporte aux cadres régionaux et aux chefs de service régionaux. Le terme « local » se rapporte aux personnes nées dans le pays de l'exploitation ou qui ont le droit de résider légalement et indéfiniment dans ce pays.

À notre mine de Fékola au Mali, les emplois non qualifiés sont offerts de préférence aux communautés avoisinantes et la direction continue de discuter avec les parties prenantes, notamment avec les communautés locales, concernant les possibilités d'emploi à la mine.





DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES



B2Gold accorde beaucoup d'importance à la diversité et s'efforce d'éliminer les obstacles à l'emploi qui entravent l'égalité des chances. Les décisions liées à l'emploi s'appuient sur la nature du travail et non sur des caractéristiques ou circonstances personnelles qui ne sont pas liées à l'exécution du travail.

La Société s'engage à traiter toutes les personnes de manière équitable lors de l'évaluation de leur employabilité, quel que soit leur sexe, race, ethnicité, nationalité, religion, orientation sexuelle et handicap, sauf si :

1. cela se rapporte directement à une législation d'action positive demandant un traitement préférentiel,
2. la législation limite l'accès des femmes à certains emplois (par ex., des lois interdisant aux femmes de travailler la nuit),
3. une déficience affecte la capacité d'une personne à réaliser une tâche et est considérée comme un risque pour la sécurité de la personne et d'autrui, ou
4. si l'âge minimum ou l'âge de retraite imposé par la loi pose un problème.

Alors que nous sommes fiers de la diversité nationale, raciale et culturelle de nos employés, seulement 12% de notre effectif total est constitué par des femmes (13% en 2018), 20% des postes supérieurs étant occupés par des femmes (22% en 2018). Les postes supérieurs comprennent des occupations de nature spécialisée ou professionnelle, ainsi que des postes de chef de service, et de cadre moyen et supérieur.

En tant que société, nous nous engageons à nous améliorer à cet égard et, en 2019, B2Gold a lancé une initiative sur la Pluralité des genres qui comprend un projet de consultation des employés dans toute la société sur lequel s'appuie notre Stratégie de trois ans sur la pluralité des genres. Dans le cadre de ce processus, nous avons élaboré notre Politique sur la diversité et l'inclusion qui sera mise en place en 2020.

Le projet de consultation, géré par une société de conseil en ressources humaines externe, comprenait des enquêtes auprès des employés, des entrevues individuelles, des discussions en groupes de réflexion et l'examen de nos politiques au siège de la Société et sur nos sites miniers. Les conclusions de cet examen exhaustif ont été présentées à la direction de l'entreprise et à la direction nationale.

Des mesures immédiates ont été prises visant à traiter les conclusions négatives pouvant être résolues facilement, comme l'aménagement des installations afin d'améliorer le respect de la vie privée, l'élaboration de directives permettant des communications appropriées entre les employés, et le renforcement de notre politique exigeant une conduite respectueuse sur le lieu de travail. Des mesures ont été prises également pour actualiser les politiques de la Société et pour veiller à ce que nos campagnes d'embauche reflètent notre approche égalitaire et attirent des candidats de différents secteurs et antécédents.

B2Gold reconnaît qu'un engagement à long terme est nécessaire pour atteindre ses objectifs d'amélioration de la pluralité des genres et a donc planifié des mesures à court, moyen et long terme au cours d'une période de trois ans afin de faciliter leur mise en place. Nos employés participeront activement à ce projet alors que nous organisons plusieurs comités en milieu de travail visant à identifier les obstacles du lieu de travail et de recommander des solutions possibles menant à une meilleure implication et à une culture d'entreprise plus saine. Dans le cadre de ce processus, nous devons veiller à ce que des politiques robustes contre le harcèlement et la discrimination soient en place, accompagnées de mécanismes de dépôt de plaintes, de programmes de formation ciblant les préjugés sur le lieu de travail, et de programmes d'habilitation de nos collègues féminines. Ce plan évoluera au fil du temps alors que nous continuons d'examiner nos politiques, pratiques et installations et que nous considérons comment renforcer notre pool de talents.

Parallèlement à l'élaboration de notre stratégie et de notre plan d'ensemble, nos équipes régionales ont commencé à établir des priorités sexuelles afin d'identifier comment accroître la sensibilisation et soutenir la pluralité et l'inclusion tout au long de l'emploi. Ces objectifs ont également été inclus dans les campagnes de bien-être des employés. Au niveau de la direction régionale, la sensibilisation a commencé par

un dialogue délibéré et une formation visant à renforcer la sensibilisation et la compréhension des employés. Des articles de la feuille d'information des employés et d'autres forums de communication se concentrent sur l'éducation de notre main-d'œuvre concernant leurs droits et avantages sociaux.

Au Mali, notre main-d'œuvre est passée d'un grand nombre d'employés externes issus de sociétés de travail sous contrat à des employés embauchés directement par B2Gold. La Société s'est ainsi concentrée sur des programmes d'initiation améliorés et de formation de superviseurs visant à incorporer la sensibilisation à la pluralité des genres.

Alors que nous cherchons comment accroître le nombre de femmes à toutes nos exploitations et à tous les niveaux d'emploi, nous devons également nous assurer qu'un travail égal entraîne un salaire égal. Dans un environnement syndiqué (qui comprend habituellement des employés qualifiés et non qualifiés), l'égalité salariale est supérieure, car les niveaux de salaire sont déterminés par des conventions collectives ou par des échelons de rémunération. Dans ces environnements, le rapport d'ensemble entre les salaires de base²¹ varie de 0,82 à 1,18 entre les différents niveaux et sites, et le rapport entre les rémunérations varie de 0,81 à 1,18. Les postes techniques et opérationnels de la main-d'œuvre qualifiée et des superviseurs nécessitent davantage d'attention en matière d'égalité salariale, alors que les postes administratifs et de soutien demandant une main-d'œuvre non qualifiée, semi-qualifiée et qualifiée montrent un rapport salarial favorable.

Au niveau professionnel et des cadres intermédiaires des environnements syndiqués et non syndiqués, le rapport s'étend de 0,75 à 1,22 pour les salaires de base et de 0,73 à 1,26 pour les rémunérations. Au niveau des cadres supérieurs, certains problèmes apparaissent en raison de la subjectivité des facteurs déterminant les rémunérations. Même lorsque des échelles de salaires sont disponibles, les salaires sont fixés en fonction des circonstances individuelles liées au poste et aux qualifications. Alors que nous nous

efforçons d'égaliser les niveaux de paie au fil du temps, les facteurs subjectifs associés restent un domaine prioritaire.

Plusieurs représentations existent à tous les niveaux de B2Gold, à savoir dans les comités d'employés, comités de direction et comités de gouvernance. Au Mali, les organes de représentation du personnel sont constitués de 18 citoyens maliens appartenant aux catégories professionnelles des superviseurs et de la main-d'œuvre spécialisée. Les catégories techniques et administratives sont bien représentées. Aucune femme n'a été élue par les employés actuellement. Les 16 membres de l'organe de représentation de la direction appartiennent principalement au groupe démographique des 30 à 50 ans et comprennent une femme.

Dans l'ensemble de la Société, différents comités de représentation du personnel sont composés de 25 % de femmes ; 13 % de tous les membres ont moins de 30 ans, 75 % ont entre 30 et 50 ans, et 11 % ont plus de 50 ans. Dans l'ensemble de la Société, les équipes de direction sont composées de 17 % de femmes ; 65 % des membres de ces équipes ont entre 30 et 50 ans, les autres ont plus de 50 ans. Les neuf membres du Conseil d'administration de l'entreprise²² comprennent deux femmes directrices, un seul membre qui est également un employé, et ont en moyenne 63 ans.

En 2020, le travail de pluralisation des genres et d'inclusion de la Société se concentrera principalement sur les mesures à court et à moyen terme identifiées, notamment la formation sur la pluralité et les préjugés inconscients, l'établissement de groupes de travail sur la pluralité des genres, et un examen rigoureux des politiques et des mécanismes de dépôt de plaintes et de création de rapports associés.

²¹ Le rapport de l'écart de rémunération entre genres est calculé comme la différence de rémunération moyenne entre les hommes et les femmes.

²² En décembre 2019, Liane Kelly a été nommée au Conseil d'administration, à partir du 1er janvier 2020



PLURALITÉ DES GENRES À LA MINE

LES FEMMES DE FÉKOLA OUVRONT LA VOIE

« Un jour, alors que j'étais toujours traductrice dans l'équipe de construction, j'étais avec un électricien dans le laboratoire. Alors qu'il travaillait, je continuais de lui poser des questions afin de mieux comprendre le fonctionnement des appareils électriques qu'il installait. Le chef du laboratoire, qui avait accidentellement entendu ce qui se passait, avait admiré mon désir d'apprendre et m'avait offert un travail permanent. Je pensais qu'il avait blagué, mais deux jours plus tard, le service des RH m'a appelé et m'a dit qu'il voulait que je fasse partie de l'équipe. »

Après 13 mois d'emploi à durée déterminée dans l'équipe de construction, Salamata Niang était devenue une employée permanente des opérations. Elle fait partie d'une sororité croissante de Maliennes qui ouvrent la voie à d'autres femmes voulant suivre leur rêve de carrière, dans une société où il est souvent difficile pour les femmes de s'écarter des rôles sexospécifiques traditionnels.

Pour une grande société comme B2Gold, le développement des femmes n'est qu'un aspect de la pluralité des genres sur le lieu de travail. La volonté de réussir et de réaliser ses rêves est essentielle dans un environnement de travail comportant des contraintes culturelles, sans parler des difficultés que peut présenter une industrie à forte prédominance masculine comme l'industrie minière.

« Les gens ont accueilli mon choix de différentes manières : certains m'ont encouragé, alors que d'autres pensaient que c'était un travail d'homme. J'ai forgé mon destin. Mon travail me satisfait pleinement. Le conseil que je donnerais aux femmes est que la chose la plus importante dans la vie est de choisir ce que vous aimez vraiment faire : quelque chose qui vous donne le sourire quand vous le faites. Il n'y a pas de sot métier. C'est vrai qu'on tombe parfois sur des difficultés et des embûches, mais avec du courage, de la détermination, de la persévérance et de la patience, on peut y arriver. »

C'est le conseil de Kadiatou Traoré, une mécanicienne en véhicules légers et assistante planificatrice du service de l'Équipement d'exploitation minière lourde de la mine de Fékola, qui a assidûment suivi son rêve. Elle a 33 ans, a deux enfants, et elle a toujours voulu être mécanicienne. Avec le soutien de ses parents, elle est sortie des sentiers battus, a obtenu un certificat d'aptitude professionnelle en mécanique automobile et a accumulé de l'expérience dans plusieurs sociétés minières de la ceinture aurifère malienne, avant d'obtenir un emploi à la mine de Fékola. Sa progression régulière témoigne aussi des possibilités offertes aux femmes par l'ensemble de l'industrie minière.

Coumba Dieng, la première femme opératrice de camion CAT 777 de Fékola, a toujours été attirée par l'industrie minière : « Depuis que j'étais petite, j'ai toujours voulu travailler à la mine. Après avoir étudié le droit, je suis venue à Kéniéba et j'ai posé ma candidature pour ce travail ; je n'ai pas hésité une seconde. Les responsables de la mine m'ont fait confiance et je leur en suis très reconnaissante. »

Coumba est devenue une petite célébrité au site, et les autres femmes qui travaillent sur le site en sont clairement fières. En plus de conduire un 777, elle est également déléguée pour la sécurité et porte-parole de son équipe.

En dépit de ces témoignages de réussite inspirants, B2Gold reconnaît qu'un engagement à long terme est nécessaire pour atteindre ses objectifs d'amélioration de la pluralité des genres. Des initiatives et des programmes sur la pluralité peuvent être mis en place, mais la modification des attitudes, tant internes qu'externes, prend du temps. Cependant, la Société est engagée sur son trajet vers une culture inclusive et pluraliste, en vue de créer un lieu de travail sain. Rien ne stimule le changement autant que la réussite continue de modèles de rôles femmes comme Kadiatou :

« Franchement, les hommes comme les femmes me considéraient d'abord comme une curiosité. Mais dans l'atelier, mes collègues admiraient le fait que je pouvais faire le même travail qu'eux. Mon conseil (et ma devise), c'est que si vous suivez pleinement votre passion, elle vous suivra. »



GESTION DES PLAINTES SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Comme stipulé dans notre Code de conduite des affaires et d'éthique, notre Norme de performance en matière des droits de l'homme, notre Politique d'approche de la gestion du personnel et dans nos directives régionales concernant les RH, nous ne tolérons aucune discrimination et aucun harcèlement d'aucune sorte. Des mécanismes de dépôt de plaintes ont été mis en place dans toutes les régions. Les procédures de dépôt de plainte sont adaptées à la région et sont accessibles à tous les employés ayant besoin de signaler un traitement ou un comportement inacceptable. Les plaintes sont traitées de manière confidentielle et sans représailles. Le mécanisme de dépôt de plaintes de la Société est étendu aux employés en travail supervisé, si ce mécanisme n'est pas encore en place.

La seule plainte non résolue de l'année 2018 a été traitée et résolue à l'amiable en 2019. Au Mali, deux plaintes ou incidents ont été signalés en 2019. À la suite d'investigations appropriées, l'un n'a pas pu être validé et a été clos par la suite ; une plainte a été déterminée comme valide et reste ouverte à la fin 2019.

La direction de Fékola applique les codes et politiques locaux et d'entreprise appropriés concernant la conduite éthique, le traitement équitable et juste, et l'interdiction du harcèlement et de la discrimination, tout en établissant son programme sur la pluralité des genres. La direction a examiné les résultats de l'étude sur la pluralité des genres menée en 2019 afin d'identifier et de remédier de manière proactive à tous les obstacles pouvant entraver l'établissement d'un environnement de travail divers et inclusif optimal pour ses employés.

B2Gold reconnaît que la discrimination et le harcèlement constituent des aspects sensibles sur tout lieu de travail. Dans son Code de conduite des affaires et d'éthique, qui s'applique à tous les employés du monde, B2Gold affirme sa position de tolérance zéro en matière de harcèlement et encourage les employés à signaler toute situation dans laquelle ils pensent avoir été harcelés. La politique de l'entreprise est appliquée au Mali par le biais des politiques locales sur le harcèlement, des réglementations internes, des mécanismes de dépôt de plaintes et/ou des codes de conduite régionaux.

Les mécanismes de dépôt de plaintes sur le lieu de travail seront examinés en 2020 pour s'assurer qu'ils sont légitimes, accessibles, prévisibles, équitables, transparents, compatibles avec les droits, dûment communiqués, et qu'ils peuvent incorporer un apprentissage continu. Les politiques concernant le harcèlement professionnel feront partie de cet examen. Cet examen a été reporté en 2019 afin que les conclusions de l'étude sur la pluralité des genres puissent y être incorporées.



RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES EMPLOYÉS

Les principes d'équité, de respect, de transparence et de responsabilité sont profondément enracinés dans notre culture d'entreprise et nous cherchons continuellement à renforcer l'implication des employés en communiquant les informations, en respectant et en comprenant la culture et les traditions de nos employés, et en prêtant attention aux préoccupations de nos employés. L'implication des employés est mise en œuvre par le biais du délégué du personnel/comité syndical de Fékola afin d'entretenir le dialogue et d'éviter ou de réduire les conflits possibles.

Notre service des ressources humaines cherche toujours à cultiver des relations de respect et de confiance mutuels, essentielles pour que toute équipe atteigne un objectif commun. En 2019, nous nous sommes efforcés de renforcer nos relations avec les comités avec lesquels nous avons affaire, notamment les comités d'employés ou de négociations collectives. La collaboration et le partenariat que nous entretenons avec les comités en milieu de travail fournissent de nombreux intrants dans nos approches de gestion. Nous cultivons des relations de respect en renforçant les capacités de nos employés grâce à des formations sur les techniques de négociation, à l'élaboration de principes relatifs à la conduite des affaires, et en fournissant de l'assistance logistique et bureautique aux comités syndicaux.

En 2019, les programmes d'initiation et d'intégration ont été améliorés afin d'offrir aux employés une expérience positive dès le début de leur emploi. Les services de RH de nos mines continuent d'inculquer une culture organisationnelle favorable par le biais de l'implication des employés, de plans d'évolution de carrières, et de stratégies d'attrait et de rétention de talents. La culture organisationnelle restera un aspect majeur à Fékola en 2020, alors qu'elle continue d'intégrer des employés externes travaillant précédemment sous contrat.

LIBERTÉ D'ASSOCIATION

B2Gold respecte les principes de liberté d'association et s'efforce de former des partenariats avec tous les employés et parties prenantes concernant les questions d'emploi, en vue de conserver un lieu de travail positif et sûr. Ces principes sont au cœur de notre Politique d'approche de la gestion du personnel et s'alignent à notre Norme de performance en matière des droits de l'homme.

Toutes les mines possèdent un syndicat reconnu ou un organisme de représentation du personnel avec lequel la direction dialogue régulièrement. La liberté d'association et les négociations collectives sont gérées conformément à la législation et aux conventions collectives. Un syndicat a été établi à la mine de Fékola en 2019 et l'adhésion est en cours de formalisation. Les exploitations respectent les lois nationales en matière de délais de préavis. Comme elles sont imposées par la loi, ces périodes de préavis ne sont pas comprises dans les conventions collectives.

B2Gold n'a connu aucune grève en 2019. En conséquence du dialogue régulier qu'elle entretient avec les représentants syndicaux et du personnel sur tous ses sites, B2Gold a pu traiter les problèmes émergents avec le personnel d'une manière proactive, productive et positive.

RETENIR LES TALENTS

Certaines de nos mines se trouvent dans des endroits ruraux reculés, ce qui rend difficile d'embaucher localement, d'attirer des personnes qualifiées (spécifiquement des femmes), et de retenir les employés doués. Ces obstacles sont amplifiés par le manque et le besoin d'hébergements convenables, les limitations des services publics et les longues navettes. Ces difficultés sont atténuées en offrant des compensations et des avantages sociaux importants, en mettant en place des formations de renforcement de la motivation et des initiatives sur le bien-être, et en nous engageant à respecter les principes décrits dans ce Rapport.

Alors que la majorité des employés du Mali travaillent dans le cadre d'un contrat à durée déterminée, la Société a lancé un processus faisant passer les employés de contrats de travail externes à des contrats de travail de Fékola (voir « Gestion des relations avec les sous-traitants », page 57). Les emplois permanents globaux fin 2019 s'élevaient à 52 % (60 % en 2018). Le roulement volontaire de notre personnel reste faible, à 5,3 % (4,9 % en 2018).

Les salaires et avantages sociaux sont examinés régulièrement au regard de la législation, des conventions collectives et des types d'emplois. Les avantages sociaux comprennent des soins médicaux, l'assurance invalidité et l'assurance vie, la retraite et les congés parentaux. L'opération valide régulièrement les données sur les salaires locaux pour référence, ce qui nous permet de continuer d'attirer des personnes talentueuses.

FORMATION, ÉDUCATION ET PERFECTIONNEMENT

Notre Politique d'approche de la gestion du personnel décrit l'engagement de B2Gold visant à investir dans le personnel par le biais de formations et de perfectionnement professionnel, de gestion des performances, d'initiatives sur le lieu de travail et de possibilités de promotion professionnelle.

En 2019, B2Gold a continué d'investir dans des formations techniques, non techniques et en gestion. Des plans de conception des tâches et de perfectionnement individuel sont en cours de formalisation à nos opérations de Fékola dans le cadre du processus de transition des employés. Les employés ont participé à différents programmes de formation et interventions ayant trait à leurs domaines professionnels. Les efforts de formation se sont concentrés sur le développement de capacités techniques, la formation des superviseurs, les relations avec les employés et des interventions sur le leadership. B2Gold utilise le mentorat, la rotation des postes et d'autres activités pour approfondir les compétences et l'expérience de certains employés clés. En plus de ce que nous avons mentionné ci-dessus, la Société a ouvert des possibilités professionnelles aux stagiaires de centres de formation professionnelle et d'autres institutions afin qu'ils gagnent de l'expérience dans leurs domaines d'étude.

B2Gold a identifié un besoin d'amélioration des compétences liées au leadership du personnel d'encadrement et de direction. Des efforts particuliers ont été déployés dans la formation de superviseurs en 2019. Pour les cadres supérieurs, l'analyse et la planification des formations ont été réalisées en 2019 et les formations en matière de leadership constitueront un des principaux projets des RH en 2020.

La Société continue de suivre son approche d'embauche et de promotion internes, qui s'est avérée bénéfique pour le moral et la rétention du personnel. Cette approche est liée directement à notre approche concernant la formation, l'évolution des carrières et la gestion des performances.

Le programme de stages de la mine de Fékola reste couronné de succès. Le programme est axé sur les résultats, bien respecté par les institutions tierces, et les étudiants sont heureux de recevoir une expérience pratique précieuse sur le lieu de travail. En 2019, le programme comptait 10 diplômés.

Le bien-être des employés est toujours activement soutenu. La Société reconnaît que les performances et le comportement des employés restent positifs grâce au soutien, à l'appréciation et à l'empathie que leur fournissent leurs familles.

Les possibilités de perfectionnement professionnel sont un autre aspect essentiel permettant d'attirer et de retenir des personnes talentueuses. Les RH continuent de suivre le degré auquel nous menons les évaluations de performances et d'avancement professionnel. L'opération de Fékola mettra en place un système de gestion des performances en 2020²³.

GESTION DES RELATIONS AVEC LES SOUS-TRAITANTS

Beaucoup de nos politiques et normes de performance ont été étendues à notre chaîne d'approvisionnement. Afin d'étendre davantage nos normes de performance, nous avons élaboré et mis en place un Code de conduite des sous-traitants (voir page 23).

Soixante-dix pour cent (67 % en 2018) des employés sont embauchés directement, alors que les autres sont des sous-traitants. À notre mine de Fékola, le passage à la phase opérationnelle a nécessité une évaluation de nos nouveaux besoins en matière de main-d'œuvre. L'exploitation de Fékola fait appel à une main-d'œuvre intérimaire externe pour faciliter cette transition. En 2019, un processus d'intégration a été entamé, visant à faire passer les employés externes travaillant précédemment sous contrat à des contrats de travail directs avec la mine de Fékola. En conséquence, la main-d'œuvre supervisée a été réduite à 49 % de notre main-d'œuvre totale au Mali (pour 85 % en 2018). Nous estimons qu'à la fin de la phase de transition, environ 1 800 personnes travaillant sous contrat externe seront employées directement par la Société. Afin de gérer les risques associés à l'externalisation, l'équipe des RH de Fékola continue de superviser tous les processus liés aux RH, du recrutement à la cessation d'emploi. Elle prend également part au suivi des heures et des présences, au niveau des salaires et à la vérification des paiements, aux mécanismes de dépôt de plaintes, à la résolution des conflits internes, à la mise en œuvre des politiques liées à la santé et à la sécurité, à la formation et aux communications. La direction pense que ce niveau de supervision représente le meilleur moyen d'assurer notre conformité et d'atteindre les objectifs de travail convenus, tout en respectant nos normes concernant l'emploi et le lieu de travail et nos principes en matière de droits de l'homme.

La gestion de la chaîne d'approvisionnement constitue toujours un domaine prioritaire de B2Gold, alors que nous surveillons l'impact de l'extension de nos principes de performance aux fournisseurs et à la mise en place de notre Code de conduite des fournisseurs (voir page 23).

²³ Les dates s'appuient sur les hypothèses actuelles et sont sujettes à modification en raison des retombées de la pandémie du COVID-19.





NOTRE PERSONNEL EN CHIFFRES (MALI)

DIAGRAMME 2 | Employés dans le monde par genre

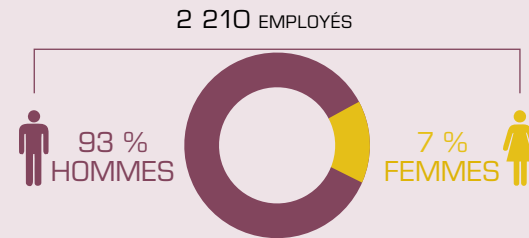


TABLEAU 19 | Salaires et avantages sociaux des employés

Mine	Total (milliers de \$)
Fékola	37 346

TABLEAU 18 | Emplois locaux

Employés locaux
93,3 %

Postes de cadres supérieurs⁽¹⁾
occupés par des personnes
issues de la population locale
20 %

REMARQUES

⁽¹⁾ Le terme « local » se rapporte aux personnes nées dans le pays de l'exploitation ou qui ont le droit de résider légalement et indéfiniment dans ce pays.

⁽²⁾ Le terme « cadre supérieur » se rapporte aux cadres régionaux et aux chefs de service régionaux.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les activités minières, de broyage et de traitement sont intrinsèquement des activités à haut risque qui ont le potentiel d'exposer les employés, travailleurs sous contrat, partenaires commerciaux et autres parties prenantes à des dangers physiques, chimiques et à d'autres risques liés à la santé et à la sécurité.

En tant que société minière responsable, nous nous efforçons d'éviter les préjudices et de protéger la santé et la sécurité de nos employés, de nos sous-traitants et des communautés dans lesquelles nous avons des activités. Il est essentiel de gérer de manière efficace les risques liés à la santé et à la sécurité inhérents à nos activités pour protéger les personnes et nous nous efforçons constamment d'identifier, de comprendre et de contrôler les risques associés aux dangers existant sur le lieu de travail. Tout le monde a le droit, et c'est possible pour tout le monde, de rentrer à la maison en bonne santé et en sécurité à la fin de chaque journée.

En 2019, nous sommes heureux de déclarer à nouveau qu'aucun accident mortel ne s'est produit en veillant à ce que chacun de nos 4 217 employés, sous-traitants et experts-conseils rentre à la maison et retrouve sa famille chaque jour, l'objectif d'une production sûre sans dommages corporels. L'année 2019 est notre quatrième année consécutive de résultats positifs en matière de sécurité.

Notre objectif visant à réduire davantage les blessures pour une quatrième année consécutive n'a malheureusement pas été atteint, en raison de plusieurs difficultés survenues à notre opération d'El Limon au Nicaragua. En conséquence, les taux de fréquence (TF) liés aux Accidents avec arrêt de travail (AAT) et au

Nombre total d'accidents enregistrés (NTAE), basés sur 200 000 heures-personnes, ont connu une légère augmentation en 2019, comme suit : TF des AAT de 0,26 contre 0,22 en 2018, et TF du NTAE de 0,65 contre 0,63 en 2018. Alors que la fréquence des blessures s'est accrue par rapport à l'année précédente, le taux de gravité, basé sur 200 000 heures-personnes, a diminué de 27 % en 2019, à 6,6 (contre 8,4 en 2018). Il s'agit de la deuxième année consécutive de réduction du taux de gravité et du plus faible taux dans l'histoire de la Société.

LES AUTRES POINTS SAILLANTS DES PERFORMANCES DE B2GOLD EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR L'ANNÉE 2019 COMPRENNENT :

- » activités de prospection mondiales sans AAT ;
- » extension de Fékola et construction d'immobilisations du projet solaire sans AAT ;
- » tous les employés sous contrat (par personne ou par projet) sans AAT ;
- » les opérations de Fékola ont réduit le taux de gravité des blessures de 86 % ;
- » aucune notification ni amende due à un manque de conformité avec les réglementations sur la santé et la sécurité dans aucune opération et aucun projet.





LEADERSHIP EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

L'intégrité en matière de sécurité signifie que nous veillons à « faire ce qui convient » chaque jour, ce qui mène à prévenir les blessures et à offrir un environnement de travail sûr et sain pour nos employés, sous-traitants et visiteurs. Notre Politique sur la santé et la sécurité au travail (SST) reflète cette valeur et notre engagement à offrir un lieu de travail sûr. L'application de notre Politique SST comprend quatre éléments :

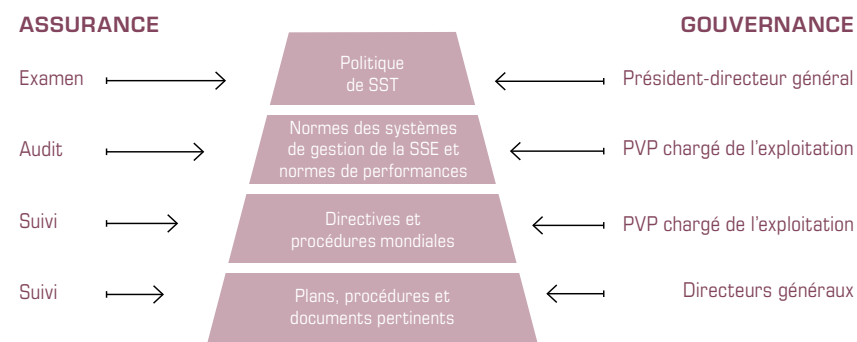
ADOPTER les meilleures pratiques, normes, directives et procédures opérationnelles globales décrivant en détail les responsabilités, contrôles obligatoires et exigences de gestion de nos opérations d'une manière qui promeut et protège la sécurité, la santé et le bien-être non seulement de nos employés, mais également des communautés et des parties prenantes ;

MESURER les performances en vue d'assurer l'amélioration continue de nos performances en matière de santé et de sécurité et veiller à ce que les audits soient réalisés par des tiers pour vérifier les résultats et l'efficacité de notre système, de nos normes, politiques et procédures en matière de SST ;

SOUTENIR le droit de savoir de tous concernant les dangers associés à leur travail ; le droit de refuser un travail dangereux ; et le droit de participer et de s'exprimer concernant les décisions qui affectent la santé et la sécurité ; et

EMBAUCHER du personnel compétent et impliqué qui soutient nos valeurs essentielles et le concept de responsabilité individuelle et collective en matière de santé et de sécurité.

FIGURE 4 | Gouvernance de la gestion des risques en matière de santé, de sécurité et de l'environnement



Nos employés, superviseurs, responsables et sous-traitants reçoivent la formation, l'instruction, les outils, l'équipement et les ressources appropriés permettant de s'assurer que le travail est réalisé avec compétence et de la manière la plus sûre et efficace possible. Notre équipe de direction offre le leadership, le mentorat et les conseils visant à assurer que la diligence appropriée est maintenue à tous les niveaux de l'organisation dans nos activités liées à la santé et à la sécurité.

LES PRINCIPAUX COMPOSANTS DE NOTRE SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT COMPRENNENT :

NORMES : les risques clés associés à la SSE aux endroits où nous avons des activités sont gérés à l'aide d'un ensemble de meilleures pratiques, de normes et de procédures mondiales définissant les exigences obligatoires pour toute personne travaillant au nom de B2Gold (y compris les sous-traitants).

ÉVALUATIONS DES RISQUES ET REGISTRES :

conformément aux meilleures pratiques de gestion des risques, toutes les opérations réalisent une évaluation systématique et formalisée de tous les risques pouvant être associés à toute activité de travail ou entreprise de la Société. Les risques sont évalués et des mesures sont prises pour éliminer ou réduire le potentiel de dommages pour les personnes, l'environnement et la communauté. En 2019, nous avons exigé que toutes nos opérations réalisent un examen annuel de tous les risques et registres des risques afin de vérifier que nous avons identifié, évalué et contrôlé de manière appropriée les menaces liées à la sécurité.

AUDITS : nous veillons à ce que toutes les normes de SSE soient mises en application de manière cohérente, appropriée et effective, et qu'une équipe indépendante (experts externes indépendants) réalise des audits de site tous les ans en vue d'observer les pratiques, d'examiner des documents et enregistrements, et d'interroger la direction, les employés et les sous-traitants des sites. (Les audits de site alternent tous les ans entre les Normes sur le système de gestion de la SSE et les Normes de performance en matière de SSE, ce qui permet de s'assurer que chaque site fera l'objet d'un audit indépendant concernant chaque ensemble de normes environ tous les deux ans.)

SUIVI ET RAPPORTS : nous réalisons des analyses régulières des tendances des performances internes et des évaluations des performances et des systèmes de gestion. Il est essentiel de tirer des enseignements des enquêtes et des examens de qualité menés sur les incidents, afin d'éviter leur récurrence et de relever la barre de nos performances. Nous faisons la distinction entre les incidents à haut potentiel, appelés Blessures graves, et les Occurrences potentiellement mortelles (OPM), afin de veiller à ce que les risques et incidents importants soient gérés de manière appropriée en fonction de leur gravité. Nous communiquons les conclusions des enquêtes sur les incidents et les mesures correctives à toutes nos opérations afin d'éviter la récurrence de tout événement ayant entraîné ou ayant pu entraîner des blessures graves, dommages ou décès. De plus, chacun de ces événements est examiné par notre personnel de direction et notre Conseil d'administration.

Nos Politiques, Normes sur le système de gestion et Normes de performance en matière de SSE sont en place depuis plus de six ans et sont examinées tous les ans²⁴ et vérifiées indépendamment afin de veiller à ce qu'elles restent à jour avec les meilleures pratiques de l'industrie et les modifications apportées à la réglementation et aux normes. Cela comprend ISO 14001:2015, ISO 3100:2009, ISO 45001:2018, le Code international de gestion du cyanure, ICMM, l'Association canadienne des barrages, l'analyse des risques aux points critiques (HACCP), entre autres.

B2Gold a mis en œuvre son système de gestion de la SSE et gère les performances SST avec du personnel dédié et expérimenté dans ces domaines, tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau des sites. Les responsables de la SST du site possèdent plus de 130 ans d'expérience combinée dans la sécurité et l'exploitation minière et sont des professionnels certifiés et accrédités. Compte tenu de notre croissance et de l'engagement de B2Gold en matière de santé et de sécurité, un poste de directeur général de la SST a été créé et rempli en juin 2019. Le directeur général de la SST fournit l'orientation principale de notre stratégie sur la SST et collabore avec chaque opération en vue de définir des objectifs et des cibles, et de consolider et renforcer les programmes, procédures et pratiques afin d'atteindre l'excellence en matière de performances de sécurité. Tous les sites continuent de développer les capacités de leur équipe SST en élaborant un nouveau programme d'encadrement et de mentorat avec le directeur général de la SST, et prévoient un échange de sites du personnel de sécurité essentiel en 2020.

Fékola, notre mine la plus récente, a réalisé la mise en œuvre complète de son système de SSE et de ses normes de performances avec l'introduction du Programme de surveillance de l'hygiène professionnelle et du lieu de travail, un élément final du système.

²⁴ Les Normes sur le système SSE sont examinées tous les ans, en alternant entre les Normes de gestion une année et les Normes de performances l'année suivante.



Une formation régulière, spécialisée et technique sur la sécurité est fournie à tous les employés travaillant sur le site de nos mines, et tous les visiteurs doivent suivre une séance d'initiation à la sécurité. Nos programmes de formation s'appuient sur des compétences et des connaissances scientifiques, ce qui permet de s'assurer que tous les employés possèdent les compétences, les connaissances et l'expertise nécessaires pour réaliser leur travail de manière sûre et avisée. Les sous-traitants doivent satisfaire aux mêmes normes et exigences en matière de SST et, dans de nombreux cas, les sous-traitants adoptent directement nos systèmes et nos contrôles. En 2019, tous les employés ont participé à des sessions de formation sur la sécurité qui couvraient les exigences de compétence essentielles relatives au travail qu'ils doivent réaliser et aux exigences réglementaires en matière de danger et d'exposition aux risques. De plus, des sessions de formation spécialisées et techniques sur la sécurité s'étendant au-delà des exigences essentielles ont été offertes aux employés. Les sessions de formation sont offertes dans des modules de une à deux heures, et pouvant atteindre plusieurs jours pour les procédures et exigences de travail les plus récentes et les plus complexes.

Conformément à notre conviction que nous sommes tous responsables de la sécurité au travail, chaque site a établi des comités mixtes sur la santé et la sécurité, y compris au siège social de B2Gold à Vancouver. Ces comités comprennent la participation de délégués de la direction, des syndicats et des employés élus par leurs pairs. Chaque opération établit un acte de mission qui lui est propre et organise des réunions régulières afin de contribuer à répondre aux besoins et aux exigences qui lui sont propres en fonction de la réglementation ou d'autres questions uniques à son emplacement. La représentation conjointe de directeurs, de superviseurs et de travailleurs dont sont composés nos comités de sécurité nous aide à nous responsabiliser les uns les autres en vue d'utiliser des pratiques supérieures en matière de santé et de sécurité, et fournit le leadership et les ressources nécessaires à la réalisation de notre conception de la sécurité au travail. Chaque réunion de comité de sécurité est documentée dans un procès-verbal qui est distribué à tous les employés.


Le Conseil de B2Gold possède un comité SSESS qui examine les performances de sécurité tous les trimestres et qui fournit des commentaires et des conseils, le cas échéant. En 2019, B2Gold a réalisé un audit des Normes de gestion de la SSE à Fékola, sans que des manques de conformité importants soient identifiés.

SYSTEME DE SECURITE D'ATTITUDE POSITIVE


ETABLIR UNE CULTURE D'APPROPRIATION
DE LA SECURITE A LA MINE DE FEKOLA

ODD couverts
dans cette section

3 BONNE SANTE
ET BIEN-ETRE



8 TRAVAIL DECENT
ET CROISSANCE
ECONOMIQUE



FÉKOLA: SYSTÈME DE SÉCURITÉ D'ATTITUDE POSITIVE

En 2019, la mine de Fékola a lancé un nouveau programme de transformation de la culture de sécurité, à l'essai, dans deux zones opérationnelles de la mine. Le Système de sécurité d'attitude positive (SSAP) est un processus de sécurité dynamique qui pousse les employés à s'approprier la sécurité et qui aide la direction à encourager et à renforcer les attitudes, décisions et comportements sûrs. Il crée un environnement qui soutient les décisions et les attitudes des employés en matière de sécurité et qui encourage les employés à identifier les dangers de manière proactive et à communiquer leurs idées d'amélioration de la sécurité. La culture de sécurité de l'opération est améliorée en inculquant aux employés l'attitude suivante : « Je vais rendre le travail plus sûr pour moi-même et mes collègues, et le laisser plus sûr pour l'équipe suivante. »

Le SSAP est mené par un champion des employés au début de l'équipe, immédiatement après la réunion de chantier et l'appel. Les superviseurs assistent à la session SSAP, mais ne la mènent pas : les employés le font. Une brève réunion de l'équipe a lieu et l'équipe discute de trois questions sur les activités et les décisions liées à la sécurité. Cette discussion positive est axée sur la sécurité de l'équipe suivante, en posant ces questions : L'équipe d'hier s'est-elle déroulée en toute sécurité ? Est-ce qu'on a vu quelqu'un d'autre faire quelque chose en toute sécurité hier ? Qu'est-ce qu'on va faire pour que les choses soient sûres pour moi-même et pour les autres aujourd'hui ? L'objectif est de sensibiliser les participants à la réunion aux dangers et aux risques et qu'ils évaluent l'efficacité avec laquelle ils ont veillé à leur propre sécurité et à celle des autres la journée précédente. Si elle est évaluée comme une équipe s'étant déroulée en toute

sécurité, les participants discutent des raisons. Si elle est évaluée comme une équipe ne s'étant pas déroulée en toute sécurité, les participants discutent des raisons.

Ensuite, les participants discutent de l'équipe suivante et de ce qu'ils peuvent faire pour qu'elle se déroule en toute sécurité. Les participants sont alors invités à évaluer les activités de la journée précédente et remplissent un tableau d'évaluation. Un jour « A » est une journée sûre pendant laquelle quelqu'un a identifié un danger ou un risque et a pris des mesures correctives, a réparé quelque chose ou a amélioré la sécurité ; un jour « B » est une journée de travail sûre pendant laquelle personne n'a été exposé à des dangers, et toutes les règles et réglementations ont été respectées pour assurer une bonne sécurité ; un jour « C » est une journée peu sûre pendant laquelle quelque chose a été considéré par les participants comme dangereux, exposant les employés à des risques de blessure ou de dommages. Toutes les journées « A » sont consignées dans le « journal SSAP A » et sont examinées quotidiennement par la direction. C'est l'occasion pour la direction de renforcer un comportement positif en laissant un commentaire dans le journal ou en parlant directement à l'équipe des mesures prises lors de la journée « A ».

Depuis la mise en place du SSAP, les employés ont identifié 57 journées d'amélioration de la sécurité « A » et examiné 23 journées « C », accroissant leur sensibilisation et leur compréhension des conditions et situations potentiellement dangereuses. Le SSAP a été étendu et couvre maintenant près de la moitié des services opérationnels de Fékola, compte tenu de son succès initial et de l'enthousiasme des employés.

CONTRÔLE DES RISQUES À HAUT POTENTIEL

En 2017, nous avons commencé à suivre les occurrences potentiellement fatales (OPF), élevant le profil des événements à haut risque afin d'assurer qu'ils sont traités avec le sérieux et la préoccupation appropriés. En 2019, nous avons enregistré 31 OPF contre 23 en 2018, un accroissement de 27 %. Comme en 2018, les interactions entre des équipements lourds mobiles, des véhicules légers et/ou des employés au sol représentent les principaux risques et dangers (16), suivies par les charges et équipements en suspension (5), les personnes frappées par un objet (4), l'isolation électrique (3), l'arrêt ou la protection contre les chutes (2), et l'abattage à l'explosif (1).

B2Gold continue d'utiliser le Système d'alerte en cas d'accident grave afin de communiquer à toutes les opérations les leçons tirées de l'enquête sur une occurrence ou un incident à haut risque s'étant produit à l'une de nos opérations. En 2019, nous nous sommes assurés que toutes les opérations étaient avisées de tout événement OPF. Chaque site a évalué l'incident et les risques au regard de son opération et, le cas échéant, a mis en place des mesures correctives proactives afin d'éliminer le danger ou de réduire le risque. Au quatrième trimestre, nous avons entamé l'analyse des tendances à toutes nos opérations en utilisant les données collectées par notre Système d'alerte en cas d'accident grave afin de réduire les risques et les incidents en fonction de la fréquence de leur occurrence.

SANTÉ DU TRAVAIL

Notre Politique SST et nos sept Normes de performance en matière de santé du travail fournissent le cadre visant à éliminer les dangers pour la santé et les maladies professionnelles du lieu de travail issus de processus physiques, chimiques ou autres. Ces Normes exigent que l'évaluation, la planification et la conception de la santé au travail soient intégrées à nos stratégies de développement de l'entreprise, examinées et soumises à un audit indépendant tous les ans en vue de leur amélioration constante. Nous suivons également tous nos sites pour nous assurer qu'ils respectent les normes et meilleures pratiques d'hygiène industrielle (normes de l'ACGIH²⁵, y compris les réglementations sur la poussière, le contrôle du bruit et l'ergonomie) et promeuvent le bien-être (santé physique et mentale), y compris les initiatives liées à l'aptitude au travail, la nutrition personnelle, le VIH/sida, la prévention de la malaria, la gestion du stress et la gestion de la fatigue.

En 2018, nous avons apporté des améliorations à notre gestion de l'hygiène professionnelle, comprenant l'accroissement de notre capacité interne, l'évaluation des lieux de travail, l'évaluation et le suivi, la gestion du contrôle de l'exposition et l'achat d'équipement de surveillance de l'hygiène. Nous continuons d'améliorer nos pratiques de gestion, mais nous sommes heureux d'annoncer qu'en 2019, aucune maladie professionnelle liée au travail n'a été rapportée dans les opérations de B2Gold. De plus, nos cliniques sur site ont effectué 21 694 consultations et traitements médicaux avec nos employés, leurs familles et les communautés locales. La grande majorité de ces consultations (95 %) concernait des infections et des traumatismes mineurs, ainsi que des problèmes respiratoires, dermatologiques, gastriques et neurologiques. Les 5 % restants concernaient des problèmes médicaux plus sérieux qui nécessitaient un traitement ou des soins spécialisés supplémentaires à l'hôpital régional. Les interventions et traitements précoces réalisés par les médecins et le personnel infirmier de la clinique ont produit des résultats positifs dans tous ces cas.

Grâce à nos programmes efficaces de dépistage médical de préembauche, à nos contrôles d'hygiène supplémentaires, à l'accroissement de nos campagnes d'éducation et à nos programmes de vaccination au sein des communautés locales qui se déroulent depuis 2017, aucun cas professionnel d'hépatite (A, B ou C) n'a été signalé et le nombre de cas de malaria et de dengue a diminué pour la troisième année consécutive, avec seulement quatre cas signalés affectant des expatriés (3 cas de malaria et 1 cas de dengue). Toutes nos opérations possèdent des installations de conditionnement physique équipées de machines d'exercice, destinées aux employés et sous-traitants faisant la navette par avion (FIFO). Des services alimentaires et des cuisines de camp offrent des options de repas sains soutenant une bonne nutrition.

Dans les communautés locales, les programmes de vaccination de B2Gold ont administré 1 850 doses contre l'hépatite, la fièvre jaune, la dengue, le choléra, la tuberculose et la grippe. Les résultats comprenaient une diminution de 22 % des traitements en clinique contre la malaria et la dengue par rapport à 2018, aucun cas de tuberculose signalé, une occurrence de typhoïde et une de choléra qui ont été traitées dans nos cliniques. Les cas de typhoïde et de choléra ont été signalés aux autorités locales, qui ont déterminé qu'il s'agissait de cas isolés, non endémiques, initialement contractés ailleurs.

La fatigue, notamment pour les chauffeurs du parc de camions de transport, représente toujours un risque important à l'opération de Fékola. Lors du deuxième semestre 2019, Fékola a commencé la mise en place progressive d'un système de gestion/surveillance de la fatigue avec les chauffeurs de camions de transport (voir l'article ci-dessous). Le système et ses avantages ont été reconnus et soutenus par les chauffeurs, et sa mise en place complète devrait avoir lieu au deuxième trimestre 2020.

²⁵ L'ACGIH est le sigle de l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux). C'est une organisation scientifique caritative qui promeut la santé au travail et l'hygiène du milieu.

TABLEAU 20 | Historique des performances de Fékola en matière de sécurité

Taux de fréquence des NTAE				
2016	2017	2018	2019	
nr	0,37	0,19	0,22	
Taux de fréquence des ATL				
2016	2017	2018	2019	
nr	nr	0,04	0,00	
Taux de fréquence des AAT				
2016	2017	2018	2019	
0,38	0	0,08	0,13	
Taux de gravité des AAT				
2016	2017	2018	2019	
22,9	0	4,32	0,66	
Accidents mortels				
2016	2017	2018	2019	
0	0	0	0	

REMARQUES

Les taux de fréquence et de gravité sont basés sur 200 000 heures-personnes. De nouvelles informations ou une nouvelle classification des accidents peuvent entraîner des changements dans les données historiques

nr = non rapporté

PERFORMANCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Concernant nos performances en matière de santé et de sécurité, notre objectif principal est d'éviter les blessures et maladies pouvant affecter les employés, sous-traitants et communautés dans lesquelles nous avons des activités. Notre objectif secondaire est de réduire les dommages, d'apprendre de nos erreurs, et de veiller à ce que des mesures correctives soient prises pour éviter la récurrence d'un incident.

Comme nous l'avons souligné, en 2019, nous sommes à nouveau restés sans accident mortel et avons réalisé une première pour la Société en nous assurant qu'aucune maladie liée au travail n'a été déclarée à nos opérations. Malgré nos plus grands efforts, nous n'avons pas atteint nos objectifs de réduction de la fréquence des AAT et des NTAE dans toutes les opérations pour la quatrième année consécutive. Les cibles mondiales n'ont pas été atteintes en raison des difficultés rencontrées aux opérations d'El Limon qui ont entraîné un accroissement des AAT à cet endroit. Nous avons également réussi à réduire la gravité des incidents dans toutes les opérations, d'un taux de gravité de 8,4 en 2018 à un taux faible record de 6,6 en 2019, résultant en 189 jours de moins perdus pour blessure. Nous n'avons également enregistré aucune notification ni amende due à un manque de conformité avec les réglementations et aucun ordre de suspension de travail à une opération ou un projet quelconque.

Le taux de fréquence des AAT de la mine de Fékola s'est accru en 2019, pour atteindre 0,13 (contre 0,08 en 2018), en raison de l'occurrence de trois AAT. Cependant, le taux de gravité de ces blessures a baissé considérablement, de 4,32 à 0,66. La mine de Fékola continue d'améliorer ses programmes de gestion de la sécurité en vue d'atteindre son objectif d'élimination complète des blessures ; l'opération a entamé la mise en place du Système

de sécurité d'attitude positive (SSAP) au quatrième trimestre 2019. Le SSAP est un processus de renforcement positif qui utilise un cycle de changement participatif pour influencer les employés, afin qu'ils cultivent individuellement et collectivement les attitudes permettant de prendre des décisions appropriées en matière de sécurité (voir l'article à la page 67).

Nos opérations doivent élaborer chaque année des plans d'amélioration de la sécurité visant spécifiquement à améliorer les performances de sécurité et à réduire les blessures et les maladies. Les plans sont élaborés en conséquence du résultat des incidents, des audits et des analyses des lacunes au sein de nos systèmes et processus de gestion de la sécurité. En 2019, 56 améliorations ont été élaborées, dont 45 ont été terminées à la fin de l'année ; les 11 améliorations restantes seront mises en place en 2020.

Une des clés de voûte de l'approche de B2Gold en matière de sécurité, le Leadership visible et senti (LVS), promeut une culture d'appropriation, de participation et de renforcement positif. Les activités LVS, que tous les superviseurs, responsables, chefs de service et directeurs doivent mener de manière régulière et récurrente, comprennent des réunions de sécurité interactives, des observations de tâches basées sur le comportement des personnes et des équipes, et des examens et audits d'évaluation des risques. Ces activités s'ajoutent aux réunions de chantier journalières tenues au début de chaque équipe avec tous les employés, et aux évaluations et audits des risques réguliers réalisés sur le terrain que chaque membre d'une équipe doit réaliser pour un travail qui est nouveau, qui sort des habitudes ou qui présente un haut risque de blessure.

SURVEILLANCE DE LA FATIGUE GÉRER EFFICACEMENT UN DE NOS RISQUES LES PLUS ÉLEVÉS

B2Gold a identifié qu'un de nos risques opérationnels les plus élevés est la fatigue et nous la surveillons donc étroitement à chacune de nos opérations. L'objet principal de nos programmes de surveillance de la fatigue est de : a) veiller à la santé et à la sécurité de nos employés en gérant de manière appropriée les événements et les risques liés à la fatigue et b) d'assurer un haut niveau d'efficacité opérationnelle en minimisant la fatigue et la distraction des opérateurs.

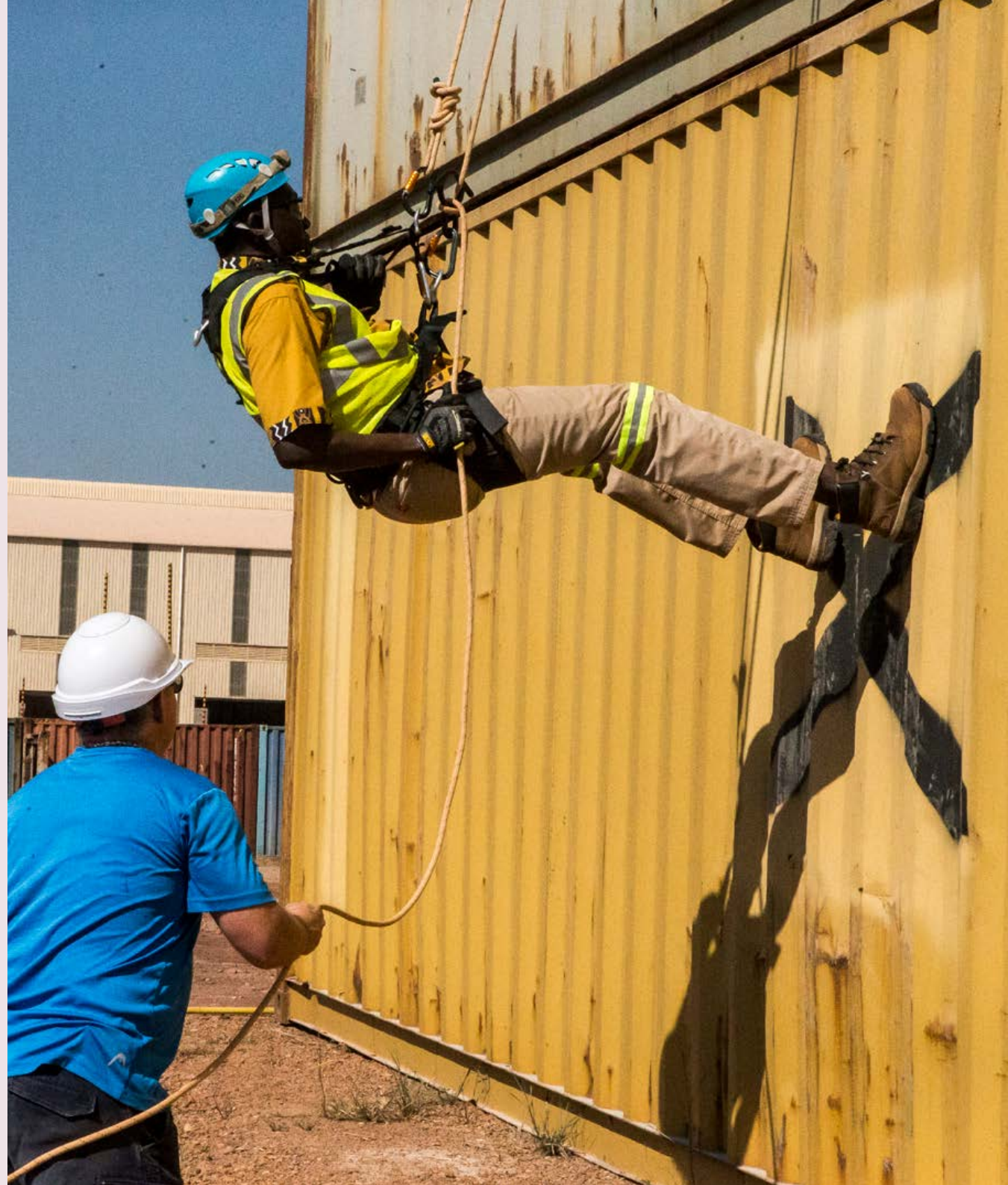
La gestion efficace de la fatigue nécessite une approche multidisciplinaire et ne s'appuie pas uniquement sur la technologie. En évaluant les symptômes, les causes et les approches de résolution des problèmes de fatigue, nous adoptons une approche holistique axée sur :

- » des conseils de sensibilisation à la fatigue pour les opérateurs ;
- » des formations de gestion de la fatigue pour les superviseurs ;
- » des procédures de signalement améliorées de la fatigue ; et
- » des campagnes de sensibilisation visant à faire connaître aux familles des employés les risques associés à la fatigue et à encourager leur soutien à la maison.

La solution adoptée par B2Gold pour résoudre les problèmes de fatigue chez les opérateurs associe technologie, formation et sensibilisation. Au deuxième semestre 2019, la mine de Fékola a commencé la mise en place d'un programme de gestion de la fatigue comprenant l'implémentation d'un système DDS CAT. La période d'essai initiale d'un mois utilisant 24 chauffeurs a entraîné une réduction de 98 % des événements dus à la fatigue et une réduction de 28 % des événements dus à une conduite distraite, un effet positif immédiat. Nous allons continuer d'implémenter le système DDS sur tout le parc de camions de transport de Fékola en 2020²⁶, à la suite des réactions positives supplémentaires fournies par les chauffeurs et les superviseurs.



²⁶ Les dates s'appuient sur les hypothèses actuelles et sont sujettes à modification en raison des retombées de la pandémie du COVID-19.



PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

L'objectif du système de gestion de la SSE de B2Gold est de réduire les risques pour la sécurité et d'éviter la récurrence des incidents. En cas de besoin, nous maintenons un haut niveau de préparation aux situations d'urgence, avec des plans, des ressources et des formations appropriés en place visant à minimiser l'impact sur les employés, les communautés environnantes, l'environnement et les opérations.

Notre approche de la gestion des urgences s'appuie sur notre Norme de gestion des crises, des urgences et des catastrophes, qui suit le modèle des Systèmes de commandement des interventions (SCI), la norme internationale des meilleures pratiques utilisées par le personnel d'intervention dans le monde entier. À la suite d'un examen réalisé par des tiers en 2018, toutes nos opérations se sont alignées à ce modèle et, en 2019, nous avons imposé que chaque opération réalise un exercice complet impliquant tout le site avec le siège pour assurer la plus haute coordination en cas d'urgence. Lorsque c'est approprié, les opérations fournissent des détails sur leurs plans d'intervention aux organismes gouvernementaux

et aux communautés locales, et contribuent à gérer les urgences qui nécessitent des ressources supplémentaires et du personnel d'intervention formé.

Tous les visiteurs des sites, quelle que soit la durée de leur visite, suivent une séance complète d'initiation à la sécurité qui comprend des détails sur nos Plans d'intervention en cas d'urgence et sur les rôles et responsabilités en cas d'urgence. B2Gold maintient des équipes d'intervention d'urgence (EIU) hautement formées sur chaque site. Les membres de ces équipes sont les premiers à intervenir en cas d'urgence sur la mine et, sur demande, dans les communautés locales. Les EIU suivent une formation spécialisée complète (hebdomadaire, mensuelle et annuelle) afin de maintenir le niveau élevé de leurs compétences et de leurs capacités en matière d'intervention médicale, de lutte contre les incendies, de matières dangereuses et de secours d'urgence. En 2019, les EIU de B2Gold ont mené 1 199 sessions de formation et 36 exercices d'intervention d'urgence.

En 2019, Fékola a testé des éléments de son plan d'intervention en cas d'urgence. Les leçons essentielles tirées de ces exercices ont été communiquées à toutes les opérations.

Compte tenu de l'augmentation des préoccupations de l'industrie issues de la rupture récente de plusieurs digues à stériles dans le monde, B2Gold a actualisé ses pratiques de gestion des résidus afin qu'elles s'alignent aux progrès récents des meilleures pratiques (voir notre description de notre engagement sur la gestion des résidus à ce sujet). Un audit a été réalisé à chaque opération afin de veiller à ce que tous nos bassins de stockage de résidus possèdent des systèmes de surveillance spécifiques à chaque site, et que des procédures et ressources de préparation et d'intervention aux situations d'urgence soient en place pour assurer la sécurité des personnes dans l'éventualité peu probable d'une rupture. B2Gold continuera d'anticiper et de rester à jour concernant toute exigence proposée à la suite de l'examen international de ces directives dans le monde entier.

TABLEAU 21 | Statistiques de sécurité 2019 de Fékola par site

Site	Heures d'exposition	Accidents mortels	AAT	Accidents du travail légers	Blessures avec traitement médical	Jours perdus	Taux de fréquence des AAT	Taux de gravité des AAT	Taux de fréquence des NTAE
Fékola	4 557 974	0	3	0	2	15	0,13	0,66	0,22

REMARQUES

Les taux de fréquence et de gravité sont basés sur 200 000 heures-personnes. De nouvelles informations ou une nouvelle classification des accidents peuvent entraîner des changements dans les données historiques.

NOUS COMMUNAUTÉS

ODD couverts
dans cette section

1 PAS
DE PAUVRETÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



15 VIE
TERRESTRE



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



APPROCHE DE LA GESTION DES QUESTIONS SOCIALES ET DES DROITS DE L'HOMME



Poussée par les valeurs de notre Société et son engagement envers l'équité, le respect, la transparence et la responsabilité, B2Gold cherche à établir une relation de confiance avec les parties prenantes locales. Cette approche nous permet de trouver conjointement les meilleures solutions pour gérer les problèmes et d'identifier les possibilités de développement de la communauté et de les mettre en œuvre.

Nous sommes profondément convaincus qu'il est de notre responsabilité de partager les avantages et de laisser un héritage positif aux communautés qui s'étendra au-delà de la durée d'exploitation de nos mines. En engageant le dialogue dans toutes les phases de nos activités, de la prospection à la fermeture, B2Gold peut tenir compte de la perspective des parties prenantes des communautés dans ses processus décisionnels.

L'engagement de B2Gold d'avoir un impact positif sur les communautés dans lesquelles nous avons des activités se reflète dans notre Politique en matière de responsabilité sociale. Nous le faisons en engageant le dialogue avec les parties prenantes, afin de bien comprendre leur point de vue et de le prendre en compte dans nos décisions, en investissant dans des projets de développement de la communauté, et en identifiant et en répondant aux risques et aux impacts négatifs. Nous mettons en œuvre ces engagements étendus à l'aide d'un ensemble de huit normes de performance spécifiques aux questions sociales sur tous les sites en exploitation (voir Figure 5). Ces normes s'appliquent à toutes nos opérations, de la prospection à la fermeture, à notre chaîne d'approvisionnement et à nos partenaires commerciaux. Alors qu'elles sont appliquées systématiquement à nos trois²⁷ mines en exploitation, leur application avec les fournisseurs, partenaires commerciaux et sur les sites de prospection est régie par l'étendue des activités en question et les risques et répercussions potentiels.

IDENTIFIER, ÉVALUER ET GÉRER LES RÉPERCUSSIONS

Les exploitations minières peuvent avoir des répercussions positives et négatives sur les communautés locales. Tout au long de ce Rapport, nous démontrons les effets positifs que nous avons sur les communautés locales, notamment grâce à l'emploi et aux approvisionnements, ainsi qu'aux initiatives concernant l'environnement et la communauté. Cependant, en tant que société minière responsable ayant des activités dans des pays en développement qui présentent souvent des lacunes dans la mise en application des exigences réglementaires et des principes concernant les droits de l'homme, nous prêtons particulièrement attention aux répercussions négatives réelles et potentielles que nous pouvons avoir sur les communautés locales. Nous approchons l'identification et l'évaluation de ces risques de différentes manières.

Des études d'impact environnemental (EIE) sont exigées par les organismes de réglementation, dans le cadre des processus de planification et d'obtention de permis. Ces études ont été réalisées sur tous les sites et comprennent l'opinion des parties prenantes concernant l'identification et l'évaluation des impacts socioéconomiques. Alors que les réglementations n'exigent souvent pas de prendre en compte les groupes vulnérables ou les genres, ils sont inclus dans les EIE réalisées à partir de 2015 sur tous les sites et dans les études commanditées par B2Gold concernant des projets importants comme la réinstallation de Fadougou au Mali.

²⁷ Les Normes de performance en matière de questions sociales ont également été mises en place aux mines de la La Libertad et d'El Limon. Le 15 octobre 2019, B2Gold a réalisé la vente de ses actifs du Nicaragua (La Libertad et El Limon) à Calibre Mining.



ENGAGEMENTS ET GESTION DES DROITS DE L'HOMME

En tant que société ayant des activités dans des zones présentant des risques importants d'impact sur les droits de l'homme liés à la présence de sociétés d'extraction, nous reconnaissons que nous avons la responsabilité d'identifier nos risques et l'impact sur les droits de l'homme et nous nous efforçons de les gérer, sur tous nos sites et à l'aide de nos partenariats et relations commerciales. Notre approche est décrite dans notre Norme de performance en matière des droits de l'homme, qui s'aligne à la Déclaration universelle des droits de l'homme et à d'autres lois internationales concernant les droits de l'homme, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (PDNU) et les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH). En tant que membre de l'AMC, B2Gold s'est engagée à mettre en œuvre les Principes volontaires. Au niveau de l'entreprise, notre équipe de RSE travaille avec notre premier vice-président chargé de l'exploitation et des experts externes en vue de mieux comprendre les implications liées à notre engagement envers différentes normes internationales, et des discussions ont lieu avec l'équipe de direction et le Conseil, le cas échéant, avant d'intégrer les engagements et exigences dans les politiques, dans les normes et dans notre approche de l'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme.

Dans le cadre de notre approche des droits de l'homme, nous prêtons une attention particulière aux répercussions et risques potentiels pour les minorités et groupes vulnérables (comme les populations autochtones, les femmes et les enfants), y compris à l'esclavage et à la traite des êtres humains. Nous nous engageons à permettre aux victimes de violations des droits de l'homme dont nous sommes responsables d'accéder aux recours auxquels elles ont droit.

Nous avons réalisé une étude d'impact sur les droits de l'homme à notre mine de Fékola en 2017. Notre étude est conforme à nos engagements concernant les droits de l'homme et s'aligne aux PDNU, aux directives de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sur les entreprises multinationales

FIGURE 5 | Composants du système de gestion des performances en matière de questions sociales de B2Gold



NORMES DE PERFORMANCES SOCIALES DE B2GOLD

- » Implication des parties prenantes
- » Gestion des plaintes
- » Investissement dans les communautés
- » Acquisition de terres et relocalisation
- » Éléments d'origine locale
- » Droits de l'homme
- » Exploitations minières artisanales et à petite échelle
- » Bilan social

et aux directives et outils d'étude d'impact sur les droits de l'homme (EIDH) (Human Rights Impact Assessment Guidance and Toolbox) préparés par l'Institut danois pour les droits de l'homme (Danish Institute for Human Rights). Dans le cadre de cette étude, des interviews ont été réalisées avec des parties prenantes internes et externes afin d'identifier les risques et les impacts sur les droits de l'homme et de comprendre comment ils sont gérés actuellement. L'étude, y compris les recommandations visant à traiter les risques et les impacts saillants, a été débattue et confirmée par les dirigeants de B2Gold, et communiquée au Comité SSESS. En 2019, l'équipe RSE de l'entreprise a examiné où en était la mise en œuvre des recommandations de l'étude d'impact sur les droits de l'homme, ce qui nous a permis de suivre nos performances en matière de droits de l'homme. L'examen a été communiqué et débattu avec les responsables de B2Gold et le Comité SSESS, et des mesures sont prises pour enquêter et éliminer les écarts importants restants dans cette mise en œuvre. Le travail se poursuit également sur la mise en place de notre Code de conduite des fournisseurs, afin de traiter les risques existants dans notre chaîne d'approvisionnement concernant les droits de l'homme (voir page 23).

La formation représente un élément fondamental de la mise en œuvre de notre approche de la gestion des droits de l'homme. Dans le cadre de l'étude d'impact sur les droits de l'homme réalisée au Mali, les responsables concernés ont suivi une formation. Les documents de formation sur les droits de l'homme qui seront utilisés lors de l'orientation des employés afin de les sensibiliser à nos engagements et à nos pratiques de gestion des droits de l'homme ont été élaborés en 2019 et seront mis en œuvre dans toutes nos opérations en 2020. De plus, des clauses concernant les performances en matière de droits de l'homme sont intégrées à nos contrats de travail à nos opérations de Fékola. En 2019, 202 nouveaux employés ont été informés sur ces clauses dans le cadre du processus d'embauche.

Lorsque nous déterminons comment gérer nos problèmes saillants concernant les droits de l'homme afin de réduire les risques et de traiter les impacts, nous prenons en considération

la nature de notre relation avec les problèmes. Lorsque nous avons le contrôle direct des activités qui peuvent causer un impact, nous assumons la responsabilité de leur gestion directe. Les exemples comprennent la réinstallation, les pratiques des employés internes et les pratiques des sociétés de sécurité privées. Si un problème est lié à nos activités alors que nous n'avons pas de contrôle direct (comme contribuant à des impacts potentiels par l'intermédiaire de partenariats commerciaux), nous prenons en considération l'influence que nous avons sur le partenaire commercial et nous efforçons de traiter le problème. Cela comprend par exemple les forces de sécurité publiques qui ont été affectées à la protection du périmètre de notre mine, ou les conditions de travail dans les ateliers de fabrication hors site d'un fournisseur. Il existe des problèmes concernant lesquels nous n'avons pas de relations d'affaires directes avec l'activité mais auxquels nous sommes quand même liés, comme les activités minières artisanales ayant lieu sur notre concession sans notre consentement. Lorsque nous sommes liés à un problème saillant, nous prenons en considération l'influence que nous avons sur les parties prenantes concernées et nous collaborons avec elles pour traiter le problème.

La sécurité constitue un problème saillant dans toutes les opérations. La réinstallation est un problème saillant à notre exploitation de Fékola, dont un projet de réinstallation en cours présente un potentiel de perte d'accès ou de droits à la terre, ou de perturbation des moyens de subsistance. Les activités minières artisanales proches de notre opération de Fékola peuvent avoir des impacts négatifs sur la santé et l'environnement. Nous collaborons dans la mesure du possible avec le gouvernement et les parties prenantes locales en vue de contrôler les activités minières artisanales et de réduire ces impacts, mais notre influence est limitée en raison des capacités et de la mise en application insuffisante des réglementations. Vous trouverez davantage de détails sur ces problèmes saillants, notamment sur la nature des risques et les répercussions négatives s'étant produites, ainsi que sur les pratiques de gestion existantes, dans les sections correspondantes de ce Rapport.

TABLEAU 22 | Formation sur les droits de l'homme au Mali



REMARQUES

* La formation sur les PVSDH est prévue en janvier 2020 ainsi que l'évaluation des risques sur les principes volontaires.

L

NOTRE CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA RSE

COMMUNIQUER LES MEILLEURES PRATIQUES DE GESTION DES QUESTIONS SOCIALES

En avril 2019, B2Gold a tenu sa toute première conférence mondiale sur la RSE à sa mine de Masbate, aux Philippines. Nous avons rassemblé 16 de nos responsables de la RSE venant des cinq mines en exploitation (et de notre projet en développement au Burkina Faso), avec comme objectif de communiquer nos connaissances et notre expérience et d'établir des relations personnelles et professionnelles plus solides entre nos sites et le personnel de RSE. Certaines de nos pratiques principales issues de toutes nos opérations concernant la RSE ont été présentées, suivies de discussions visant à déterminer comment elles peuvent être adaptées pour améliorer nos pratiques au niveau mondial.

Parmi les sujets abordés, on pouvait compter les stratégies de coexistence avec les mines artisanales et petites exploitations minières, les approches durables d'investissement dans les communautés, les meilleures pratiques de réinstallation et de restauration des moyens de subsistance, et des considérations sur les aspects sociaux de la fermeture des mines. Des visites de terrain sur les projets de développement des communautés, des mines artisanales et des projets de réinstallation ont été effectuées dans les communautés entourant la mine de Masbate. Les expériences gagnées serviront à notre croissance professionnelle individuelle et à accroître la capacité de nos équipes de RSE mondiales. La conférence a été soutenue à tous les niveaux de la Société, des dirigeants étant présents, montrant que les performances en matière de RSE constituent une des principales priorités de B2Gold.



IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

B2Gold engage le dialogue ouvertement et avec respect avec les parties prenantes, afin de mieux comprendre les impacts réels et perçus, de s'assurer que l'opinion des parties prenantes est prise en compte dans les décisions opérationnelles, et d'établir des relations constructives et réactives. Notre Norme de performance en matière d'implication des parties prenantes s'aligne aux normes de performance en matière de questions sociales de la SFI. Le dialogue avec les parties prenantes s'est avéré essentiel aux activités, car il permet à une société d'identifier et de traiter les problèmes de manière proactive, ce qui réduit les risques opérationnels et ceux pouvant porter atteinte à notre réputation. Le dialogue peut également contribuer au développement social et économique lorsque les parties prenantes s'impliquent dans l'identification et l'élaboration de programmes visant à répondre aux besoins de la communauté.

Le directeur des Relations avec les communautés de chaque site assume généralement la responsabilité de la gestion du dialogue avec les parties prenantes, alors que les directeurs généraux et autres cadres supérieurs assument la responsabilité de différentes relations et activités. Ce groupe interfonctionnel se réunit fréquemment afin de se communiquer les réactions des parties prenantes et de planifier la gestion des impacts et des problèmes sociaux.

Chaque site a identifié les parties prenantes pertinentes en fonction des impacts et des risques du projet, et de l'influence et des intérêts des parties prenantes. Nous engageons le dialogue à l'aide de différentes méthodes, en fonction du contexte culturel et social : réunions publiques, visites porte-à-porte, assemblées des communautés ou réunions de groupes d'intérêts. Des comités consultatifs officiels comprenant des groupes vulnérables sont en place à Fékola pour l'implication générale, la gestion des ressources naturelles, le développement de la communauté et la réinstallation. Des consultations avec le public ont été menées à tous les sites dans le cadre des activités de planification de la mine. Les questions non saillantes posées par les parties prenantes et traitées par B2Gold au nouveau village de Fadougou (près de Fékola) comprennent des préoccupations sur l'utilisation des terres et l'eau.

Un domaine de préoccupation constante de B2Gold est de veiller à communiquer de manière proactive aux parties prenantes notre compréhension de nos impacts et comment ils sont gérés. Au Mali, des réunions de discussion ouverte annuelles sont organisées dans les communautés locales.





INVESTISSEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS



Les projets miniers offrent une occasion unique d'engager le dialogue avec les communautés hôtes et de contribuer à leur développement. Dans le cadre de notre impact et de l'empreinte que nous laissons au niveau socioéconomique, un de nos objectifs est de construire des communautés durables, B2Gold jouant le rôle de catalyseur, les membres de la communauté jouant le rôle principal dans leur propre développement.

Nous pensons qu'une collaboration inclusive avec les parties prenantes locales, les gouvernements et les partenaires des ONG en vue d'identifier, de sélectionner et de mettre en œuvre des projets, est un facteur important pour que nos projets de développement des communautés réussissent. Notre Norme de performance en matière d'investissement dans les communautés, qui s'aligne aux Normes de performance de la SFI et aux directives de l'ICMM, définit comment nous pouvons apporter des contributions durables aux communautés dans lesquelles nous avons des activités.

La responsabilité de la gestion des budgets d'investissement dans les communautés et la mise en œuvre des projets incombe au service des Relations avec les communautés de chaque opération. Au Mali, B2Gold a établi un comité de gouvernance composé de parties prenantes, notamment d'une représentation des femmes et des groupes vulnérables, qui évalue et sélectionne les projets potentiels répondant à des objectifs et à des critères préétablis. Les projets sont sélectionnés en fonction d'évaluations des besoins de la communauté mis à jour régulièrement.

B2Gold continue de faire évoluer son approche de suivi des projets d'investissement dans les communautés et leurs retombées. Au Mali, un suivi régulier de la mise en place des projets est réalisé ; les efforts visant à établir des indicateurs s'appuyant sur les résultats sont en cours.

TABLEAU 23 | Investissement dans les communautés à Fékola



Investissement dans les
communautés (milliers de \$)

7 915^[1]

REMARQUES

^[1] Comprend 7,0 millions de dollars pour les coûts de réinstallation du village de Fadougou en 2019.





GARDER LES ENFANTS À L'ÉCOLE

INITIATIVES D'ENSEIGNEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS DU MALI

Il est fréquent que les enfants abandonnent leurs études dans les communautés qui entourent la mine de Fékola. Fadougou et ses trois villages voisins se trouvent à environ 40 km de Kéniéba, la seule commune de la région possédant une école secondaire. Les élèves devaient y être en pension s'ils voulaient poursuivre leurs études au niveau secondaire.

En conséquence, les élèves étaient confrontés à des obstacles, comme le manque d'hébergement et de supervision, et le travail forcé (travail domestique en échange d'hébergement). De nombreux élèves finissaient donc par abandonner leurs études pour travailler dans les mines artisanales ; des grossesses précoces et des mariages forcés étaient souvent signalés. De nombreux parents, incapables de payer pour des études à Kéniéba, préféraient que leurs enfants quittent l'école.

Pendant l'année scolaire 2018-2019, l'école primaire de Fadougou avait 193 élèves, dont 104 filles. Fadougou est entouré d'autres villages, dont la population totale d'élèves de classes primaires s'élevait à 395 (dont 176 filles). Les classes contenaient en moyenne 30 élèves. Cependant, les inscriptions au cours moyen 2ème année montraient une chute soudaine : seuls 10 élèves étaient inscrits dans la classe finale de l'école primaire.

C'est dans ce contexte que B2Gold a lancé un projet de trois ans en 2018, visant à accorder une bourse d'études à 15 élèves des écoles primaires et secondaires des villages voisins de la mine de Fékola. De plus, B2Gold a soutenu les communautés de Fadougou, Tintiba, Médinandi et Moussala en construisant trois salles de classe, une salle des professeurs, un hébergement pour un gardien d'école et des latrines. Une campagne de « Retour à l'école » a été mise en place par la Société, donnant 500 lampes solaires pour les études, 1 000 sacs à dos d'école et 1 000 cahiers à ces communautés.

Cependant, le plus gros impact a été la contribution de B2Gold à la municipalité de Kéniéba pour la construction de l'école secondaire du nouveau village de Fadougou, visant à améliorer l'accès à l'enseignement secondaire. Différentes parties prenantes ont été consultées lors de la phase de planification, notamment le conseil de village de Fadougou, la municipalité de Kéniéba, le Centre d'animation pédagogique (CAP), et les conseils de village de Médinandi, Tintiba et Moussala.

La nouvelle école s'est ouverte en octobre 2019, avec 19 élèves (dont cinq filles) des villages avoisinants. L'impact de l'inauguration de l'école s'est fait sentir immédiatement. D'après Assan N'Diaye, leader des jardins maraîchers des femmes : « L'école secondaire a été créée au bon moment, car les parents peuvent maintenant suivre et superviser étroitement leurs enfants. À partir de maintenant, les enfants peuvent aller à l'école dans de meilleures conditions, car ils subissent moins d'abus. Ces facteurs vont réduire les grossesses non désirées et l'abandon des études. »



GESTION DES PLAINTES



L'exploitation minière est une activité industrielle de grande échelle qui produit des impacts réels et perçus. Tous les sites de B2Gold ont mis en place des mécanismes de dépôt de plaintes qui reçoivent, enquêtent et répondent aux plaintes des parties prenantes des communautés.

Notre objectif est d'identifier et de gérer les impacts, notamment de fournir des mesures correctives lorsque nous avons causé ou contribué à un impact négatif, et de répondre aux préoccupations rapidement, avec respect et de manière appropriée pour les coutumes locales. Des mécanismes de dépôt de plaintes efficaces nous aident à gérer nos impacts et à répondre aux perceptions. Notre Norme de performance en matière de gestion des plaintes s'aligne aux Normes de performance de la SFI et aux critères d'efficacité des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La responsabilité de la gestion des plaintes est assumée par le service des Relations avec les communautés de chaque région, qui dépend du directeur général, et fait appel à d'autres services dans l'investigation et la gestion des plaintes. Au Mali, le mécanisme de dépôt de plainte comprend un processus d'appel dans lequel la plainte est examinée avec des officiels locaux lorsqu'un plaignant n'est pas satisfait de la réponse initiale de B2Gold.

Toutes les plaintes du Mali liées à la réinstallation du village de Fadougou ont été résolues, à l'exception de deux plaintes qui ont fait l'objet d'un appel et qui ont été rejetées par un comité de réinstallation composé de plusieurs parties prenantes.

TABLEAU 24 | Plaintes du Mali

Pays	Déposées en 2019	Traitées et résolues en 2019	Déposées avant et résolues en 2019
Mali	98	97	63

ODD 1,11



LES COMMUNAUTÉS AUX MANETTES

MISE EN PLACE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE FÉKOLA

En 2018, B2Gold et les parties prenantes locales ont élaboré un Plan de développement des communautés (PDC) destiné aux 10 communautés entourant la mine de Fékola, utilisant une approche participative qui incluait les communautés locales, des officiels locaux et régionaux, des agents techniques, des femmes, des jeunes, des mineurs artisanaux, des immigrants internes et des personnes âgées. Un petit groupe forme le comité technique du PDC, responsable de la sélection et de la supervision des projets communautaires qui s'alignent aux principes du PDC.

La mise en place du PDC a commencé début 2019, les communautés préparant des propositions de projets s'appuyant sur les objectifs du PDC, avec l'assistance de B2Gold. Sur les 12 projets présentés au comité technique, 11 répondaient aux critères et ont été approuvés. La mise en place des projets est en cours.

La formation est prévue pour l'année prochaine, pour que les communautés et les autorités locales soutiennent leur analyse des besoins des communautés, de l'implication des communautés, et le développement et l'évaluation de projets à venir.





ODD 16

TRAITER LES PRÉOCCUPATIONS LIÉES À LA RÉINSTALLATION

UN MÉCANISME DE DÉPÔT DE PLAINTES LÉGITIME ET EFFICACE

Quelle que soit sa taille, un projet de réinstallation est un processus sensible qui peut avoir des effets négatifs sur les personnes concernées. La réinstallation du village de Fadougou à la mine de Fékola a affecté directement 900 ménages. Il était fondamental pour les résidents de Fadougou d'avoir le droit d'exprimer leurs opinions, préoccupations et plaintes tout au long du processus. La mine de Fékola a veillé à ce qu'un mécanisme de dépôt de plaintes soit en place depuis le début du projet pour garantir ce droit fondamental aux parties prenantes locales.

Largement communiqué par radio, affiches et réunions publiques et privées aux communautés entourant la mine de Fékola, le mécanisme de dépôt de plaintes a reçu 466 plaintes liées à la réinstallation entre 2016 et 2019.

Les plaintes ont été reçues par le personnel de B2Gold dans le cadre d'activités et d'engagements réguliers avec les communautés, ou ont été déposées en personne au bureau des relations avec les communautés du village. Après une enquête, une résolution serait proposée au plaignant, habituellement en présence des autorités traditionnelles. Si le plaignant n'était pas satisfait de la résolution proposée, il pouvait faire appel auprès du Comité de réinstallation, composé de plusieurs parties prenantes, qui s'est avéré efficace dans le dialogue et la résolution collaborative des dossiers. S'il n'était toujours pas satisfait, le plaignant pouvait faire appel auprès du comité de développement du gouvernement régional. L'option de faire passer les plaintes par le système judiciaire officiel était disponible aux plaignants tout au long du processus, cette option étant clairement communiquée au début du processus de dépôt de plaintes.

La plupart des questions soulevées par les résidents étaient liées à l'évaluation et à l'inventaire des biens (41 % de toutes les plaintes reçues concernant la réinstallation). Des questions ont également été soulevées concernant les informations issues d'enquêtes socioéconomiques (29 %), visant principalement à corriger le nombre de membres des ménages. Les autres préoccupations comprenaient le processus de procuration pour les résidents absents (14 %), et les conditions de l'ancien village pendant le processus de réinstallation, comme l'accès à l'eau (4 %).

La majorité des plaintes a pu être réglée sans passer par les mécanismes d'appel supérieurs : 15 % des plaintes ont fait l'objet d'un appel auprès du Comité de réinstallation, et aucune plainte n'est montée au comité de développement régional ou passée par le système judiciaire officiel.

Le mécanisme de dépôt de plaintes a été un élément important permettant aux résidents d'exprimer leurs préoccupations pendant tout le processus de réinstallation et de corriger toute erreur pouvant apparaître dans les données ou les accords d'indemnisation. Le mécanisme s'est également avéré très utile pour que B2Gold ajuste et améliore son approche pendant tout le processus de réinstallation.

SÉCURITÉ

Dans le secteur minier, la gestion de la sécurité prend en compte les risques potentiels encourus par les employés, les installations et les biens, tout en veillant à respecter les droits de l'homme. B2Gold possède des opérations dans des pays et à des endroits présentant des risques importants pour la sécurité et venant de nombreuses sources.

En tant que membre de l'AMC, B2Gold s'est engagée à mettre en œuvre les PVSDH sur ses sites et fournira un rapport annuel sur ses progrès par l'intermédiaire de l'AMC. Une évaluation des risques conforme aux PVSDH a été réalisée par un expert-conseil tiers en collaboration avec le service de sécurité de Fékola dans le cadre de l'étude d'impact sur les droits de l'homme réalisée en 2017.

Des contrats passés avec des sociétés de sécurité privées sont en place à nos sites de Bamako ; le personnel de sécurité du Mali est composé d'employés de B2Gold, la chaîne de commande passant par le responsable de la sécurité, le directeur général et notre premier vice-président chargé de l'exploitation. B2Gold a passé des accords avec les gouvernements en vue d'assurer la présence de forces de sécurité publiques dans les communautés voisines de notre mine du Mali.

Les risques liés à la sécurité sont identifiés par le service de Sécurité de chaque site à l'aide d'évaluations régulières des menaces, de réunions avec le service des Relations avec les

communautés, les parties prenantes, les services de sécurité, de surveillance et de patrouille publics, et les mécanismes de dépôt de plainte des communautés. Un mécanisme de dépôt de plaintes communautaire est disponible pour toute préoccupation ou plainte liée à la sécurité privée ou publique et une évaluation des risques est réalisée tous les ans. La sécurité constitue un problème saillant dans toutes les opérations. Le tableau 25 montre les risques sécuritaires encourus par B2Gold et les communautés locales du Mali.

Les risques varient sur tous les sites et comprennent notamment des troubles sociaux ou politiques, des manifestations contre les mines et des activités criminelles. À Fékola, les risques liés à la sécurité publique comprennent les conflits potentiels pouvant survenir lors de la réinstallation de mineurs artisanaux de leurs concessions ou de la réinstallation d'occupants à la suite de l'acquisition de terres, et la supervision convenable de l'équipement ou des fonds transférés aux services de sécurité publics en vue d'éviter leur mésusage. Dans certaines régions du Mali, certains risques sont liés au terrorisme.

Fékola se coordonne régulièrement avec les forces de sécurité publiques et d'autres sociétés minières actives dans la région, et a mis en place un système de gestion de la sécurité qui s'aligne aux normes ISO 18788, ANSI/ASIS PSC.1-2012²⁸ et aux PVSDH. La formation continue s'aligne aux PVSDH et les contrats avec les sociétés de sécurité privées comprennent des clauses concernant les droits de l'homme. Un dialogue régulier est entretenu avec le détachement de gendarmerie stationné à côté de la mine et les officiels de la sécurité publique régionale afin de discuter des situations potentielles liées à la sécurité et de renforcer l'engagement commun visant à éviter d'employer la force.

TABLEAU 25 | Risques sécuritaires encourus par B2Gold et/ou les communautés locales au Mali

Manifestations contre les mines	
Conflits liés à l'accès aux terres	✓
Conflit concernant des exploitations minières artisanales et à petite échelle	✓
Activités criminelles	✓
Troubles sociaux	✓
Braconnage	
Troubles politiques	✓
Terrorisme	✓

²⁸ La norme ANSI/ASIS PSC.1-2012 se rapporte à une norme de gestion de la qualité des opérations menées par les sociétés de sécurité privées. L'ASIS est une organisation de professionnels de la sécurité.



EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE ET À PETITE ÉCHELLE

Le terme « exploitation minière artisanale et à petite échelle » (EMAPE) se rapporte aux activités minières officielles ou non qui se caractérisent par une faible intensité de capital et une grande intensité de main-d'œuvre, et des méthodes de prospection, d'extraction et de traitement relativement simples.

De 20 à 50 millions de personnes travaillent dans des mines artisanales et des exploitations minières artisanales et à petite échelle dans le monde, principalement dans des régions en développement, représentant 90 % des personnes travaillant dans l'exploitation aurifère et de 12 % à 20 % de la production d'or annuelle²⁹. La présence d'EMAPE autour de notre mine et sur nos concessions de prospection du Mali entraîne des risques et des retombées et constitue un problème saillant. Ces risques comprennent des conflits liés à l'accès aux terres des EMAPE, des conflits avec les forces de sécurité lors des intrusions visant à créer des EMAPE ou à récupérer du minerai, liés à l'augmentation des crimes et de la corruption dans les communautés locales, à la perte de moyens de subsistance à la suite du déplacement de mineurs artisanaux, à la présence de travail forcé et de travail des enfants, et à une responsabilité potentielle concernant les répercussions sur l'emploi, l'environnement, la santé et la sécurité. L'absence de réglementations efficaces concernant les EMAPE et de leur mise en vigueur par les autorités accroît ces risques.

²⁹ Intergovernmental Forum on Mining, Minerals, Metals and Sustainable Development (IGF), (2018). Global Trends in Artisanal and Small-Scale Mining (ASM): A review of key numbers and issues. Winnipeg: IISSD.

Notre approche stratégique concernant les EMAPE vise à maintenir une coexistence pacifique, en fonction du contexte de chaque site, notamment de la dynamique politique et sociale, de la présence et des capacités des autorités de réglementation, et de la nature des risques. Notre Norme de performance en matière d'exploitation minière artisanale et à petite échelle décrit comment nous gérons les relations et interactions avec les acteurs des EMAPE, dans l'objectif de protéger nos employés et nos propriétés, de conserver nos permis d'exploitation et de soutenir l'ensemble des avantages que nous apportons aux communautés. La gestion des EMAPE est habituellement supervisée par un cadre supérieur de site, avec le soutien des services des Relations avec les communautés, de Sécurité, de l'Exploitation et de la Prospection.

Les pratiques de gestion sont décrites ci-dessous :

- » Coordonner les services des Relations avec les communautés, de l'exploitation, de la Prospection et de Sécurité pour gérer les risques.
- » Établir des protocoles de sécurité sur l'accès aux terres et les communiquer aux parties prenantes locales.
- » Réaliser un suivi régulier et établir des rapports sur les activités des EMAPE et leurs impacts environnementaux.
- » Engager le dialogue avec les parties prenantes et autorités locales et nationales afin de réduire les risques.
- » Soutenir des projets visant à trouver des moyens de subsistance de remplacement, notamment pour les mineurs artisanaux déplacés en raison de l'acquisition de terres.
- » Réaliser des évaluations des risques régulières et mettre à jour les plans d'action.





PARTENARIAT AVEC L'UNICEF

SOUTENIR ET HABILITER LES FILLES ET JEUNES FEMMES DES COMMUNAUTÉS MINIÈRES ARTISANALES

Le cercle de Kéniéba au Mali est connu localement et dans le monde comme une des régions productrices d'or les plus importantes d'Afrique. Les exploitations minières artisanales et à petite échelle (EMAPE) sont un moyen de subsistance traditionnel et une activité commune dans la région. La présence d'enfants sur les mines artisanales est commune et ils comptent parmi les personnes les plus vulnérables du Mali : ils travaillent sur les sites, disposent d'un accès limité aux services sanitaires et d'enseignement et à la scolarité, et sont sujets à des actes de violence, au mauvais traitement et à l'exploitation, notamment les filles.

B2Gold a formé un partenariat avec l'UNICEF en 2019, en vue de réduire ces risques au minimum. Le partenariat soutiendra l'UNICEF dans la mise en place des activités suivantes dans deux villages sur trois ans, en partenariat avec le gouvernement et des organisations locales :

Les jeunes enfants de moins de cinq ans sont protégés et ont accès à une garderie

De nombreuses jeunes mères travaillent sur des mines artisanales. Compte tenu de leurs longues heures de travail et de la distance de leurs maisons, les mères doivent amener leurs enfants avec elles. Pour résoudre ce problème, l'UNICEF va établir des crèches et des centres d'apprentissage précoce supervisés par des membres formés de la communauté sur les sites d'exploitations minières artisanales. Les crèches permettront aux mères de continuer à allaiter leurs bébés, et les centres d'apprentissage précoce garantiront que leurs jeunes enfants peuvent apprendre et jouer dans un endroit sûr. Les crèches seront installées sous forme d'espaces temporaires pour qu'elles puissent être déplacées avec les communautés minières.

Les jeunes filles ont accès à l'enseignement et à des possibilités de formation

De nombreux enfants suivent leurs parents et travaillent sur des mines artisanales. Ils disposent d'un accès limité à l'enseignement, car les sites miniers sont trop éloignés des écoles. Pour résoudre ce problème, l'UNICEF va établir des espaces d'apprentissage mobiles destinés aux enfants de 6 à 10 ans, afin qu'ils puissent commencer et continuer leur éducation. Des centres de scolarité accélérée seront également créés pour les enfants de 9 à 12 ans qui ont abandonné leurs études ou qui ne sont jamais allés à l'école. Ces centres offriront des programmes intensifs de neuf mois visant à les intégrer dans le système scolaire.

Pour les enfants de 13 à 17 ans, des formations professionnelles seront fournies pour les aider à répondre aux besoins du marché, en s'attachant particulièrement aux filles.

Les adolescentes sont protégées et habilitées

Les filles des communautés minières sont confrontées à des risques sanitaires importants, ainsi qu'à la violence et à l'exploitation. Pour résoudre ce problème, l'UNICEF va établir des espaces mobiles adaptés aux enfants, dans lesquels ils pourront recevoir un soutien psychosocial et participer à des sports et à des activités de loisirs. Les filles à risque ou ayant déjà été sujettes à des mauvais traitements, à la violence ou à l'exploitation recevront un soutien supplémentaire et seront orientées vers des services de protection de l'enfance. Des groupes de soutien aux adolescents, points de rencontre et campagnes de sensibilisation seront créés afin de fournir aux garçons et aux filles des informations sur les relations saines, la violence à caractère sexiste, la santé génésique, et les possibilités d'éducation et de formation.

En plus de protéger, d'éduquer et d'habiliter les filles et les garçons vulnérables des communautés minières, le bien-être de l'ensemble de la communauté verra également une amélioration. Cela contribuera à une plus grande cohésion sociale et réduira les tensions potentielles pouvant apparaître. Grâce à l'enseignement et à la formation, le projet renforcera également les connaissances, les compétences et la confiance des filles et des garçons de la région, et contribuera à l'emploi et au développement économique local.

Lors du dernier trimestre 2019, l'UNICEF a lancé une étude formative pour le projet, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Mali, afin de faciliter le développement d'une méthodologie appropriée tenant compte du sexe, de la culture et du contexte. Une stratégie opérationnelle a également été élaborée en collaboration avec une ONG locale et les activités commenceront en 2020³⁰.

Le projet sera mis en place dans deux villages voisins des concessions de B2Gold (Médinandi et Dioulafoundou) sur une durée de trois ans. Toutes les activités seront développées et mises en place en collaboration étroite avec le gouvernement local et seront liées à des services d'enseignement officiels.

³⁰ Les dates s'appuient sur les hypothèses actuelles et sont sujettes à modification en raison des retombées de la pandémie de COVID-19.



RÉINSTALLATION



Le terme « réinstallation » se rapporte à un déplacement soit physique soit économique (à savoir, perte d'accès aux sources de revenus ou perte de moyens de subsistance) dû aux exigences d'un projet concernant des terres. Les réinstallations sont des opérations complexes qui nécessitent de prendre en compte des facteurs et impacts culturels, sociaux et économiques.

La bonne compréhension des parties prenantes affectées et leur participation tout au long du processus peuvent contribuer à obtenir des résultats positifs pour le bien-être des communautés, y compris des possibilités socioéconomiques. La réinstallation est un problème saillant à notre exploitation de Fékola, où un projet de réinstallation en cours peut affecter potentiellement le logement, l'accès à la terre et les moyens de subsistance.

Notre Norme de performance en matière d'acquisition de terres et de réinstallation comprend des engagements visant à éviter ou à minimiser la nécessité des réinstallations et à atténuer les impacts négatifs d'un déplacement économique ou physique lorsqu'une réinstallation est nécessaire. La Norme exige que les groupes vulnérables soient identifiés pendant la phase d'évaluation et que des plans soient élaborés pour traiter les impacts affectant des ménages ou personnes spécifiques. La réinstallation est généralement gérée par nos services des Relations avec les communautés, en coordination avec les services de Conformité, de l'exploitation et la direction générale.

FADOUGOU (FÉKOLA), MALI

Le village de Fadougou était adjacent à la principale fosse de Fékola. Bien que la réinstallation du village n'ait pas constitué une condition du permis de construction de la mine, les engagements importants que nous avons pris avec le gouvernement et les parties prenantes des communautés nous ont menés à décider de réaliser le projet de réinstallation. Cette décision a été prise en raison de la proximité du village avec le site minier, du potentiel de risques sociaux et de l'occasion qu'elle présentait d'améliorer le bien-être de la communauté. Un Plan d'action sur la réinstallation (PAR) et une étude d'impact socio-environnemental (EISE) spécifique à la réinstallation ont été réalisés, conformément aux meilleures pratiques internationales, et approuvés par les autorités nationales.

Les impacts potentiels identifiés par l'EISE et le PAR comprennent l'utilisation des terres et les conflits intercommunautaires. Ces questions sont gérées à l'aide de la mise en place de la Convention locale sur la gestion des ressources naturelles, qui établit des règlements administratifs concernant l'utilisation des terres et la gestion des ressources naturelles. Des comités ont été établis et formalisés dans les villages et la région afin de traiter les conflits pouvant survenir. En 2019, avant le déménagement des ménages au nouveau village de Fadougou, un atelier a été organisé avec les trois principaux villages entourant la mine afin de discuter de l'état des activités de la Convention locale et d'autres aspects techniques, comme les techniques de déforestation et de régénération du sol. De plus, des projets communautaires conjoints sont planifiés, dont les communautés avoisinantes bénéficieront en commun.

De 2015 à 2019, toutes les activités et décisions clés ont fait l'objet de discussions et d'accords au sein du Comité de réinstallation établi pour éclairer le processus de planification avec la représentation de divers groupes de parties prenantes. Ces parties prenantes comprennent les habitants du village d'origine, la jeunesse, les femmes et les immigrants internes, avec le soutien et la participation des autorités locales. Le Comité a joué un rôle essentiel dans la sélection de l'emplacement du nouveau village, du cadre d'indemnisation, de la conception des maisons, du calendrier de déménagement, des cérémonies traditionnelles et religieuses, et de la gestion des plaintes.

La construction du village s'est terminée début 2019, et la cérémonie d'inauguration officielle a eu lieu en janvier, en présence des autorités des communautés, nationales, régionales et locales et de la direction de B2Gold. La signature des accords et du paiement des indemnités a également été effectuée. Le déménagement des ménages a eu lieu d'avril à juin et a été réalisé avec succès avec la collaboration étroite des ménages, des autorités et de B2Gold.

À l'avenir, une des principales difficultés sera la durabilité de l'infrastructure du nouveau village. En 2019, B2Gold a soutenu l'établissement d'un comité communautaire responsable de la gestion des principaux services et infrastructures publics du village, notamment du réseau de distribution d'eau et de gestion des déchets. B2Gold continuera également de suivre les indicateurs établis dans le plan de surveillance et d'évaluation du PAR et a planifié un audit post-réinstallation pendant les trois ans suivant le déménagement.

TABLEAU 26 | Réinstallation réalisée en 2019 à Fékola



Sites de réinstallation

Fadougou



Ménages relocalisés

(Ménages en attente)

911 (1)



Personnes relocalisées

(Personnes en attente)

3 236 (5)

Commentaires

- » La construction a été terminée en 2019. La signature des accords et le paiement des indemnités ont été terminés en mai 2019.
- » Le déménagement a commencé en avril et s'est terminé en juin 2019.
- » Un ménage préfère ne pas déménager pour des raisons religieuses et culturelles. Des solutions de remplacement ont été proposées par B2Gold.





ODD 1, 3, 8, 11



PROCESSUS APPROPRIÉ PAR LES COMMUNAUTÉS

ACHÈVEMENT DE LA RÉINSTALLATION AU NOUVEAU FADOUGOU

La réinstallation d'une communauté est une opération sensible. Dans le cadre de ce processus, le rétablissement ou le développement des moyens de subsistance détermine souvent si la réinstallation ouvre la possibilité de renforcer les communautés et de laisser une empreinte durable.

Le village de Fadougou était initialement adjacent à la principale fosse de Fékola. Bien que la réinstallation du village n'ait pas constitué une condition du permis de construction de la mine, les engagements importants que nous avons pris avec le gouvernement et les parties prenantes des communautés nous ont menés à décider de réaliser le projet de réinstallation, en nous appuyant sur la loi nationale, le contexte culturel, les normes internationales et les meilleures pratiques de l'industrie. Cette décision a été prise en raison de la proximité du village avec le site minier, du potentiel de risques sociaux et de l'occasion qu'elle présentait d'améliorer le bien-être de la communauté.

La construction du nouveau village s'est terminée en janvier 2019, et améliore le bien-être et le logement grâce à des panneaux solaires, un réseau de distribution d'eau complet (16 points de remplissage), un éclairage public, et plusieurs installations communautaires comme une mosquée, des terrains de football, un centre sanitaire et de maternité et un marché.

Le 30 janvier 2019, une cérémonie d'inauguration a eu lieu au nouveau Fadougou. L'événement était présidé par Lelenta Hawa Baba, le ministre des Mines malien, et a accueilli les communautés locales, des parties prenantes des gouvernements locaux et régionaux, de membres de la direction de B2Gold et de la direction et d'employés de B2Gold au Mali.

Il est évident que le nouveau village et la nouvelle infrastructure peuvent améliorer la qualité de vie des résidents locaux. Cependant, dès le début du projet, B2Gold veillait à ce que les résultats de la réinstallation ne concernent pas uniquement les biens matériels, mais également les aspects sociaux : « Avec un projet sensible comme la réinstallation d'un village entier, le processus est aussi important que les résultats », déclare Jean-Phylippe Santo, responsable de la responsabilité sociale d'entreprise de B2Gold. Lors de la construction du nouveau village, nous avons cherché à maximaliser l'emploi et l'approvisionnement local. Plus de

400 emplois ont été créés lors de la construction, plus de 85 % du personnel de construction étant recruté dans les communautés avoisinantes. Des petites entreprises locales ont été créées et soutenues par des formations et des contrats pendant la construction. Différents projets liés aux moyens de subsistance ont été mis en place pendant la réinstallation et poursuivent leurs activités après.

L'implication de la communauté a été cruciale et peut-être l'élément le plus important dans la réussite d'un projet socialement sensible : « Les résidents de la communauté sont ceux qui quittent leur lieu d'origine, en laissant parfois des dizaines d'années de traditions culturelles et remettant en question leurs liens économiques et sociaux. Nous devons veiller à ce qu'ils soient pleinement habilités et impliqués dans les décisions clés du processus, afin que cette transition ait un impact positif tangible sur leurs vies » déclare Jean-Phylippe.

Les activités et décisions clés ont fait l'objet de discussions et d'accords au sein du Comité communautaire de réinstallation (CCR) composé de diverses parties prenantes établi pour éclairer le processus de planification avec la représentation de divers groupes de parties prenantes. Les représentants comprenaient des habitants du village d'origine, de la jeunesse, des femmes et des immigrés internes, avec le soutien et la participation des autorités locales. L'emplacement du village, la planification urbaine, la conception des maisons, les taux d'indemnisation, les initiatives sur les moyens de subsistance, le calendrier de déménagement et l'héritage culturel, entre autres, ont été discutés et ont été l'objet d'accords par le biais de ce forum d'implication officiel.

Des assemblées avec les communautés ont été organisées en vue de consulter la population sur des sujets importants et sensibles. Des visites régulières sur le site de construction ont été organisées afin de permettre aux ménages de visiter leurs maisons en construction et pour assurer qu'elles étaient construites conformément à leurs choix. Pendant tout le processus, 39 réunions officielles du CCR et plus de 2 000 réunions officieuses et individuelles ont eu lieu.

Du mois d'avril au mois de juin 2019, 911 ménages (3 236 personnes) ont déménagé au nouveau Fadougou en suivant un processus mené en collaboration étroite entre les résidents, les autorités et B2Gold.



PLANIFICATION DE LA FERMETURE DES MINES



La remise en état et la fermeture d'une propriété minière, ainsi que l'aide aux communautés dans la transition entre des activités minières et des activités économiques différentes, sont un processus qui comprend de nombreux aspects et des risques complexes.

B2Gold utilise une approche multidisciplinaire intégrée de la fermeture des mines et de la transition, en ayant pleinement conscience des changements sociaux et environnementaux qui pourraient se produire, tout en veillant à la sécurité des communautés. Notre objectif est de planifier le cycle de vie d'une mine de manière intégrée, de réduire les risques et les responsabilités associés à la fermeture, et de créer de la valeur pour l'entreprise et les parties prenantes.

Tous les sites doivent élaborer et maintenir une stratégie de fermeture et de post-fermeture. Les stratégies englobent les évaluations des risques environnementaux et socioéconomiques, les plans d'implication des parties prenantes, les plans de développement des communautés, les considérations sur la sécurité, et les plans de remise en état progressive et de remise en état après exploitation et de fermeture qui sont intégrés dans le processus de planification de la mine.

Un Plan de fermeture préliminaire et de remise en état de la mine est en place à notre mine de Fékola au Mali, élaboré dans le cadre de l'EISE, qui identifie la nécessité d'une planification du bilan social à l'avenir, ce qui est approprié compte tenu de la phase d'exploitation actuelle de la mine. Les activités de remise en état progressive de Fékola comprenaient en 2019 le remblaiement et la remise en végétation continus des pentes terminées avec les piles de stockage de stériles, incorporant les leçons apprises dans les essais précédents.

NOTRE APPROCHE DE LA FERMETURE DES MINES EST SOUTENUE PAR UN ENSEMBLE DE NORMES INTERNES QUI S'APPUIENT SUR LES MEILLEURES PRATIQUES ET DIRECTIVES INTERNATIONALES :



Norme de performance en matière de fermeture et de remise en état : établit les exigences minimum de planification, de gestion et de surveillance proactives des obligations environnementales à long terme associées à nos sites.



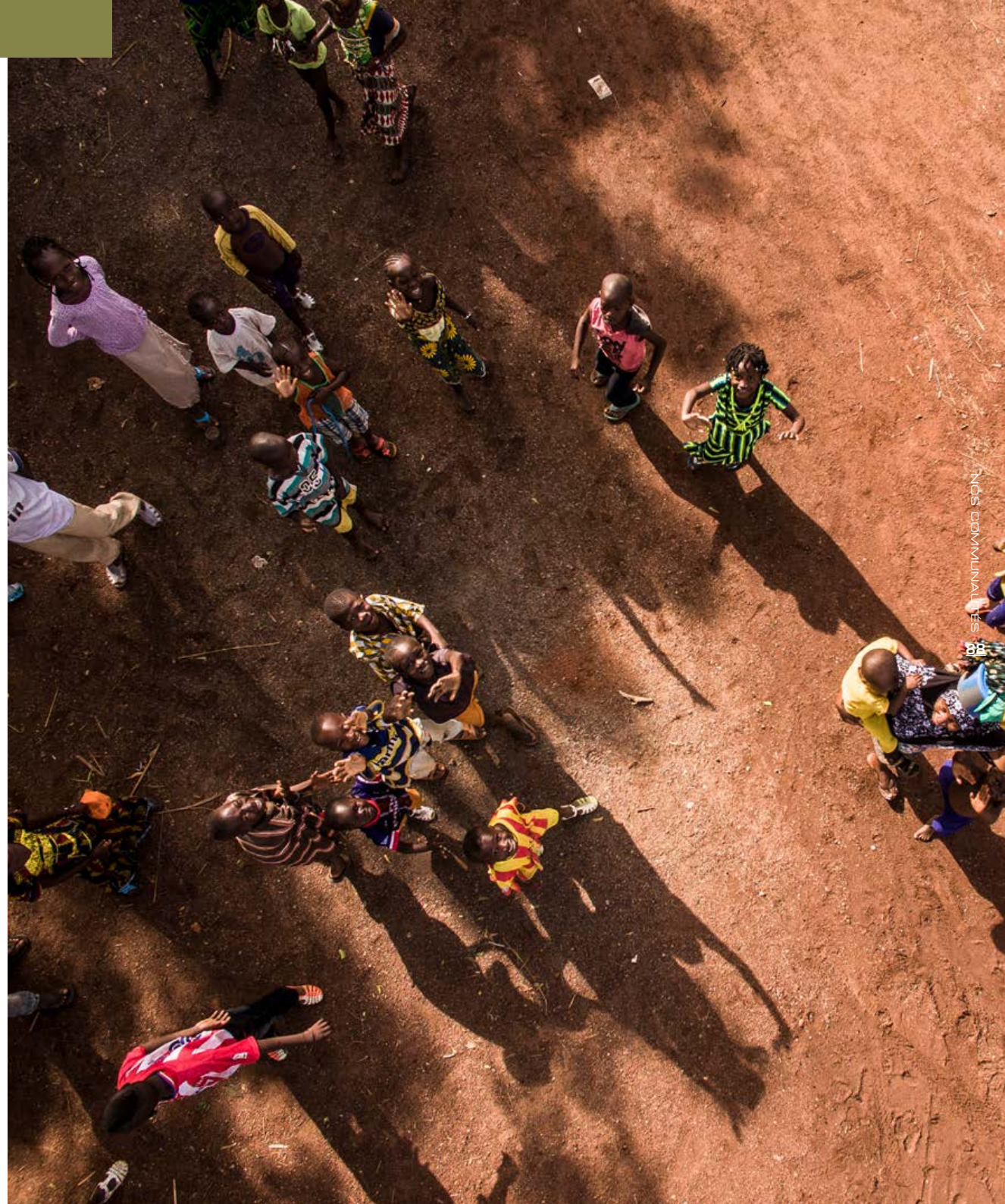
Norme de performance en matière de bilan social et notre Boîte à outils de ressources humaines pour fermeture de mine : permettent de nous assurer que nous traitons tous les impacts socioéconomiques de la fermeture.

La superficie consolidée des terrains perturbés des opérations de B2Gold a été réduite à 2 753 ha (une réduction de 438 ha) en 2019, en raison principalement de la cession des mines de La Libertad et d'El Limon. 166 ha supplémentaires de terres ont été découvertes à notre mine de Fékola en raison des découvertes des Phases 5 et 6 de la fosse de Fékola, de l'extension des bassins de stockage de roches stériles, et du travail de préparation initial de la construction de la centrale solaire.

Nous mettons à jour l'estimation de nos obligations environnementales après fermeture tous les ans à la mine de Fékola. En 2019, nos obligations environnementales estimées après fermeture de la mine de Fékola s'élevaient à 32,1 millions de dollars. De plus, de nombreuses juridictions exigent que les sociétés minières déposent une garantie financière correspondant aux coûts partiels ou totaux restants associés à la remise en état des mines et à la protection à long terme de l'environnement. Il s'agit d'une mesure de précaution assurant que les gouvernements n'auront pas à contribuer déraisonnablement aux coûts de remise en état et de protection environnementale d'un site minier si une société n'est pas en mesure de remplir ses obligations concernant la remise en état complète et la fermeture du site. Au Mali, nous sommes parvenus à un accord avec le gouvernement en vue d'alimenter un compte de garantie bloqué en fonction de la production (à savoir, par tonne de matériau traité), et nous continuons de négocier avec les organismes de réglementation afin de parvenir à un accord décrivant comment et quand les fonds pourront être utilisés ou débloqués en fonction de l'évolution de la remise en état et des obligations environnementales. B2Gold verse actuellement toutes les garanties financières comme prévu.

B2Gold vise à élaborer et à maintenir des plans de fermeture intégrés sur chaque site, traitant des facteurs liés à l'environnement, aux questions socioéconomiques, à la réglementation, aux RH, à l'infrastructure, à l'utilisation des terres, à la santé et à la sécurité, et à la gouvernance.

B2Gold prend la responsabilité de veiller à ce que notre empreinte ouvre des possibilités aux générations à venir.



GLOSSAIRE



AFECK	Déposées en 2019	RH	Ressources humaines (HR, Human Resources)
AISC	(All-In Sustaining Costs) Coûts de maintien tout compris	EIDH	Étude d'impact sur les droits de l'homme (HRIA, Human Rights Impact Assessment)
AGA	Assemblée générale annuelle (AGM, Annual General Meeting)	ERDH	Évaluation des risques pour les droits de l'homme (HRRR, Human Rights Risk Assessment)
DRA	Drainage rocheux acide (ARD, Acid Rock Drainage)	SSE	Santé, sécurité et environnement (HSE, Health, Safety and Environment)
EMAPE	Exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM, Artisanal and Small-Scale Mining)	SSESS	Santé, sécurité, environnement, questions sociales et sécurité (HSESS, Health, Safety, Environment, Social and Security)
Équivalent CO₂	Équivalent dioxyde de carbone (CO ₂ e, Carbon dioxide equivalent)	ICMM	(International Council on Mining and Metals) Conseil international des mines et métaux
RSE	Responsabilité sociale des entreprises (CSR, Corporate Social Responsibility)	SFI	Société financière internationale (IFC, International Finance Corporation)
CCE	Certificat de conformité environnementale (ECC, Environmental Compliance Certificate)	OIT	Organisation internationale du Travail (ILO, International Labour Organization)
DPE	Développement de la petite enfance (ECD, Early Childhood Development)	GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC, Intergovernmental Panel on Climate Change)
EIE	Étude d'impact sur l'environnement (EIA, Environmental Impact Assessment)	ISO	(International Organization for Standardization) Organisation internationale de normalisation
EIU	Équipe d'intervention d'urgence (ERT, Emergency Response Team)	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN, International Union for Conservation of Nature)
EISE	Étude d'impact socio-environnemental (ESIA, Environmental and Social Impact Assessment)	CL	Collectivité locale (LGU, Local Government Unit)
LMTSE	Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (ESTMA, Extractive Sector Transparency Measures Act)	AAT	Accident avec arrêt de travail (LTI, Lost Time Injury)
TF	Taux de fréquence (FR, Frequency Rate)	AMC	Association minière du Canada (MAC, Mining Association of Canada)
GES	Gaz à effet de serre (GHG, Greenhouse Gas)	AMP	Aire marine protégée (MPA, Marine Protected Area)
GRI	Global Reporting Initiative	NCE	Namibian Chamber of Environment (Chambre de l'environnement de Namibie)
HACCP	(Hazard Analysis Critical Control Point) Analyse des risques aux points critiques	ONG	Organisation non gouvernementale (NGO, Non-Governmental Organization)
HDPE	(High-Density Polyethylene) Polyéthylène à haute densité	ADV	Avis de violation (NOV, Notice of Violation)
FL	Fioul lourd (HFO, Heavy Fuel Oil)		

OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques (OECD, Organization for Economic Cooperation and Development)
SST	Santé et sécurité au travail (OHS, Occupational Health and Safety)
OHSAS	(Occupational Health and Safety Assessment Series) Série d'évaluations de la santé et de la sécurité au travail
OPM	Occurrence potentiellement mortelle (PFO, Potential Fatal Occurrence)
PSU	Performance Share Unit (Unité d'action au rendement)
PV	Photovoltaïque (Photovoltaic)
PAR	Plan d'action sur la réinstallation (RAP, Resettlement Action Plan)
AGA	Attribution gratuite d'actions (RSU, Restricted Share Unit)
ATL	Accident du travail léger (RWI, Restricted Work Injury)
ODD	(Nations Unies) Objectifs de développement durable (SDG, [United Nations] Sustainable Development Goals)
PVP	Premier vice-président (SVP, Senior Vice President)
NTAE	Nombre total d'accidents enregistrés (TRI, Total Recordable Injury)
BSR	Bassin de stockage des résidus (TSF, Tailings Storage Facility)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP, United Nations Development Program)
UNESCO	(United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
PDNU	Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP, United Nations Guiding Principles on Business and Human Rights)
LVS	Leadership visible et senti (VFL, Visible Felt Leadership)
PVSDH	Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (VPSHR, Voluntary Principles on Security and Human Rights)
DAF	(Cyanure) Dissociable par des acides faibles (DAF) (WAD, Weak Acid Dissociable [cyanide])
WAF	Water Accounting Framework (Structure de comptabilisation de l'eau)

ISE
TU
RI
PAM
WE

1

TSX BTO
NYSE AMERICAN BTG
NSX B2G



WWW.B2GOLD.COM